LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes Vol. 84 n°39 Saint-Boniface, du 16 au 22 janvier 1998 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355


photo: Carole Thibeault

À la conquête de l'hiver

Le Festival du Voyageur a inauguré cette semaine le Sentier d'hiver, qui permet à la population de profiter des rivières Rouge et Assiniboine pour y patiner, y skier, y faire de la bicyclette ou de la marche... Six semaines de plaisir hivernal en perspective! Page 7.

Citation de la semaine

«Je ne crois pas que nos parents aient été très surpris d'apprendre que nous partions pour Tuktoyaktuk.»

De la Ville lumière au pays des aurores boréales, Geneviève Montcombroux et son mari sont allés au bout de leur rêve de vivre dans le Grand Nord et continuent encore de faire les compromis nécessaires pour vivre comme ils l'entendent. **Page 21.**

La Montérégie sous la glace

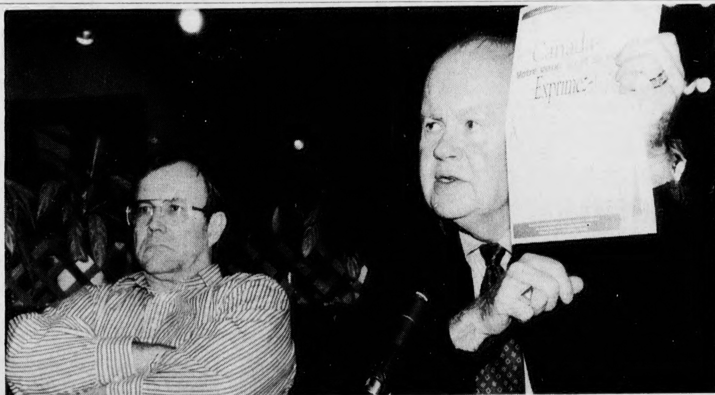
Tous les yeux se sont tournés vers Montréal et la rive-sud, au prise avec une crise sans précédent. *La Liberté* a demandé à des Manitobains exilés comment ils vivent sans électricité, et aux autorités manitobaines comment on traverserait une crise semblable ici. **Pages 8 et 9.**

Jonah de Saint-Lazare!

Originaires de Saint-Lazare, les membres du groupe Jonah Stone ont le vent dans les voiles et préparent leur premier album. Rencontre avec le chanteur du groupe, Phil Deschambault, qui dresse le portrait d'une vraie vie de rockeur. **Pages 8 et 9.**

Le Canada, les Métis et les autochtones

Pourquoi les Canadiens n'arrivent-ils pas à se réconcilier avec le personnage de Louis Riel? Le père Guy Lavallée se fait le psychologue d'une nation, tandis que François Paradis et Thomas Novack réagissent aux excuses faites par le gouvernement fédéral aux autochtones, la semaine dernière. **Pages 12 et 13.**


photo: Anie Cloutier

Exprimez-vous sur l'avenir du pays, demande Wally Fox-Decent aux Manitobains. Mais les travaux du Groupe de travail sur l'unité canadienne permettront-ils de paver la voie à un fédéralisme renouvelé... qui laisse une place aux francophones? Page 3.

Les leçons de Gagnon

L'équipe de Joël Gagnon a perdu en finale au Championnat provincial junior de curling, ce qui n'empêche pas le jeune Manitobain de tirer des leçons de ses compétitions dans la pratique de son sport favori. **Page 19.**



Journées fermières de Saint-Jean-Baptiste

Où étaient les femmes?

Les organisateurs des Journées fermières de Saint-Jean-Baptiste se disent plutôt contents de la participation des agriculteurs lors de la 13e édition de cet événement qui s'est tenu à la salle du Centenaire les 7 et 8 janvier. On estime environ à 200 le nombre de visiteurs qui ont participé aux conférences et parcouru les kiosques pendant les deux journées. Malheureusement, les cinq femmes membres du comité organisateur ont manifesté une grande déception quant à l'absence des épouses, à qui pourtant une invitation spéciale avait été lancée.

«On est vraiment contentes, ont noté Monique Papineau-Lafond et Léonne Dupuis. On a attiré beaucoup de monde en offrant le déjeuner continental. Mais pour ce qui est des femmes, on est vraiment surprises. D'habitude, il y en a toujours quelques-unes! C'est vraiment surprenant car les femmes font de plus en plus de travail sur la ferme.»

Malgré tout, les participants ont semblé apprécier l'ensemble des activités proposées pendant l'événement. Certains sont même venus des États-Unis et d'autres de la région de la Montagne pour écouter les conférences. «Moi, je viens parce que ça me donne la chance de voir du monde que je ne vois pas souvent. On jase et ça nous donne de la nouvelle information», a déclaré Denis Graton, un agriculteur de Sainte-Agathe.


photo: Carole Thibeault

Quatre membres du comité organisateur, rebaptisées pour l'occasion les «beautés» des Journées fermières! Il s'agit de Monique Papineau-Lafond, Léonne Dupuis, Lucille Sabourin et Laurette Marion.

Carole THIBEAULT

Il y a bientôt 200 ans

Gaboury et Lagimodière arrivaient...

La planète entière se prépare à célébrer l'arrivée du troisième millénaire. Mais à Saint-Boniface, des francophones et des Métis voient encore plus loin et visent quant à eux la célébration d'un autre événement qui pourrait revêtir également une assez grande importance: le bicentenaire en 2006 de l'arrivée de Marie-Anne Gaboury et de Jean-Baptiste Lagimodière.

«C'est un événement majeur dans l'histoire de l'Ouest car ils ont été le premier couple blanc à s'installer ici de façon permanente, souligne le directeur de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB), Alfred Fortier. À venir jusqu'à maintenant, on a dénombré plus de 4 000 de leurs descendants. Mais il y en a beaucoup plus.»

«Pour l'instant, on en est encore au stade informel, mentionne Janelle Reynolds, également de la SHSB et descendante du couple Lagimodière-Gaboury. Mais on a pensé que ce serait le fun de rassembler tout le monde. On pense bientôt mettre sur pied un comité organisateur.»

Ces descendants ainsi que tous les Métis qui ont été marrainés par Marie-Anne Gaboury à leur baptême seront donc conviés, à l'été 2006, à ce grand rassemblement à Saint-Boniface, indique pour sa part le président de la Société du patrimoine Lagimodière-Gaboury, Claude Forest. «On pourrait facilement s'attendre à recevoir 20 000 personnes», ajoute-t-il.

L'événement, qui est encore à une étape embryonnaire, pourrait accueillir des gens en provenance d'Europe, des États-Unis et de partout au Canada. Les instigateurs du projets parlent même de répercussions d'importance au niveau économique et touristique pour Saint-Boniface et la région.

Carole THIBEAULT

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.


Prix de l'excellence générale 1994


Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

Audiences publiques sur l'unité canadienne

Les Francos prennent le micro

«Nous souhaitons que la Déclaration de Calgary reconnaisse plus sérieusement l'existence des communautés francophones et acadienne», a déclaré le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, après son passage le 12 janvier devant le Groupe de travail législatif du Manitoba sur l'unité canadienne. «Le document reconnaît le dynamisme de nos langues, mais la francophonie, c'est plus que ça et je crois que c'est important de le reconnaître», ajoute-t-il.



photo: Anie Cloutie

Roxane Dupuis et Rodrigue Guay du Conseil jeunesse provincial devant le Groupe de travail législatif du Manitoba sur l'unité canadienne.

La SFM fait ainsi front commun avec le Conseil jeunesse provincial (CJP), l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), la Fédération des aînés franco-manitobains et Réseau qui ont présenté leur mémoire deux jours plus tôt au Centre culturel franco-manitobain.

Tous les organismes et associations francophones présentes ont en effet donné leur appui aux sept points de la Déclaration de Calgary. Cependant, tous ont également souligné le manque d'engagement de la Déclaration envers les communautés de langues officielles. «Le point que je retiens des consultations publiques à Saint-Boniface et qui n'avait pas été soulevé lors des autres consultations est que tout en reconnaissant le caractère unique du Québec, nous devons reconnaître que la francophonie canadienne existe en dehors des frontières du Québec», confirme le président du Groupe de travail, Wally Fox-Decent.

Présent à titre d'observateur le 10 janvier, Daniel Boucher dit avoir été préoccupé par l'apparente ignorance de certains des membres de la commission quant à la réalité politique des communautés de langues officielles.

«Selon certaines questions posées, on voyait qu'il y avait une certaine confusion entre les notions de peuples fondateurs et de multiculturalisme, indique-t-il. On ne nie pas le multiculturalisme canadien, mais il faut transmettre le message que le Canada a deux langues officielles: l'anglais et le français.»

Ce message lancé par les organismes francophones au Manitoba, ajoute-t-il, est également lancé par leurs homologues à l'échelle du pays. «On espère qu'en demandant tous la même chose, l'idée va finir par faire son chemin.»

«Si le Canada peut reconnaître le caractère unique du Québec, le Manitoba peut en faire autant pour sa communauté francophone», indique la présidente du CJP, Roxane Dupuis. Le président de la FAFM, René Toupin, a fait écho aux jeunes en affirmant que «chaque province doit reconnaître notre droit de vivre en français. Comment, en effet, peut-on discuter d'unité canadienne sans attaquer la question de l'identité linguistique?»

«Comment amener le Québec à croire à une reconnaissance qui n'existe pas pour les communautés francophones ailleurs au Canada?, renchérit la présidente de Réseau, Annie Bédard. Si le Québec compare sa situation à l'intéreur du Canada à celles des communautés minoritaires francophones à l'intérieur de leurs provinces, le gouvernement devra faire de grandes améliorations pour gagner sa confiance. Il existe un racisme populaire flagrant à l'égard du français alors qu'on devrait être fiers de notre dualité linguistique. Peut-être qu'il faudrait démontrer à chaque Manitobain la valeur du français, leur enseigner l'histoire.»

La délégation de l'AJEFM a quant à elle apporté plusieurs points précis concernant le point quatre de la Déclaration. «La reconnaissance du dynamisme des langues française et anglaise constitue un net recul par rapport à la reconnaissance de la dualité linguistique canadienne qui était prévue par l'accord du Lac Meech et l'accord de Charlottetown.»

Le libellé, déplore la présidente de l'AJEFM, Marianne Rivoalen, souligne le fait que deux langues principales sont parlées au Canada, mais ne fait aucunement état de l'existence de communautés de langue officielle à l'échelle du pays.

L'AJEFM met également un bémol au point six de la Déclaration en affirmant que «pour les minoritaires francophones, toute forme de décentralisation des pouvoirs comporte des périls importants. Il faut donc s'assurer que la cession par le gouvernement fédéral de ses champs de compétence aux gouvernements provinciaux soit assortie de garanties étanches concernant la prestation de services dans la langue de la minorité de langue officielle.»

Finalement, c'est peut-être Albert Guiho, simple citoyen, qui a le mieux résumé le problème canadien. «Je me souviens dans les années 1960 de m'être baigné dans un lac au nom français. Dix ans plus tard j'y suis retourné avec un ami métis, mais le lac avait été rebaptisé avec un nom anglais. Je lui ai dit: "Je me souviens d'un temps où ce lac était français" et vous savez ce qu'il m'a répondu? Que lui se souvenait d'un temps où ce même lac portait un nom autochtone. Finalement, on vole tous quelque chose de quelqu'un. La réalité est que le Canada est un pays plein de contradictions et à moins qu'en tant que nation nous soyons prêts à voir toutes les facettes du problème et à jongler avec, nous risquons d'abandonner l'avenir du pays aux maladroits.»

Les membres du Groupe de travail législatif du Manitoba sur l'unité canadienne sont: Wally Fox-Decent, Neil Gaudry, Oscar Lathlin, Shirley Render, Eric Robinson, Victor Toews et Merv Tweed. Des audiences publiques auront également lieu à Dauphin le 16 janvier, à Garden Hill le 19, Norway House le 20, Thompson le 21 et Le Pas le 22.

Anie CLOUTIER

ÉDITORIAL

Quelle unité nationale?

Jusqu'ici, les audiences publiques sur la Déclaration de Calgary tenues au Manitoba n'ont pas apporté beaucoup d'idées nouvelles ou de perspectives différentes. Il ne fallait pas placer nos attentes trop haut: depuis le temps qu'on discute constitution au Canada, combien de fois pourra-t-on retourner le problème pour y trouver des solutions innovatrices?

Ce qui est dommage cependant, c'est qu'on voit des gens répéter pour l'essentiel des opinions qui, loin d'évoluer avec les années, stagnent plutôt dans les mêmes lieux communs et parfois aussi dans les mêmes idées fausses. Il y a ainsi ceux qui disent oui au Québec, en ajoutant du même souffle que ce doit être à la condition que la Belle Province soit sur le même pied que toutes les autres. À quoi disent-ils oui, alors, et se rendent-ils même compte de leur contradiction?

Cette notion d'égalité des provinces, sortie un peu de nulle part depuis les débats autour de l'Accord du lac Meech, devient pour bon nombre de personnes une condition *sine qua non* d'un éventuel renouvellement de la constitution, même si elle signifie qu'on rejette du revers de la main les demandes du Québec. En fait, la confusion règne autour des concepts dont tout le monde parle mais dont peu de personnes semblent saisir la portée réelle. Il en était ainsi de la question du droit de veto du Québec à l'époque du lac Meech: tout le monde en parlait comme d'un enjeu majeur, mais qui savait si ce droit de veto était véritablement inscrit dans les droits traditionnels du Québec? Les Canadiens anglais sont aujourd'hui convaincus que la notion d'égalité des provinces est au coeur de la fédération depuis des lustres, alors que c'est une invention récente. Ce qui est au coeur de la fédération depuis des lustres, c'est plutôt la notion du pacte entre deux peuples fondateurs... mais qui s'en soucie?

Bref, on entend maintenant des gens annoncer que le Québec a sa place dans ce pays, et dire qu'il doit cependant être égal aux autres. Ce qui semble signifier dans l'esprit de plusieurs: ne pas avoir ce que les autres n'ont pas, ou ne pas bénéficier d'un traitement privilégié.

Mais en quoi ce que le Québec a, ou aurait, enlève quelque chose à d'autres provinces, qui de toute façon ne veulent pas ou n'ont pas besoin des mêmes mesures? Le Québec est déjà différent, de toute façon...

Les négociations autour du renouvellement de la constitution ne visent pas qu'à régler le sort du Québec: elles sont aussi pour des provinces traditionnellement moins influentes une occasion idéale pour se tailler une meilleure place dans les rapports de force qui sous-tendent les décisions politiques de ce pays. Mais si tout le monde cherche à tirer son coin de couverture, ne devraient-ils pas se demander, aussi, ce qui resterait de la couverture si le Québec partait?

Si le Canada veut réussir un autre processus de renouvellement constitutionnel, certains principes doivent guider ceux et celles qui tenteront d'y parvenir, et trois réalités surtout doivent être respectées. La première est une réalité historique: ce pays-là est le résultat d'un concensus entre ses habitants francophones et anglophones, qui doivent continuer d'y trouver leur place et y être respectés (et on doit aussi maintenant faire une place aux autochtones, bien sûr). La deuxième, c'est que la véritable «égalité» des provinces, elle se trouve dans la reconnaissance de leur spécificité et de leurs différences, et elle pourrait être articulée plus harmonieusement dans une forme de fédéralisme asymétrique. La troisième, c'est aussi que le renouvellement du Canada restera improbable et difficile sans un engagement plus sincère de ses hommes et femmes politiques, à qui il revient de faire preuve de leadership et de vision à long terme.

• • •

La catastrophe qui s'est abattue sur le Manitoba le printemps dernier était sans précédent; celle qui frappe le Québec et l'Est de l'ontario depuis la semaine dernière est elle aussi du jamais-vu et elle laissera des marques profondes chez les sinistrés.

Ce qui ressort de cette situation, c'est que malgré l'existence sur papier de plans d'urgence, aucune organisation ne peut réagir assez vite à une crise d'une ampleur semblable, surtout dans une société où au fond, on souffre rarement. On ne gère pas au Canada des ouragans à répétition ou des tremblements de terre réguliers comme dans d'autres parties de ce continent. Et on n'est pas porté à penser que la neige ou la pluie puissent être à ce point nos ennemies... on parvient en général à maîtriser les éléments. Jusqu'à ce qu'ils aient le dessus.

Il est donc bien facile de pointer les autorités qui ne réagiront jamais assez vite... Mais qui d'entre nous peut se vanter d'avoir sa trousse de premiers soins à la maison, complète et en bon état? Qui serait prêt à affronter n'importe quelle catastrophe? Qui a dans son auto l'attirail complet recommandé pour affronter une avarie en hiver?

Ce que nous apprennent ces catastrophes, c'est aussi qu'une société préparée à tout, c'est d'abord des citoyens préparés au pire.

Heureusement qu'il nous reste des ressources inépuisables en cas de sinistre: la compassion, la solidarité et la débrouillardise.

Sylviane LANTHIER



Qu'adviendra-t-il du CUSB?

Le financement se fait attendre

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) devra attendre encore quelques semaines avant de connaître les sommes que les gouvernements fédéral et provincial lui réservent les années 1998-1999 et ultérieures. Après avoir soumis un plan d'affaires spécial à la Province pour résoudre ses problèmes de financement, le CUSB s'attendait effectivement à recevoir une réponse avant la fin de décembre 1997.

«Nous sommes en plein processus d'établissement du budget, explique le sous-ministre provincial de l'Éducation postsecondaire, Tom Carson. Selon moi, on ne pourra rien annoncer avant une couple de semaines.»

Rappelons que le CUSB a lancé un cri d'alarme l'année dernière, alors que son financement souffrait des compressions gouvernementales. S'en est suivie une série de rencontres pour permettre aux instances décisionnelles de se questionner sur leurs priorités. «Il est ressorti que tout le monde disait: oui, on veut une université francophone au Manitoba», note le recteur du CUSB, Paul Ruest.

Le plan d'affaires nouveau genre du CUSB a donc pour but de présenter un portrait clair de son fonctionnement et de ses besoins. Mais le cœur du document consiste en un nouveau modèle de financement basé principalement sur un engagement à long terme de la Province et selon les priorités.

«C'est certain que les autres universités n'aimeront peut-être pas ce qu'on fait, continue Paul Ruest. Mais nous n'avions pas le choix. Si le gouvernement croit que certain programmes sont une priorité, il doit faire en sorte qu'il contribue un montant minimum de base pour gérer et maintenir ces programmes. Notre document est un plan spécifique qui présente des objectifs précis. Selon nous, le temps est révolu où on demandait de l'argent sans rendre de comptes.»


photo: Carole Thibeault

Paul Ruest: «Un plan d'affaires pour un financement responsable.»

Le plan expose les besoins en ressources humaines et matérielles pour les programmes qu'offre présentement le CUSB ainsi que pour les programmes qu'il aimerait éventuellement offrir. Pour atteindre cette situation idéale, le financement devrait passer à plus de 13 millions $, comparativement aux 8,5 millions $ actuels. Le nouveau modèle de financement exigerait ainsi un investissement supplémentaire de plus de deux millions $ pour chaque palier de gouvernement provincial et fédéral.

«Évidemment, si le gouvernement décide de ne pas mettre sur pied les nouveaux programmes que nous proposons, la somme diminue. Et puis la Province n'est pas obligée de respecter notre modèle de répartition. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent. L'important, c'est le résultat», tient à clarifier le recteur.

Selon Tom Carson, la Province considère avec beaucoup d'intérêt la proposition du CUSB: «C'est un plan flexible, affirme-t-il. C'est que c'est au-dessus de notre capacité de répondre entièrement aux besoins de financement en une seule année. Mais je crois que nous pourrons travailler sur un plan à plus long terme comme cinq ans. Je ne sais pas exactement ce qui est ressorti des négociations concernant la part du fédéral mais je crois qu'il y a des raisons d'être optimiste.»

Carole THIBEAULT

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



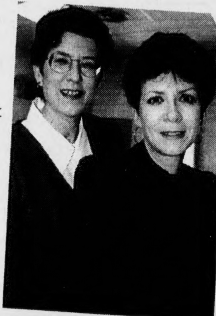
ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

La voix des affaires

Portrait d'entreprise : *PDB Communications*

Quand les clients et les contrats se précipitent vers vous, vous faites comme Paulette Desaulniers-Bernard: vous créez votre propre entreprise! À la recherche d'un emploi l'an dernier, Paulette Desaulniers-Bernard s'est vite rendue compte qu'au fond, elle n'avait «plus envie de travailler pour quelqu'un d'autre».

«Et ce qui arrive, dit-elle, c'est que ce sont les autres qui te laissent savoir où sont tes grandes forces, en faisant appel à tes services pour des contrats spécifiques. Les gens sont venus à moi, les événements se sont enchaînés, je faisais de plus en plus de consultation. On me demandait ma carte d'affaires et le nom de mon entreprise. Alors j'ai fini par enregistrer un nom!»



Lise et Paulette Desaulniers-Bernard: quand on se lance en affaires, mieux vaut faire ce qu'on aime.

Le Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM), dit-elle, lui a donné un bon coup de main dans ses démarches, notamment en la mettant en contact avec des clients potentiels. Et aujourd'hui, le CDEM est même devenu un de ses clients, puisque PDB Communications collaborera à l'organisation du forum économique qui se déroulera à Saint-Boniface en février.

PDB Communications, c'est donc Paulette-Desaulniers Bernard, spécialisée en marketing, et sa soeur Lise Desaulniers, qui prend en charge le secteur organisationnel.

LES SERVICES OFFERTS PAR PDB COMMUNICATIONS

- *Organisation d'événements spéciaux ou ponctuels*
- *Conception de plan de marketing à court ou long terme pour petites entreprises ou associations sans but lucratif*
- *Conception de campagne de promotion, y compris la réalisation de vidéos*
- *Des services de consultation sur les stratégies et le matériel publicitaire*

LES RÉALISATIONS DE PDB COMMUNICATIONS

- *Réalisation d'une **stratégie de marketing** pour la Corporation de développement économique Chaboillé*
- *Conception d'une **stratégie de promotion** pour les cours offerts par l'Alliance française*
- ***Organisation**, en novembre dernier, **de la conférence** du ministère de l'Industrie du Canada à Saint-Boniface*
- ***Réalisation d'une vidéo promotionnelle** pour l'Association des juristes d'expression française du Manitoba*
- *Contributions à la **logistique lors du forum économique**, en février*
- *Organisation d'une **conférence pour Santé en français** devant avoir lieu en mai.*
- *Planification et **orchestration du lancement** d'un nouveau fonds de bourse destiné à des élèves atteignant d'excellents résultats en français*
- *Organisation du prochain **Gala du homard** pour le compte du Cercle Molière*

Pour rejoindre PDB Communications :
103, avenue Crawford,
Winnipeg (Manitoba) R2H 1X6
téléphone et télécopieur: (204) 237-9879
courrier électronique: paulette@pdbcom.mb.ca

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Le Sentier d'hiver ouvre officiellement le 17 janvier

Le Festival signe une entente à long terme

À compter du 17 janvier et jusqu'au 22 février, les Winnipégois pourront se laisser emporter par la magie hivernale avec le Sentier d'hiver aménagé sur les rivières Rouge et Assiniboine. Gestionnaire du projet depuis huit ans, le Festival du Voyageur a profité de l'ouverture officielle du Sentier le 13 janvier pour dévoiler un nouveau logo et, surtout, un nouveau partenariat avec la Banque Royale qui devient le commanditaire principal pour les trois prochaines années.

«Le partenariat avec l'industrie privée est très important pour nous, souligne le directeur général du Festival, Normand Gousseau. On a aussi d'autres commanditaires mais en ayant une entente à long terme avec la Banque Royale, ça nous permet de bâtir à partir d'un financement asuré.»

Le montant total de la commandite de la Banque Royale n'a toutefois pas été dévoilé, les partenaires alléguant une clause de confidentialité. Il en coûte environ 75 000 $ par année pour préparer et entretenir le Sentier, et le total des commandites couvre de 50 % à 60 % de cette somme, selon Normand Gousseau.

Comme toujours, le Sentier d'hiver permet aux amateurs de patiner, faire du ski ou de la bicyclette, se promener en raquettes, marcher et s'amuser en traîneau. De plus, le Festival a pu développer une programmation complète grâce, justement, au financement mis à sa disposition. (Voir Babillard en page 6). «C'est une programmation entièrement nouvelle, souligne encore Normand Gousseau. J'aimerais toutefois mentionner le retour du patinage au flambeau le samedi. On a proposé cette activité pour la première fois l'année passée et ç'a très bien marché. Les gens aiment beaucoup ça.»

En ce qui concerne la glace comme telle, Normand Gousseau assure que le Sentier d'hiver est tout à fait sécuritaire. «La glace atteint jusqu'à deux pieds d'épaisseur par endroit, constate-t-il. C'est certain qu'il faut toujours être prudent et respecter les enseignes. Mais en général, il n'y a aucun problème.»

Pour des renseignements concernant l'état de la glace, le public peut appeler au Festival du Voyageur au 237-7692.

Carole THIBEAULT



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le mardi 20 janvier 1998

LIEU : Salle du Comité municipal, 219, boulevard Provencher

HEURE : 16 h 30 - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

Diane M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél. : 986-5414

Des gagnants

Félicitations aux gagnants des cinq paires de billets pour assister à une représentation de *La Trahison*, pièce présentée au Théâtre de la Chapelle. Il s'agit de Faye Cuby, Gilbert Fournier, Hélène Boutin, Michelle Landry et Francine Perron. Merci aux participants.

Le Babillard

COURS ET CONFÉRENCES

➾ Le ***Service du mariage et de la famille du Manitoba*** en collaboration avec Villa Maria organise un après-midi de réflexion ayant pour thème: ***Comment gagner à deux dans la communication*** le dimanche 25 janvier de 13 h à 17 h 15 à la Villa Maria. Renseignements et inscriptions: 269-2114. ➾ Pluri-elles est à la recherche de femmes intéressées à se joindre à un ***groupe de soutien et d'information***. Les ateliers seront offerts les jeudis soirs de 19 h à 21 h. Parmi les thèmes abordés on retrouve: Comment gérer sa santé naturellement (du 16 au 22 janvier), Gérer sa colère (du 29 janvier au 12 février), Écrire mon histoire (19 février au 5 mars), Améliorer la situation de la femme (du 12 au 26 mars), Vieillir en santé (du 2 au 16 avril), Envisager la retraite (du 23 avril au 7 mai) et Explorons nos passe-temps (du 14 au 28 mai). Renseignements et inscriptions: 233-1735 ou 1 (800) 207-5874. ➾ L'auteur de renommée internationale ***John Bradshaw sera à Winnipeg les 23 et 24 janvier***. Spécialiste des familles disfonctionnelles, il offrira trois sessions (en anglais) au Centre des congrès de Winnipeg. Renseignements: Marie-Christine Dauriac au 254-1618. ➾ Dans la série ***En paroles et en gestes, portraits de femmes du Manitoba français***, Réseau présente une conférence de Jannelle Reynolds intitulée: ***Marie-Anne Gaboury, aventurière de l'Ouest***. Au Musée de Saint-Boniface (494, avenue Taché) le 19 février à 19 h 30 (237-4500).

STAGES, BOURSES ET CONCOURS

➾ Avis aux professeurs de français! La Division scolaire Saint-Vital organise un ***stage en France pour juillet 1998***. Renseignements: Cécile au 256-6176 ou Omer au 257-7827. ➾ ***Le journalisme vous intéresse?*** Participez au 17e Concours international de journalisme radio. Le gagnant décrochera la Bourse René-Payot d'une valeur de 11 000 $ et effectuera un stage professionnel d'une durée d'environ trois mois dans des radios publiques et des écoles de journalisme canadiennes ou européennes. Renseignements: 1 (514) 597-5757. ➾ Vous avez jusqu'au 6 mars pour présenter des ***candidatures au Prix du premier ministre pour service bénévole***. Une nouvelle catégorie reconnaît l'effort collectif extraordinaire de groupes communautaires ou d'organismes bénévoles. Les prix seront remis le 21 avril au Palais des congrès de Winnipeg. Renseignements: 945-0906 ou 1 (800) 282-8069. ➾ ***La DSFM présente son concours annuel de la radio scolaire pour les élèves de la 7e année au secondaire 4.*** Pour participer, vous n'avez qu'à préparer un enregistrement d'une émission de radio d'une durée de 15 à 20 minutes. Les émissions seront évaluées selon les critères suivants: qualité du français, structure de l'émission, variété et originalité des interventions, qualité des liens entre les différents éléments et qualité de la recherche. La date limite pour poser votre candidature est le 27 février. Les prix seront remis vers la mi-mars. Renseignements: Jean Fontaine au 237-4129 ou Diane Bruyère au 878-9399. ➾ ***Le collège Mathieu de Gravelbourg, qui fêtera en mai 1998 son 80e anniversaire de fondation, est à la recherche d'une chanson thème.*** Le concours de la chanson, baptisé Philippe Lafrance en l'honneur d'un de ses enseignants décédé du cancer en septembre 1996, est lancé par l'Amicale qui remettra une bourse de 1 000 $ au gagnant. La date limite de pour la réception des candidatures est le 28 février 1998. Renseignement: (306) 648-3491. ➾ ***L'ACELF invite les étudiants et les enseignants à participer au concours Prix de la francophonie, domaine de l'éducation***, organisé dans le cadre de la Semaine de la francophonie. 45 bourses d'une valeur de 500 $ à 2 500 $ seront remises aux lauréats le 20 mars 1998 à Ottawa. La date limite pour les candidatures est le 6 février. Renseignements: Lucie Grégoire au (418) 681-4661 ou snf@acelf.ca ➾ Le Service de perfectionnement linguistique du CUSB vous invite à participer à la ***cinquième édition de la Dictée des Amériques***. Les demi-finales auront lieu à 13 h 30 le 24 janvier 1998 au CUSB. Les gagnants des catégories junior et senior se rendront à Montréal le 18 avril 1998 pour la finale. Inscriptions et renseignements: 235-4440. ➾ CKSB lance la deuxième édition de son concours d'écriture radiophonique ***Des Nouvelles sous l'soleil***. Cinq textes seront retenus dans chacune des quatres provinces de l'Ouest et diffusés sur les ondes de Radio-Canada en juillet 1998. La date limite d'inscription est le 31 janvier 1998. Pour obtenir un formulaire de participation ou les règlements du concours, contactez Gilles Fréchette au 788-3692. ➾ L'écriture radiophonique vous intéresse? Pensez à soumettre votre candidature pour la ***Bourse Yves-Thériault***. Les dépliants sont disponibles aux bureaux de la Société Radio-Canada. La date limite est le 31 mars 1998. ➾ La période d'inscription aux auditions et concours d'entrée de l'***École nationale de théâtre du Canada*** pour l'année scolaire 1998-1999 est en cours jusqu'au 15 février 1998. Renseignements: (514) 842-7954, poste 149 ou www.wnt.nts.com.

55 ANS ET PLUS

➾ ***Le conseil provincial de la FAFM*** tient sa prochaine réunion le 21 janvier à 13 h 30 au Club La Vérendrye (614, rue Des Meurons à Saint-Boniface). La rencontre sera précédée d'un dîner-conférence qui débutera à 12 h. Michelle Smith et Alain Laurencelle s'entretiendront des baux viagers (235-0670). ➾ Vous avez 55 ans et plus? Un peu de temps libre et beaucoup de choses à partager? ***Si vous aimeriez devenir parrain ou marraine de jeunes élèves de l'école Lavallée***, contactez Monique Fillion au 255-2081 (du 5 au 10 janvier) ou téléphonez au 235-6070 pour de plus amples renseignements.

PASTORALE

➾ ***Session Mess'AJE sur le thème de l'Exode*** (Dieu fait alliance avec son peuple) à partir du mardi 27 janvier et pendant dix semaines de 19 h à 22 h au 1007, chemin St.Mary's Inscriptions: 257-0869 avant le 16 janvier. ➾ La paroisse cathédrale de Saint-Boniface offre ***une série de 10 rencontres à l'intention des parents d'enfants de zéro à 12 ans et qui désirent devenir de meilleurs éveilleurs de la foi de leurs enfants.*** Ces rencontres auront lieu les mercredis soirs à compter du 21 janvier (Marie-Hélène Duval: 233-8849).

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

➾ Villa Vita, ***une résidence pour personnes souffrant de problèmes de santé mentale, est à la recherche de bénévoles*** pour tenir compagnie à ses pensionnaires. Pour offrir vos services, contactez Lise au 231-3769 ou le conseil Saint-Boniface des Chevaliers de Colomb.

RENCONTRES ET RÉUNIONS

➾ ***Anciens élèves, parent, amis et collègues sont conviés à une soirée de reconnaissance pour les 33 ans d'enseignement de Roger Vermette*** et ses 26 années à la direction du Collège Saint-Jean-Baptiste. La soirée aura lieu le 16 janvier à 19 h 30 au centre de curling de Saint-Jean-Baptiste. ➾ ***Habitat chez-soi*** tiendra son assemblée générale annuelle le 23 février (231-2712). ➾ La prochaine ***rencontre des orchidophiles du Manitoba*** se tiendra le 18 janvier à 14 h dans la salle 1147 du CUSB. Programme spécial pour les néophytes à 13 h.

RECYCLEZ VOS ARBRES DE NOËL

➾ ***Jusqu'au 18 janvier, les Winnipégois peuvent déposer leur arbre de Noël aux parcs Whittier (rue Saint-Joseph à Saint-Boniface) et Saint-Vital (chemin River)*** ou à l'un des sept autres dépôts désignés par la Ville. Ceux qui le désirent recevront en échange une cargaison gratuite de paillis. Renseignements: 986-5858.

SENTIER D'HIVER

➾ ***Le samedi 17 janvier:*** de 13 h à 15 h, randonnées en traîneau, clowns sur glace et dans la tente; de 16 h à 18 h, démonstration de sculpture sur neige; de 18 h à 20 h 30, patinage au flambeau. ***Le dimanche 18 janvier:*** de 13 h 30 à 15 h 30, randonnées en traîneau, labyrinthe pour enfants, curling «Bacci» et démonstration du Polar Dome.

SI ON CHANTAIT

➾ ***La chorale Les Joyeux troubadours*** reprendra ses répétitions le vendredi 23 janvier à 13 h 30 au Club Éclipse. Au programme: une variété de chants du Festival du Voyageur pour égayer la vie des personnes retenues dans des foyers ou des hôpitaux de la ville. Renseignements: 253-2584.

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Rapport sur les crues de la Rouge

On recommande une meilleure coordination transfrontalière

En cas d'une éventuelle inondation, les autorités canadiennes et américaines devraient tenter de mieux coordonner leurs activités. Plus encore, des agents de liaison canadiens devraient être postés au Dakota du Nord et au Minnesota pour assurer une meilleure transmission d'information par-delà la frontière. Voilà deux des 40 recommandations émises par la Commission mixte internationale dans son rapport provisoire sur la crue de la rivière Rouge, déposé le 12 janvier.

Responsable d'assurer la coordination de la gestion des eaux transfrontalières, la Commission mixte internationale a reçu le mandat en juin dernier d'étudier les causes et les incidences des inondations de 1997. Et selon le commissaire Pierre Béland, la Commission a jugé nécessaire de rédiger un rapport intérimaire avant le printemps 1998, pour parer en cas d'éventuelles inondations.



Archives La Liberté

Un rapport intérimaire pour aider ceux qui doivent gérer les inondations.

Outre une meilleure coordination, le Commission recommande également aux gouvernements d'améliorer leurs outils techniques afin de mieux prévoir la quantité des eaux et leurs mouvements. Une meilleure communication avec le public, les sinistrés et entre les autorités est aussi à souhaiter.

«On a aussi examiné le côté psychologique de la chose, signale Pierre Béland. Et on se rend compte que les gens ne sont pas toujours prêts pour les inondations; d'une année à l'autre, ils oublient ce qu'ils ont vécu. Parfois, ils ne croient même pas les prévisions. Il faut implanter une "culture de l'inondation", et parler dans les écoles. Les gens doivent constamment se rappeler qu'ils vivent dans une plaine inondable et qu'il faut qu'ils soient toujours prêts à faire face au pire. À titre d'exemple, ça veut dire que les gens devraient respecter les normes de construction des maisons et s'assurer qu'ils sont protégés.»

La Commission mixte internationale prévoit remettre son rapport final en juin 1999. Entre-temps, elle a entre autres l'intention de commander des études techniques approfondies ainsi que de consulter les résidants de la vallée de la Rouge en février sur les résultats du premier rapport. Au moment d'aller sous presse, les dates et les lieux exacts de ces consultations n'avaient pas encore été dévoilés.

Carole THIBEAULT

Forum des gens d'affaires francophones du Canada

Les organisateurs sont prêts

Après déjà plus de trois mois de travail intensif, les organisateurs du deuxième Forum des gens d'affaires francophones du Canada se disent prêts pour l'événement. De plus, c'est sous la présidence d'honneur du Franco-Manitobain Charles Laflèche, que se rencontreront à Winnipeg quelque 300 invités et délégués provinciaux, du 12 au 14 février.

«Nous avons choisi Charles à cause de sa réussite commerciale mais aussi parce qu'il est dynamique et qu'il est jeune. En plus, il fait des affaires au niveau national et même international», explique le président du comité organisateur, Raymond Poirier. Charles Laflèche est fondateur et président de la compagnie Momentum Software qui se spécialise dans le mise au point de logiciels de gestion pour institutions de santé et foyers pour personnes âgées.

Hélène Bulger et Laurent Tétreault ont pour leur part été choisis pour agir à titre de maîtres de cérémonie pendant toute la durée du forum qui se déroulera au Centre des congrès. Rappelons que les ateliers porteront sur quatre grands thèmes: les nouvelles tendances en valeur ajoutée, le tourisme patrimonial, le tourisme vert et le programme Rues principales. Les affaires internationales seront également à l'ordre du jour.

L'une des plus grandes réussites du forum, selon Raymond Poirier, serait la mise sur pied d'un réseau touristique francophone pancanadien, projet dont on parle depuis déjà quelques années. Aussi, le forum a pour but d'amener les différents organismes à mission économique des provinces à être reconnus.

Enfin, le deuxième Forum des gens d'affaires francophones n'a pas encore eu lieu qu'on parle déjà du troisième, prévu à Moncton en l'an 2000, de concert avec le sommet économique de la francophonie mondiale qui aura lieu dans cette ville du Nouveau-Brunswick.

Carole THIBEAULT

Panne généralisée

Et si ça nous arrivait?

Tous les yeux sont tournés vers le Québec depuis la semaine dernière, alors qu'une interminable tempête de pluie verglaçante a fait des dégâts inimaginables. Tandis que l'aide s'organise pour venir en aide aux sinistrés, *La Liberté* a cherché à savoir si le Manitoba est bien organisé pour répondre à un pareil sinistre. On a aussi joint des Franco-Manitobains vivant dans les régions sinistrées, et raconté comment des habitants de Saint-Jean-sur-Richelieu vivent ces temps difficiles.

Peut-on jamais être complètement prêt à affronter une catastrophe de l'ampleur de celle vécue par des milliers de citoyens de l'Ontario, du Québec et des Maritimes? Non, croit le coordonnateur des services d'urgence à la ville de Winnipeg, Mark Bennett. «Nous serions aussi prêts que possible, indique-t-il, mais je mentirais si j'affirmais que nous serions en meilleure posture qu'eux.»

Il existe au Manitoba un Comité intergouvernemental composé de 43 membres issus des trois niveaux de gouvernements et chargé d'établir et de tester différents plans d'urgence. Ce Comité dispose d'un inventaire complet des ressources matérielles et personnelles, explique le directeur général de Protection civile Canada, Harrold Clayton. Il se rencontre une fois par mois, explore différentes situations d'urgence possible et élabore des plans d'action. Il n'est cependant pas en charge des opérations. Ce sont en effet les municipalités qui élaborent leur propre plan d'urgence et prennent la responsabilité pour ce qui se passe sur leur territoirey compris quand l'armée est appelée à la rescousse.

«Malgré tout, il aurait été très difficile de planifier en vue d'une catastrophe comme celle qui sévit actuellement au Québec, fait remarquer Harrold Clayton. Aucun gouvernement ne dispose de façon permanente des équipements nécessaires pour traverser une telle catastrophe, mais il devrait savoir où aller les chercher.»

Le Manitoba dans son ensemble n'est pas sujet aux averses de pluie verglassante, explique le responsable des affaires publiques chez Hydro Manitoba, Glenn Schneider. «Et lorsque ça nous arrive, le temps ne reste pas stationnaire assez longtemps pour que nous en ressentions les effets», ajoute-t-il.

L'ouest de la province, plus vulnérable au verglas, fait l'objet d'une surveillance serrée de la part de Hydro Manitoba. «On sait tout de suite s'il y a accumulation de glace sur les pylônes et les câbles, continue Glenn Schneider. Lorsque ça se produit, on est en mesure d'augmenter temporairement le voltage du courant qui passe par ces lignes, ce qui fait fondre la glace.»

Glenn Schneider rappelle qu'en 1986, 19 pylônes des lignes à haute tension qui transportent l'électricité des stations de Gillam vers le sud de la province ont été mis à terre par le passage d'une tornade, phénomène beaucoup plus courant dans les Prairies. «Mais aucun de nos clients n'a senti les effets parce que nous avons été en mesure de nous brancher sur le système de distribution américain. C'est d'ailleurs beaucoup plus facile pour nous de nous adresser aux Américains qu'aux autres provinces parce que la majorité de nos exportations d'électricité se font vers les États-Unis.»

Toutefois, indique-t-il, lorsque, comme au Québec, on fait face à la chute de tout un circuit, alors la seule option est de rebâtir le réseau un pylône à la fois. «On ne peut pas se préparer pour ce genre de catastrophe autrement qu'en ayant un personnel formé sous la main. Heureusement, contrairement à la Colombie-Britannique et à l'Alberta qui ont réduit leurs effectifs et donnent à contrat l'entretien de leur système, le Manitoba dispose d'assez de monteurs de lignes et d'ingénieurs pour faire face à une situation d'urgence, fait remarquer Glenn Schneider. De plus, nous avons dans le passé aidé les équipes du Dakota du Nord et du Sud et nous savons qu'elles seraient à notre disposition en cas de besoin.»

La ville de Winnipeg dispose également d'un plan d'urgence général pouvant s'appliquer tant aux tornades qu'aux tremblements de terre. C'est d'ailleurs ce plan qui a été mis en action lors des inondations du printemps, fait remarquer le coordonnateur des services d'urgence à la ville de Winnipeg, Mark Bennett. «Nous avons identifié les centres et édifices pourvus de génératrices et capables d'accueillir des personnes déplacées. On pense par exemple aux hôpitaux, à certains foyers pour personnes âgés, à la base militaire et aux grands hôtels. Ce que nous avons remarqué lors de l'inondation de 1997, c'est que beaucoup plus de gens que prévu avaient besoin de logement en ville. Nous avions prévu que 80 % des évacués logeraient dans leur famille mais ce ne sont finalement que 60 % des gens qui l'ont fait.»

Dans le cas d'une panne de courant généralisée en plein mois de janvier, la première priorité des services d'urgence serait de rétablir l'électricité aux hôpitaux. «La raison est que plusieurs patients ne peuvent simplement pas être transportés en lieu sûr, précise Mark Bennett. De plus, l'hôpital devient un lieu de refuge pour les personnes âgées qui sont plus vulnérables.» En cas d'évacuation, les autobus de la ville de Winnipeg seraient mis à la disposition des services d'urgence. Dans tous les cas, précise-t-il, les familles seraient gardées intactes. Pas question en effet de se retrouver comme en 1989 lors des incendies de forêt au nord de la province, avec la mère et les enfants évacués à Winnipeg et le père à Brandon.

Le centre nerveux des opérations, l'équipe d'information publique, est aussi chargé de diffuser les informations pertinentes émanant de l'administration municipale ou provinciale. «Cette équipe, normalement composée de 18 personnes a été enflée à 299 personnes pendant les inondations de 1997, souligne Glenn Schneider. Environ le tiers des effectifs de la Ville ont été redéployés à un service ou à un autre. C'est toujours plus facile d'utiliser ses propres effectifs que de faire venir des gens de l'extérieur.»

Comme le fait remarquer Glenn Schneider, charité bien ordonnée commence par soi-même. «Les citoyens doivent être en mesure d'être autosuffisants pour au moins 72 heures.» Ceci signifie que tous devraient posséder une radio et des piles fraîches, une trousse et un guide de premiers soins, ainsi qu'une source de chaleur efficace et sûre. «Ils doivent aussi avoir assez de nourriture et d'eau potable. On recommande généralement quatre litres d'eau par personne par jour. Ça représente 48 litres d'eau pour une famille de quatre! Personne n'a ça dans son sous-sol, mais tout le monde devrait au moins posséder des récipients pour charrier de l'eau!»

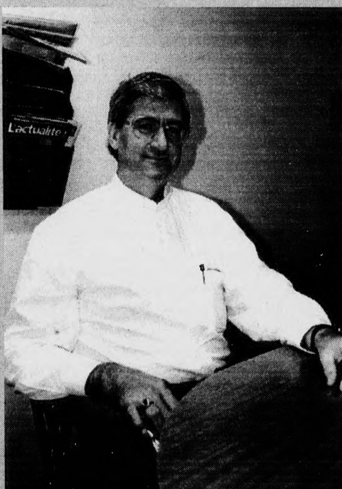
Anie CLOUTIER

Pas d'électricité au Québec

Des Franco-Manitobains font la lumière sur la question

Des milliers de foyers de l'Ontario, du Québec et des Maritimes sont toujours sans électricité depuis le 5 janvier alors que des averses répétées de pluie verglassante se sont abattues sur l'Est du pays, fendant sur leur passage arbres centenaires, pylônes et poteaux d'électricité. Au plus fort de la crise, plus de un million de foyers québécois ont été privés d'électricité. Parmi les personnes touchées, *La Liberté* a retracé Rita Simoens, Hubert Gauthier et Lorraine Holtmann, trois Manitobains expatriés. Voici ce qu'ils ont vécu:

Originaire de Saint-Boniface, Rita Simoens habite à Longueuil sur la rive sud de Montréal depuis deux ans. «On est sur la ligne d'alimentation d'un hôpital, indique-t-elle. C'est probablement pour ça qu'on n'a été privés d'électricité que pendant 16 heures du vendredi 9 au samedi 10 janvier. On a hébergé des amis pendant trois jours. Le quartier où on habite est de construction récente, il y a moins de gros arbres alors on voit moins de dégâts. Mais dans le vieux Longueuil, près de Saint-Lambert, beaucoup de vieux gros arbres ont été dévastés.»



Hubert Gauthier: un Franco-Manitobain en exil sur la rive sud de Montréal qui témoigne des répercussions de la tempête de verglas.

«Il faut presque le voir pour le croire, lance quant à lui Hubert Gauthier. À Longueuil, les arbres en ont pris un coup!» Également originaire de Saint-Boniface, Hubert Gauthier vit au Québec depuis 1978. Ancien sous-ministre adjoint à la Santé, il a quitté la fonction publique et travaille depuis le 24 novembre dans une entreprise privée spécialisée dans l'exportation de services de santé.

«Certains n'ont plus d'électricité depuis huit jours, indiquait-il le 13 janvier. Nous, on en a été privés deux fois. Une première fois pendant 24 heures le lundi et ensuite pendant quatre jours du 9 au 12 janvier. On avait un foyer dans la maison et on aurait pu essayer de rester, mais on a trouvé ça plus pratique d'aller chez des amis. Les plus mal pris sont ceux qui n'ont nulle part où aller et qui sont obligés de rester dans les gymnases et les centres communautaires. Au plus fort de la panne, le Cégep a accueilli jusqu'à 2 500 personnes. J'aurais pas voulu aller là. Tous ceux qui ont pu l'éviter l'ont fait.»

Hubert Gauthier lève cependant son chapeau aux organisateurs des services d'urgence. «C'est assez fantastique de voir avec quelle vitesse ils ont trouvé du logement, des couvertures et de la nourriture pour les gens. L'information qu'on reçoit par la radio locale est toujours juste. C'est sûr qu'il y a eu quelques problèmes au début, quand tout le monde s'est mis à chercher des piles et des chandelles en même temps, mais ce n'était certainement pas dû à une mauvaise organisation.»

Résidante de Saint-Hyacinthe, Lorraine Holtmann a été plus durement touchée. Originaire de Saint-Jean-Baptiste, elle se débrouille tant bien que mal sans électricité depuis le 5 janvier. «La rue a l'air déserte. Les arbres sont réduits de moitié et les saules pleureurs n'ont plus que leur tronc. Les voisins ont essayé de rester chez eux au début, mais après deux ou trois jours, ils ont commencé à manquer de chandelles et de kérosène, alors ils sont partis chez des parents, des amis ou à leur chalet pourvu d'un foyer. La plupart reviennent de temps en temps pour jeter un coup d'œil à leur maison.»

Dans les environs de Sainte-Hyacinthe, le courant commence à se rétablir, indique Lorraine Holtmann. Mais pour les plus sérieusement atteints, il faudra peut-être patienter encore deux semaines avant que la vie ne revienne à la normale.

«On est chanceux parce qu'on a deux foyers et un poêle à bois. On arrive à prendre des bains au sauna et à faire la cuisine sur le feu. On a accueilli des amis et des amis d'amis qui viennent dormir ou pour faire la cuisine. Le problème c'est le bois. Les premiers jours, on devait faire de longues files pour le bois et l'essence. Les gens avaient des problèmes d'approvisionnement, ça se chamaillait. Mais tranquillement les gens s'organisent, on commence à recevoir des chargements de bois de la Gaspésie et on arrive à aller faire l'épicerie à des prix raisonnables. La radio locale, c'est notre lien avec le monde extérieur. C'est comme ça qu'on sait quand un guichet automatique va fonctionner, quand un bureau de médecin sera ouvert et où trouver du bois et de l'essence.»

C'est aussi la radio locale qui organise des tribunes libres, sortes de thérapies de groupe, où les sinistrés sont invités à vider leur sac d'angoisses et de frustrations. «Nous on a le moral. En fait, notre plus gros problème, c'est de faire le lavage!», lance-t-elle en riant. Lorraine Holtmann trouve même une pointe d'ironie à la situation. «C'est drôle, confie-t-elle, lors des inondations au Manitoba, c'est moi qui prenais des nouvelles de mon frère Florent Beaudette et maintenant, c'est lui qui s'inquiète pour nous.»

Témoignage

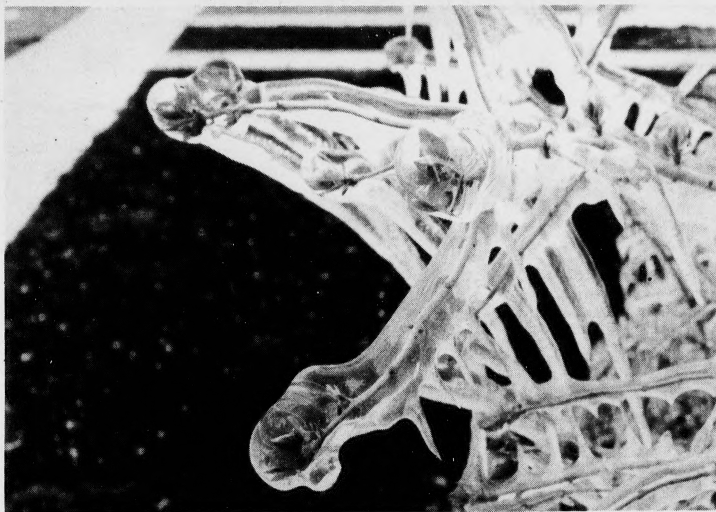
La vie dans le noir chez deux familles de sinistrés

Ou comment on organise sa vie quotidienne quand on vit dans une ville privée d'électricité et qu'on préfère ne pas quitter sa maison.

Saint-Jean-sur-Richelieu, c'est la ville où j'ai grandi. Mes parents y sont encore, j'y ai des tantes, mon frère, ses enfants, mes beaux-parents.

Sur le boulevard Gouin, mes parents et mes beaux-parents, qui se trouvent à être voisins, partagent depuis la semaine dernière une génératrice. Ils se sont installés pour traverser la panne sans savoir quel siège ils se préparaient à tenir, concentrant leurs activités dans certaines pièces des maisons et condamnant les autres, occupant leur journée à tenter de trouver ce dont ils ont besoin pout tenir le fort: du combustible, des chandelles, de la nourriture, de l'argent.

Samedi après-midi, mon père, Georges, a fait la file pendant trois heures pour acheter l'essence nécessaire pour alimenter la génératrice. En début de semaine, raconte-t-il, d'autres stations-services de Saint-Jean se sont enfin décidées à rouvrir leurs portes. «Et quand on sait où aller, dit-il, on fait la file pendant dix minutes plutôt qu'une heure!»



Les averses de pluie verglaçante font en général le bonheur des photographes tant elles embellissent le paysage... Mais ce n'est pas sa beauté que les Québécois retieindront de celle qui s'est abattue sur eux la semaine dernière.

Il n'y a pas que l'essence qui était rare, les premiers jours: c'était aussi le cas de l'huile à fondue, de l'huile à lampe et des chandelles. Encore maintenant, quand on en trouve, il faut parfois y mettre le prix, parce que des commerçants sont tentés de profiter de la situation. «Le propriétaire du Marché aux puces de Saint-Luc s'est même fait dénoncer en ondes, raconte Georges. Des gens ont appelé une station de radio pour se plaindre... Ç'a n'a pas été long qu'il a baissé ses prix! Un autre commerçant vendait ses chandelles un prix de fou; j'ai reviré de bord et je lui ai dit que j'allais en trouver ailleurs!» Mais on voit aussi l'inverse: lundi matin, une épicerie de Saint-Jean fournissait gratuitement aux sinistrés une bouteille d'huile à lampe par personne.

Plus les gens s'organisent, plus il est facile de se ravitailler, explique mon père. Et ceux qui sont à la recherche de bois de chauffage, de médicaments ou de réponses à leurs questions peuvent s'informer à la radio ou auprès de la Ville. Mardi, ils ont pu passer à des comptoirs de fortune ouverts par leur banque et obtenir de l'argent liquide, autre denrée qui commençait à se faire rare.

Aussi précaires que soient leurs conditions de (sur)vie actuelles, mes parents et mes beaux-parents, qui accueillent tous les deux amie ou parenté, figurent parmi les «chanceux»: ils arrivent à se chauffer, à manger chaud et même à prendre une douche chaude. Chez mes parents, le chauffe-eau fonctionne au gaz naturel comme si de rien n'était!

Mais la fatigue, elle, se fait tout de même sentir. Cuisiner les repas à partir d'un ensemble à fondue comme le fait ma belle-mère, Jeanne, ça finit par demander pas mal d'imagination et de patience! Ma mère, Muriel, a installé une cuisine de fortune au sous-sol. «Je prépare les repas à la poêle électrique quand la génératrice fonctionne, explique-t-elle. Et ça n'a pas souvent rapport avec les heures normales des repas!»

À l'extérieur, le paysage reste terriblement désolant. «Au lendemain de la tempête, on avait l'impression d'avoir traversé une guerre.» Partout les poteaux sont tombés, des branches d'arbres traînent par terre, des fils pendent à la hauteur du corps ou sont à terre. Il y a six pouces de glace sur le trottoir encore très glissant. «Si j'essaie de sortir l'auto de ma cour, raconte mon beau-père Robert, le fond frotte sur la glace du trottoir tellement il y en a épais!»

Sur la rue Bouthillier, près de la voie ferrée, des poteaux d'électricité sont tombés comme une série de dominos dans la nuit de vendredi à samedi. Le bruit, paraît-il, était assez spectaculaire. Ailleurs, ils ont vu un poteau qui, dans sa chute, a manqué d'un pied la maison près de laquelle il s'est affaissé. Partout, on voit des maisons qui ne sont plus raccordées au système d'alimentation d'Hydro-Québec.

«Qu'est-ce que vous voyez à la télé?» demande ma mère qui souligne l'ironie de la situation: être à la fois dans le feu de l'action et privés des images qui permettraient de se faire, peut-être, une meilleure idée des événements. C'est parfois moi qui, de Winnipeg, leur raconte ce qu'on apprend sur leur propre situation! Mon beau-père était ainsi bien satisfait de savoir que le maire de Saint-Jean s'était publiquement débattu pour ses concitoyens. Il avait l'impression que personne ne parlait d'eux!

Malgré l'offre d'hébergement de sa sœur en sécurité à Laval, on sent dans sa voix que mon père n'a pas perdu le moral et qu'il est prêt à tenir bon encore, et jusqu'au bout il l'espère. Même chose du côté de mes beaux-parents. Et en cela ils ne sont pas différents d'une bonne partie de leurs concitoyens. S'ils font le compte des voisins qui sont partis et de ceux qui sont restés, ces derniers l'emportent haut-la-main. En fait, tous ceux qui ont un foyer ou un poêle à bois semblent préférer rester.

«Il y a des gens qui se promènent la nuit et qui regardent dans les maisons, pour voir si elles ont l'air abandonné», raconte Georges. Une voisine a ainsi reçu de la visite. Elle a fait du bruit pour alerter les voleurs, qui se sont enfuis. La nouvelle a fait le tour du quartier; Georges et Robert en sortent plus convaincus encore qu'il leur faut protéger leur propriété.

«Je commence à comprendre ce par quoi les gens sont passés, chez vous, avec les inondations, mentionne Muriel. Mais c'est quand même moins pire ici. Quand on sera tannés, on aura juste à prendre l'auto et à partir!» «Au moins, ici, quand ça va être fini, nos maisons n'auront pas de dommages», ajoute Jeanne.

Pas facile non plus de trouver refuge chez des amis ou de la famille... quand les amis et la famille n'étaient pas mieux nantis que vous! En fin de semaine, ma belle-soeur de Pointe-aux-Trembles et mon beau-frère de La Prairie étaient eux aussi dans le noir.

Mon frère qui a trois jeunes enfants a trouvé refuge chez sa belle-mère à Montréal. Une de mes tantes, qui avait réussi jusque-là à se tenir au chaud en brûlant des chandelles et de l'huile à fondue, a finalement quitté son appartement glacial pour se réfugier chez sa voisine d'en bas. Leur propriétaire (un monteur de lignes pour Hydro-Québec!) y a installé un poêle en bois et leur fournit le combustible.

À Saint-Jean, mardi, des patrouilles commençaient à faire le tour des quartiers et à évacuer ceux qui ne peuvent se chauffer adéquatement. Pendant ce temps, mes parents sont à la recherche d'une autre génératrice, de façon à ce que les deux maisons puissent être alimentées en électricité sans qu'ils soient obligés d'emprunter la génératrice du voisin trois fois par jour. «On nous dit qu'on en a pour un mois», raconte Muriel. Alors autant être le mieux installés possible!

«C'est pas beau ici, dit-elle, mais il paraît que c'est pire à Saint-Hyacinthe.» Sa voisine Jeanne aura le même commentaire... Comme quoi, même plongés dans le noir, il y a toujours un endroit plus sombre que chez soi.

Sylviane LANTHIER

OFFRE D'EMPLOI

Directeur(trice) de garderie

Le P'tit bonheur inc. est à la recherche d'un(e) directeur(trice) de garderie préscolaire et scolaire de langue française. Le(la) candidat(e) retenu(e) sera chargé(e) de travailler avec un conseil d'administration conformément aux règlements établis par le Bureau de Services de la garde de jour du Manitoba. Il(elle) sera responsable de l'administration quotidienne et financière de la garderie, la gestion de six éducateur(trice)s, les soins et la sécurité de 45 enfants et l'implication des parents dans le bon fonctionnement de la garderie.

Le(la) candidat(e) doit détenir un diplôme en services de garde au niveau T.S.E. III en vertu de la Loi sur les garderies d'enfants du Manitoba. De plus, il(elle) doit posséder un certificat de premiers soins et avoir de l'expérience dans la gestion de garderie. La personne choisie doit être capable de s'exprimer clairement et correctement oralement et par écrit en français et en anglais. Il(elle) doit posséder beaucoup d'entregent et d'excellentes compétences en matière d'analyse, d'organisation, de résolution de problèmes, de prise de décisions et de travail en groupe.

Salaire: 34 689 $ à 42 984 $

Date limite: le 30 janvier 1998.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Madame Claudette Toupin, présidente
Le P'tit Bonheur inc.
706, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W5



L'Office national de l'énergie

AVIS DE POSTE VACANT

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

POSTE DE PRÉSIDENT(E) DU CONSEIL

L'Office national de l'énergie, créé en 1959 en vertu d'une loi du Parlement, est un tribunal quasi judiciaire. L'Office a pour principales responsabilités de réglementer certains aspects du commerce de l'énergie, d'approuver les activités pétrolières et gazières dans certaines régions pionnières et d'examiner les demandes concernant la construction d'oléoducs et de gazoducs interprovinciaux et internationaux, et de lignes internationales de transport d'électricité. L'Office veille également à ce que la construction et l'exploitation des installations approuvées se déroulent en toute sécurité, et réglemente les droits et les tarifs se rapportant aux pipelines interprovinciaux et internationaux pour s'assurer qu'ils sont justes, raisonnables et non discriminatoires. L'Office a le pouvoir de demander la tenue d'enquêtes touchant un aspect particulier de la situation énergétique et de préparer des rapports. L'Office mène en outre des études et rédige des rapports à la demande du ministre des Ressources naturelles.

Lieu: Calgary (Alberta)

La personne choisie possède des antécédents professionnels dans des domaines tels que la comptabilité, l'économie, le génie, l'environnement, la géologie ou le droit; un diplôme d'études supérieures serait un atout. La personne retenue possède de solides compétences en gestion acquises grâce à une expérience appréciable dans un poste de cadre supérieur, de préférence dans le secteur de la réglementation de l'énergie. La personne retenue doit avoir une bonne connaissance et une bonne compréhension de l'industrie énergétique, tant au Canada qu'à l'étranger, de même qu'une connaissance suffisante des divers domaines d'activité du personnel de l'Office national de l'énergie. La personne sélectionnée doit posséder des aptitudes supérieures sur le plan des relations interpersonnelles et des communications afin d'entretenir de bonnes relations avec les hauts fonctionnaires à l'échelon national et international. Impartialité, esprit d'équipe, capacité à rendre des décisions judicieuses, indépendance et ouverture d'esprit sont des qualités essentielles pour ces postes.

La personne choisie doit posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résidente permanente.

La personne retenue doit être disposée à déménager et à résider à Calgary (Alberta) ou dans un lieu suffisamment proche de cette ville.

La connaissance des deux langues officielles est un atout.

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

Cette annonce paraît afin de permettre au gouverneur en conseil de trouver des candidats qualifiés pour ces postes. Cependant, le recrutement ne se limite pas à cette seule façon de procéder.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 31 janvier 1998** à l'adresse suivante: **Cabinet du Premier ministre, Directeur des nominations, Édifice Langevin, Pièce 406, 80, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0A2, (613) 957-5743 (télécopieur).**

Canadä



BANQUE NATIONALE DU CANADA

recherche un(e)

secrétaire bilingue

à temps partiel (20 heures/semaine)

faisant preuve de dynamisme et d'un sens aigu d'organisation.

Vous devez avoir au moins six mois d'expérience en secrétariat, et maîtriser WordPerfect ainsi que Lotus 1-2-3.

Expérience en enregistrement de titres de propriété et de P.P.S.A. sera considérée comme un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 23 janvier 1998** à:

Gaby Carrière, directrice service à la clientèle
Banque nationale du Canada
179, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

OFFRE D'EMPLOI



La Société franco-manitobaine est à la recherche de cinq (5) candidat(e)s énergiques, de bonne humeur et rempli(e)s de «joie de vivre» pour travailler au service du Centre d'information 233-ALLÔ pendant le Festival du Voyageur du 13 au 22 février 1998. Les candidat(e)s doivent posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais tout en étant soucieux(ses) de la qualité du service au public (en personne ou au téléphone).

Les candidat(e)s choisi(e)s répondront aux appels du public au 233-ALLÔ (CCFM), au Parc du Voyageur et/ou au Parc Provencher concernant les activités du Festival.

Pour plus de renseignements, contactez Madame Angèle Bernardin au 233-ALLÔ (233-2556) ou au 1-800-665-4443.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba



La Division scolaire La Montagne n° 28

est à la recherche d'un

PROFESSEUR

pour la période du 1er février au 30 juin 1998, pour le complexe scolaire de Saint-Claude.

Matières à enseigner : Sciences (anglais) VII, VIII, S1
Français VII
Biology 30S
Catéchèse VII

Les personnes intéressées doivent soumettre leur demande ainsi que leur curriculum vitae à l'attention de:

Henri Bouvier, directeur général
Division scolaire La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Téléphone: 1-248-2228 Télécopieur: 1-248-2482

Les Heures Claires Centre éducatif francophone

recherche un.e

ÉDUCATEUR(TRICE) EN SERVICES DE GARDE
Niveau I ou Niveau II

- Emploi à temps plein de janvier à juin 1998.
- Avantages sociaux.
- Français parlé et écrit.
- Salaire à négocier selon l'expérience.

Contactez Yolanda denBrok ou Véronique Vilain au 233-4442.



CWB

La Commission canadienne du blé

Analyste des transports

La Division des transports de la Commission canadienne du blé requiert les services d'un analyste des transports. Sous l'autorité du gestionnaire principal des opérations céréalières, le titulaire se chargera de planifier et d'analyser l'acheminement de grain à partir des zones rurales jusqu'à la destination finale, d'élaborer des politiques et des façons de procéder et de communiquer avec les intervenants du secteur céréalier, notamment dans le cadre de la surveillance du rendement de l'acheminement des grains.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en économie agricole et avoir une connaissance attestée du transport des grains, notamment au niveau de la manutention et de l'acheminement. Les candidats doivent pouvoir bien communiquer à l'oral et par écrit, faire preuve d'initiative et de discernement et être aptes à résoudre des problèmes et à prendre des décisions. Les candidats doivent savoir utiliser un ordinateur personnel sous la plate-forme Windows pour exploiter des chiffriers complexes et un progiciel de traitement de texte. L'anglais est la langue de travail.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae et d'indiquer leurs attentes salariales ainsi que des références, **au plus tard le vendredi 23 janvier 1998**, à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5
ou par télécopieur, au (204) 983-1209



CWB

La Commission canadienne du blé

Vérificateur interne

Sous l'autorité du directeur, Vérification interne, le titulaire sera chargé d'assurer la conduite de vérifications générales, financières et opérationnelles dans l'ensemble de l'organisation.

QUALITÉS REQUISES: Le candidat retenu sera une personne fortement motivée, possédant des compétences reconnues en relations interpersonnelles, en communication et en analyse. Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire en comptabilité et posséder une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la vérification. Une préférence sera accordée aux personnes détenant la certification officielle de comptable agréé. La capacité d'effectuer la vérification de systèmes d'information constituera un atout. L'anglais est la langue de travail.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références, **au plus tard le vendredi 23 janvier 1998**, à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5
ou, par télécopieur, au: (204) 983-1209

OFFRE D'EMPLOI

Comptable

Gravier Collet Gravel Inc. de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) est à la recherche d'une personne à temps plein pour des services de comptabilité.

Exigences:

La personne doit être connaissante dans les ordinateurs (préférablement avec le Great Plains Accounting) et la comptabilité.

Salaire:

Selon les qualifications et l'expérience.

Entrée en fonctions:

Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 30 janvier 1998** à:

M. Gilles Collet
Gravier Collet Gravel Inc.
C.P. 100
Notre-Dames-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
ou par télécopieur au
(204) 248-2650

N.B.: les appels téléphoniques ne seront pas acceptés.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Poste temporaire – Bibliotechnicien.ne
Collège Louis-Riel

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour le poste de bibliotechnicien.ne au Collège Louis-Riel.

Durée de l'emploi : du 6 février à la mi-mars 1998.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur du collège **avant le vendredi 23 janvier 1998** :



Monsieur Alexis Bertrand, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2

Téléphone: 237-8927 Télécopieur: 235-0139

Le Centre Culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un.e

aide à l'entretien

à temps partiel (14 à 16 jours par mois)

Sous la direction du gérant de l'entretien, l'employé aura la responsabilité de l'entretien régulier de l'intérieur et de l'extérieur de l'édifice du CCFM.

Expériences:

- facilité à communiquer en français et en anglais;
- capable d'accepter des directives et de travailler en équipe.

Rémunération: selon l'expérience.

Entrée en fonctions: à négocier.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 21 janvier 1998** à:



M. Denis Sicotte
Gérant de l'entretien
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

L'Office national de l'énergie

AVIS DE POSTES VACANTS
OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
POSTES DE MEMBRE

L'Office national de l'énergie, créé en 1959 en vertu d'une loi du Parlement, est un tribunal quasi judiciaire. L'Office a pour principales responsabilités de réglementer certains aspects du commerce de l'énergie, d'approuver les activités pétrolières et gazières dans certaines régions pionnières et d'examiner les demandes concernant la construction d'oléoducs et de gazoducs interprovinciaux et internationaux, et de lignes internationales de transport d'électricité. L'Office veille également à ce que la construction et l'exploitation des installations approuvées se déroulent en toute sécurité, et réglemente les droits et les tarifs se rapportant aux pipelines interprovinciaux et internationaux pour s'assurer qu'ils sont justes, raisonnables et non discriminatoires. L'Office a le pouvoir de demander la tenue d'enquêtes touchant un aspect particulier de la situation énergétique et de préparer des rapports. L'Office mène en outre des études et rédige des rapports à la demande du ministre des Ressources naturelles.

Lieu: Calgary (Alberta)

La personne choisie possède des antécédents professionnels dans des domaines tels que la comptabilité, l'économie, le génie, l'environnement, la géologie ou le droit; un diplôme d'études supérieures serait un atout. Les personnes retenues doivent avoir une bonne connaissance et une bonne compréhension de l'industrie énergétique, tant au Canada qu'à l'étranger, de même qu'une connaissance suffisante des divers domaines d'activité du personnel de l'Office national de l'énergie. Les personnes sélectionnées doivent posséder des aptitudes supérieures sur le plan des relations interpersonnelles et des communications. Impartialité, esprit d'équipe, capacité à rendre des décisions judicieuses, indépendance et ouverture d'esprit sont des qualités essentielles pour ces postes.

La personne choisie doit posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résidente permanente.

La personne retenue doit être disposée à déménager et à résider à Calgary (Alberta) ou dans un lieu suffisamment proche de cette ville.

La connaissance des deux langues officielles est un atout.

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

Cette annonce paraît afin de permettre au gouverneur en conseil de trouver des candidats qualifiés pour ces postes. Cependant, le recrutement ne se limite pas à cette seule façon de procéder.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 31 janvier 1998** à l'adresse suivante: **Directeur-adjoint, Nominations, recrutement et planification de la relève, Secrétariat des Priorités de gestion et du Personnel supérieur, Bureau du Conseil privé, Édifice du Bureau de poste, Pièce 106, 59, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0A3, (613) 957-5006 (télécopieur).**

Canadä

Chalet Malouin Inc.

Saint-Malo (Manitoba) R0A 1T0
1-204-347-5753

Gérant.e de projet

Le Chalet Malouin est un centre de soins résidentiels de 38 chambres auquel s'ajoute un complexe de 46 appartements pour personnes âgées.

Le ou la candidat.e sera responsable de la gérance du centre, y inclus le personnel, les besoins opérationnels, la préparation de tout état financier nécessaire, et s'assurera que le centre se conforme à toutes les normes en vigueur.

Le ou la candidat.e doit être bilingue, français et anglais, à l'oral et à l'écrit. Il (elle) devra aussi connaître l'informatique et avoir des connaissances de base en comptabilité.

Poste à temps plein. Salaire négociable.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à:

Denis Fillion, président
Chalet Malouin Inc.
C.P. 1010
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0

Date de clôture: le 27 janvier 1998

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Orthopédagogue

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un.e orthopédagogue à 70 % du temps au Collège Louis-Riel.

La préférence sera donnée aux candidat.e.s qui ont une formation et de l'expérience dans le domaine de l'orthopédagogie.

L'entrée en fonction se fera : le 2 février 1998
Contrat temporaire – 70 % du temps
Niveau – 7, 8 et S1

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant le lundi 26 janvier 1998** :



Monsieur Alexis Bertrand, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2

Téléphone: 237-8927 Télécopieur: 235-0139

La Division scolaire du Cheval Blanc n° 20

L'École St. Eustache
est à la recherche d'un
professeur bilingue
à .25 du temps
(75 minutes par jour)
pour la 4e année
débutant aussitôt que possible
jusqu'au 26 juin 1998.

Envoyez votre demande ainsi que le noms de trois références à:

Léona Painchaud, directrice
École St. Eustache
Saint-Eustache (Manitoba)
R0H 1H0

Téléphone: 1-204-353-2869
Télécopieur: 1-204-353-2137

Recyclez ce journal!

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE LOUISE HINCE, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 400, avenue St-Mary, 9e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5, à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 29001-1) le ou avant le 9e jour de février 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de janvier 1998.

TAYLOR MCCAFFREY
AVOCATS & NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Tél.: 988-0304

Le Réseau canadien pour la santé des femmes

Nous sommes heureux d'annoncer que le RCSF recherche deux personnes douées de créativité et d'initiative qui se sentiraient à l'aise dans un milieu de travail en mouvement continuel. Ces personnes doivent posséder d'excellentes habiletés de communication verbale et écrite, dans les deux languages officielles, et la capacité de résoudre des problèmes, ainsi que la connaissance nécessaires pour utiliser le courrier électronique et le traitement de texte pour encoder en language HTML. De l'expérience dans les domaines touchant la santé des femmes et les organismes sans but lucratif sera considérée comme un atout important. Ce projet est présentement financé pour une durée maximale de quatre ans. Nous anticipons que le travail sera exigeant mais nous sommes commis à aussi avoir du plaisir!

1. **Coordinatrice(eur) des communications et éditrice:** La personne occupant de poste se charge de la coordination et de la production d'un bulletin trimestriel et d'autres documents et publications du RCSF. Elle s'occupe aussi des communications avec les membres et de la promotion, des stratégies de marketing social et du développement de la base de souscription. Exigences: En plus de ce qui est mentionné ci-dessus, on recherche de l'expérience dans les aspects entourant la gestion d'une petite revue, y compris des talents en rédaciton et en édition. De l'expérience dans le domaine de l'édition des sites Web sera considérée comme un atout. Échelle salariale: 32 000 $ à 38 000 $.

2. **Coordinatrice(eur) du site Web:** Ce poste à mi-temps comprend les fonctions suivantes: conception et maintien du site Web du RCSF; écriture et édition pour ajouter au site existant; et travail d'appui dans ces domaines pour les membres et le personnel. Exigences: Expérience documentée en conception de sites Web, habiletés en écriture; et expérience avec les agences de services sociaux. Seront considérés comme des atouts: connaissance des questions liées à la santé des femmes; formation dans le language Java et la capacité d'utiliser celui-ci et de l'expérience avec les bases de données électroniques. Échelle salariale: 16 000 $ à 19 000 $ par année (mi-temps).

Qui sommes nous?

Le Réseau canadien pour la santé des femmes est un réseau réunissant des individus, des groupes, des organismes et des institutions préoccupés par les enjeux liés à la santé des femmes. Nos buts comprennent: fournir un accès plus libre aux renseignements, aux ressources et aux recherches dans le domaine de la santé; produire des documents et ressources faciles à utiliser; et agir comme défenseur sur les questions et tendance actuelles et futures touchant la santé des femmes. Nous participons activement dans le programme de Santé Canada, Centres d'excellence pour la santé des femmes, plus particulièrement dans le but de promouvoir davantage la communication, le partage de l'information et l'interaction entre les intervenants intéressés. Pour plus de renseignements, consultez notre site Web.

Le RCSF souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage les femmes autochtones, les membres de minorités visibles ou linguistiques, les lesbiennes et les handicapés à soumettre leur candidature.

Veuillez remettre votre curriculum vitae à la coordinatrice en chef **avant le lundi 26 janvier 1998.**

** Information available in English.*

2e étage, 419, avenue Graham, Winnipeg (Manitoba) R3C 0M3
Téléphone: (204) 947-2422 poste 134 • Télécopieur: (204) 943-3844
Adresse électronique: cwhn@cwhn.ca • Site Internet: http://www.cwhn.ca

Déclaration de réconciliation envers les peuples autochtones

Un pas dans la bonne direction

«Je suis porté à être prudent mais à première vue, j'ai trouvé le geste très positif», lance le frère Thomas Novack au lendemain de la «déclaration de réconciliation» émise par la ministre des Affaires Indiennes, Jane Stewart, la semaine dernière. Cette déclaration consiste en une première réponse d'Ottawa à la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, réponse qui était attendue depuis plus d'un an. La ministre a entre autres profité de l'occasion pour exprimer ses «profonds regrets» pour les mauvais traitements infligés aux autochtones au cours de l'histoire.

Pour plusieurs donc, cette déclaration de réconciliation représente «un pas dans la bonne direction», sans plus. Membre de la Coalition pour les droits des autochtones du Manitoba, le frère Thomas Novack explique: «J'ai trouvé positif que le gouvernement exprime ses regrets mais j'aurais espéré qu'il prenne aussi sa part de responsabilité pour toute la politique derrière les écoles résidentielles. Car il ne faut pas oublier que le but de ces écoles n'était pas seulement l'assimilation mais aussi d'effacer complètement la culture des autochtones pour mettre la main sur leurs terres et sur leurs ressources.»

D'autre part, le président de l'Union nationale métisse du Manitoba, Claude Forest, aurait souhaité des excuses plus formelles. «C'est dommage car le gouvernement n'est pas allé aussi loin qu'il l'a fait avec les Japonais.» En plus d'être déçu du fait que le gouvernement n'ait pas réhabilité Louis Riel en tant que père de la Confédération, Claude Forest considère également que l'énoncé de la ministre n'était pas suffisamment inclusif par rapport au peuple Métis.

La ministre Jane Stewart a toutefois profité de la cérémonie tenue à la colline parlementaire pour annoncer un fonds spécial de 350 millions $ qui sera versé aux communautés autochtones au cours des quatre prochaines années pour mettre sur pied des programmes de guérison et de thérapie.

«C'est un début. Mais la Commission royale parlait de beaucoup plus d'argent que ça», note le frère François Paradis, qui travaille depuis une quinzaine d'année dans la réserve de Fort Alexandre au nord de Winnipeg et dont la population a été particulièrement affectée par l'école résidentielle.

Commandée par le gouvernement lui-même, la Commission royale d'enquête a soumis son rapport il y a plus d'un an. Ce rapport contenait quelque 400 recommandations.

L'une d'entre elles proposait au fédéral d'investir environ deux milliards $ en 20 ans pour le développement des communautés autochtones. D'autres recommandations voulaient que le gouvernement traite d'égal à égal avec les autochtones et qu'il accepte leur auto-détermination.


photo: Carole Thibeault

Claude Forest: «C'est dommage car le gouvernement n'est pas allé aussi loin qu'il l'a fait avec les Japonais.»

Alors que la déclaration de la ministre a été vue comme le pièce maîtresse de la réponse gouvernementale à la Commission royale d'enquête, Thomas Novak et François Paradis espèrent de leur côté que le gouvernement saura démontrer davantage son engagement au cours des prochaines années. «Les Canadiens français se sont battus pour avoir ce qu'ils ont et maintenant on respecte leurs droits. Ça devrait être la même chose pour les autochtones, souligne François Paradis. L'une des meilleures façon de prouver qu'il est de bonne foi serait que le gouvernement respecte l'histoire et les traités qui ont été signés.»

«Un fonds de guérison, c'est bon, poursuit Thomas Novack. Mais en fait, ce n'est pas tellement d'argent: ça correspond à peu près à 25 ¢ par autochtone. Mais la manière la plus efficace pour amener la guérison, c'est de leur donner les moyens pour qu'ils aient la dignité de se supporter eux-mêmes. Et ça, ça se fait à travers l'emploi et l'autosuffisance.

«S'il n'ont pas une chance de renouveler leurs communautés, ça ne vaut pas beaucoup. Il faut aider les autochtones à rétablir une économie saine, à aider ceux qui sont en ville à être autonomes, à se développer et à être fiers de leur culture.»

Claude Forest ajoute enfin que le gouvernement n'a plus aucune raison de ne pas répondre aux besoins des peuples autochtones. «Le gouvernement est très éduqué sur la question, insiste-t-il, beaucoup plus que la population en général. En plus, il a un document complet qui lui dit ce qu'il doit faire et comment le faire.»

Carole THIBEAULT

16 janvier 1998

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

La SFM et d'autres organismes ont fait des présentations sur l'unité canadienne

La SFM, le Conseil jeunesse provincial, Réseau, les juristes d'expression française, la Fédération des aînés franco-manitobains, ont fait des présentations devant le Groupe de travail législatif du Manitoba sur l'unité canadienne les 10 et 12 janvier derniers.

Le Groupe de travail recueille les commentaires des Manitobains et des Manitobaines concernant les sept clauses de l'Entente de Calgary. Dans plusieurs clauses, on élabore certains rapports entre les provinces et le gouvernement fédéral, la place du Québec, la reconnaissance des autochtones, etc. La SFM est en faveur de l'entente, mais à son avis, celle-ci demeure trop faible au niveau de la reconnaissance des communautés minoritaires du Canada. Voici ce que la SFM a avancé lors de sa présentation :

«La SFM appuie l'Entente de Calgary parce que c'est un pas dans la bonne direction. Nous savons que les termes de la déclaration resteront probablement en grande partie inchangés et que le processus de consultation en cours ne mènera pas à des changements importants dans celle-ci.

Nous cherchons cependant à faire reconnaître avec beaucoup plus d'enthousiasme et de conviction l'existence de notre communauté et des autres communautés francophones partout sur le territoire canadien, car sans cette reconnaissance, nous perdons une grande partie du cachet canadien. Si la déclaration mène à des négociations constitutionnelles et un texte juridique, il faut que les intérêts de notre communauté soient adéquatement représentés et mieux protégés que ne le fait la déclaration de Calgary.»

La SFM demeurera vigilante et fera les revendications nécessaires pour protéger les intérêts de la communauté. La SFM remercie tous les individus et les organismes qui ont participé au processus. Il n'est pas trop tard pour donner son avis sur l'entente. Vous pouvez rejoindre le Groupe de travail en composant le 945-4452 ou le 1-800-282-8069, poste 4452. Sur l'Internet, le site du Groupe se trouve au www.gov.mb.ca/unity.

Le Centre de ressources communautaire est à votre service!

Vous avez des questions reliées à la vie française au Manitoba?

Vous avez 55 ans et plus et vous cherchez des services en français et des conseils dans le domaine de la santé, des finances et des services sociaux?

Vous cherchez un emploi et vous avez besoin d'un coup de main avec votre recherche (recherche d'emploi sur l'Internet, accès aux banques de données d'employeurs, etc.)?

Si un service personnalisé de qualité vous intéresse, contactez le Centre de ressources communautaire au 233–ALLÔ (2556) ou au 1–800–665–4443. Vous pouvez aussi vous rendre en personne au Centre de ressources à la Maison franco-manitobaine située au 383, boulevard Provencher à Saint-Boniface.

RAPPEL

Rencontre publique le 7 mars prochain pour discuter du renouvellement de l'Entente Canada-communauté à l'école Noël-Ritchot.

Les plaisirs du vin!

N'oubliez pas que la Société des alcools propose un cours conçu en français pour démystifier le vin... dans un cadre détendu. Qu'est-ce que le vin? Comment goûter et apprécier le vin? Comment lire l'étiquette? Vous trouverez des réponses en suivant ce cours. Il débute le 20 janvier. Pour plus de renseignements, contactez Louise Baril au 474–5540.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

Riel ou le prolbème canadien

Nul n'est prophète en son pays

Dans la foulée des audiences publiques sur l'unité nationale et des compensations financières accordées par le gouvernement du Canada aux autochtones, un nom, celui de Louis Riel, était sur toutes les bouches et mêlé à toutes les sauces.

Traître pour les uns, père de la Confédération pour les autres, Louis Riel est toujours sujet de discussion. Son personnage a même été récupéré pour incarner la «résistance» québécoise et sud-américaine. À preuve, les Éditions Trois-Pistoles, dirigées par Victor-Lévy Beaulieu, viennent de publier Riel, poèmes américains de l'écrivain brésilien Mathias Carvalho. «Louis Riel était [...] l'un des esprits les plus éclairés de son époque. Loin d'être le fou illuminé auquel l'élite canadienne l'aura réduit pour ne pas assumer son héritage, on doit plutôt le considérer comme le premier écrivain "québécois" de portée internationale», écrit Jean Morrisset dans la présentation.

Si son personnage a su trouver des sympathisants jusqu'en Amérique latine, pourquoi donc, plus d'un siècle après sa mort, les Canadiens ne s'entendent-ils toujours pas sur la question Riel? «La réponse est simple, souligne le père Guy Lavallée. Riel représente les conflits linguistiques religieux et ethniques que le Canada vit depuis 1870.»

«Louis Riel est un homme qui personnifie le Canada, acquiesce le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph, Claude Forest. Il était Métis, il parlait plusieurs langues dont le français et il était de l'Ouest.» Pour Claude Forest, réhabiliter l'image de Louis Riel serait «le début d'une guérison pour le peuple canadien. Ça nous permettrait de retrouver nos principes fondateurs. Je trouve dommage que le gouvernement canadien n'ait pas profité de l'occasion des compensations financières accordées aux autochtones pour les écoles résidentielles pour révoquer le jugement de culpabilité de Louis Riel et le proclamer père de la Confédération.»

Louis Riel, explique Guy Lavallée, voyait dans le Manitoba un microcosme de ce que pouvait être la nation canadienne. «Il voyait venir le mélange ethnique et culturel entre les immigrants et les autochtones et il s'est demandé comment on allait réussir à harmoniser tout ça. Riel n'est pas parvenu à régler la question, mais il a eu le courage d'y faire face. Peut-on dire de Riel qu'il a été un prophète? Oui! Comme tout prophète, Louis Riel connaissait sa communauté, il a pressenti l'état de crise et il a fragmenté sa communauté entre ceux qui lui ont donné leur appui et ceux qui le lui ont refusé. Comme tout prophète, il a été traité à la fois de héros, de traître, de mystique, de génie et de fou. Un prophète, ça se classe difficilement dans une catégorie.»

Mais comme l'affirme Guy Lavallée, il est facile, 113 ans après les faits, pour les anthropologues et les historiens d'analyser l'impact des actions de Louis Riel sur l'histoire canadienne. «Mais je ne pense pas que Riel était lui-même conscient du rôle qu'il jouait en prenant le fort Garry en décembre 1869, en organisant le gouvernement provisoire et en assassinant Thomas Scott. Il n'avait aucune idée de l'ampleur que prendraient les événements ni de l'implication de ses actions et de ses paroles jusqu'à nos jours.»

Réhabiliter Riel?

«La réhabilitation de Louis Riel n'est pas encore politiquement mure dans l'esprit des Canadiens, pense Guy Lavallée. Ils ne sont pas encore arrivés à un point où ils pourraient apprécier le rôle qu'ont joué Riel et les Métis dans la fondation du Canada. Il faudrait d'abord que les églises et les gouvernements reconnaissent les torts qu'ils ont fait à la nation métisse. La réhabilitation sans changement d'attitude vis-à-vis les Métis ne veut rien dire.»

Guy Lavallée trace d'ailleurs un parallèle entre le refus des Canadiens anglais à reconnaître Louis Riel comme père de la Confédération et leur refus de reconnaître le caractère unique du Québec. «La maturité politique implique que les gens puissent dialoguer sur leurs différences. Qu'ils se connaissent et se respectent pour ce qu'ils sont.»

Les questions soulevées par Louis Riel, la religion, la langue, les terres, sont toujours d'actualité, fait remarquer Guy Lavallée. «La section 31 de l'Acte du Manitoba mentionne que les Métis seront compensés pour leurs terres perdues. On n'a jamais rien reçu. L'Acte du Manitoba garantissait la langue et les écoles séparées et ça aussi c'est toujours pas réglé parce que ce sont des questions trop épineuses et remplies d'émotions pour les Canadiens. Comment alors est-ce qu'on peut demander au gouvernement du Canada de poser un geste en réhabilitant Louis Riel alors que les électeurs ne sont pas prêts à admettre les implications et les retombées que ça pourrait avoir?»

Anie CLOUTIER

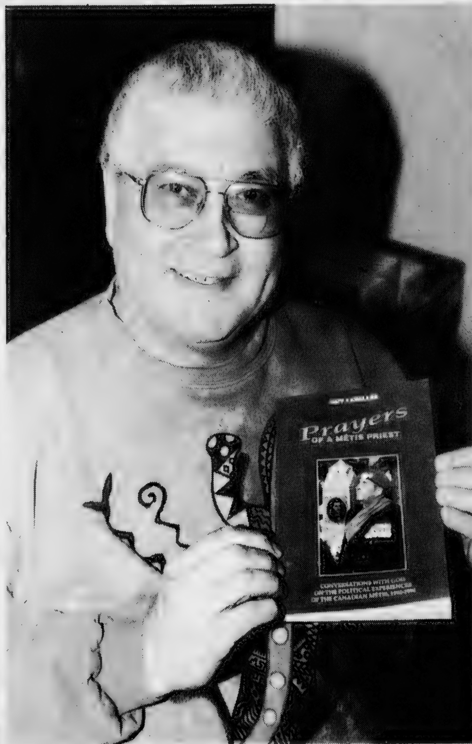


photo: Anie Cloutier

Guy Lavallée vient de faire publier Prayers of a Métis Priest, recueil d'homélies qu'il a rédigé au fil des ans en tant que aumônier officiel du Conseil national métis : «Louis Riel va toujours hanter la population canadienne comme une conscience troublée.»

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Mârdi Jazz du CCFM, le 20 janvier à 20 h 30, ***Gilles Fournier***. Aussi au Foyer du CCFM le 16 janvier à 20 h 30, ***Gardening with Alice***. Entrée gratuite! ❖ Ne manquez pas, dans le cadre de la série classique du CUSB, ***Paule Préfontaine (violon) et Claudia Chang (piano)***. Au programme: Beethoven, Debussy, Brahms et Sarasate. Le 22 janvier à la salle Martial-Caron à 20h. Billets: 3$ étudiants, 8$ grand public (235-4439) ❖ Dans le cadre du Festival de musique nouvelle, Groundswell présente ***Scenes From a Novel*** le 26 janvier à 20 h à la salle du Centenaire (943-5770). ❖ Le 17 janvier à 15 h et le 18 janvier à 20 h, ***L'Offrande Musicale*** présente le quatuor ***Concertante Chamber Players***. Billets: 18 $ (284-7554). ❖ Dans le cadre de sa série classique 50e anniversaire, ***l'OSW*** présente ***Concerto for Left Hand***, le 16 janvier à 20 h à la salle du Centenaire (949-3999). ❖ L'École de musique du Manitoba de l'Université du Manitoba accueille ***la pianiste Marek Jablonski***, le 24 janvier à 19 h 30 à la salle Eva Clare. Billets: 20 $ (474-9797).

CINÉMA

❖ Au Planétarium de Winnipeg, spectacle familial ***Dancing with the dinosaurs***. Présentation en fins de semaine à 11 h, 13 h et 15 h. Admission: 2,25 $ (956-2830). ❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur) ***The Hanging Garden*** de Neil Labute du 16 au 21 janvier à 19 h 30 et 21 h 30. Admission: 5 $ adultes, 4 $ étudiants, 3 $ membres et âge d'or.

THÉÂTRE

❖ Le Cercle Molière accueille ***La Trahison*** de Laurier Gareau jusqu'au 31 janvier au Théâtre de la Chapelle, à 20 h (825, rue Saint-Joseph). Billets: 17,99 $ (233-8972). ❖ Du 8 au 31 janvier, MTC présente la comédie ***Office Hours*** de Norm Foster (942-6537). ❖ À l'affiche au MTC Warehouse, ***High Life***, du 21 janvier au 7 février (942-6537). ❖ Faites vite! Au Gas Station Theatre (445, avenue River): ***Scouting for boys*** le 16 janvier à 21 h. Billets: 5 $. Réservations: 284-9478.

EXPOSITION

❖ À voir au CCFM, ***Sculpture sur neige***, jusqu'au 22 février. Il s'agit de photos, dessins et maquettes concernant cette forme d'art. ❖ Jusqu'au 30 janvier, la galerie de l'Alliance française (934, avenue Corydon) présente les œuvres de ***Philippe Louisgrand et Marc Charpin*** (477-1515). ❖ Explorez le nouveau concept de la poésie visuelle à la galerie ***Piano Nobile*** du 3 au 31 janvier (Salle du centenaire, 489-2850). ❖ La galerie Medea présente ***Recent Work*** de Pat Kettner, du 18 au 31 janvier. ❖ À voir au WAG, ***Verre vénitien***, jusqu'au 29 mars (786-6641).

CAUSERIE

❖ À l'Opéra Café, ***Opera Talk***, le 18 janvier à 15 h. Entrée gratuite!

PLEIN AIR

❖ Profitez de l'hiver au ***Centre Fort Whyte*** le 18 janvier avec des activités de saison: randonnée, promenade en traîneau à chien. Admission: 2 $.

Sélection recueillie par Carole THIBEAULT

CULTUREL

Jonah Stone

Cœur de rocker

Dans un bar enfumé de l'avenue Corydon, Phil Deschambault fait son apparition, parka usé sur le dos et cigarette au bec. «Je ne suis pas un enfant de chœur, fait remarquer le chanteur principal du groupe Jonah Stone. Vous ne devineriez pas le genre de choses qu'on voit dans le métier.»


photo: Anie Cloutier

«Il y a 50 % de la population qui adore ce que tu fais et 50 % qui t'envoie promener, lance Phil Deschambault. Il faut avoir les reins solides et croire en son produit pour continuer. Si je n'étais pas si narcissique, ça fait longtemps que j'aurais abandonné le métier!»

À 23 ans, Phil Deschambault a déjà une longue expérience du monde de la scène. Il y a quatre ans, le guitariste originaire de Saint-Lazare, son frère Roland (basse et voix), leur cousin Ron Deschambault (batterie) et un ami Rich Keller (harmonica, congas, bongos et timbales), alors connus sous le nom de Not Goin' To Vegas, faisaient déjà la tournée des clubs et des bars de la région.

«Tout de suite après notre graduation, on a quitté Saint-Lazare pour venir tenter notre chance en ville, raconte Phil Deschambault. La première année, on n'avait pas assez d'argent pour se payer un loyer, alors on s'est installé dans un terrain de camping juste en dehors des limites de la ville. Il y a plein de jeunes groupes qui cherchent à percer, mais ils ne sont pas tous prêts à faire des sacrifices pour y arriver. Parce qu'il faut souffrir pour percer. Il faut donner pas mal de mains, frapper à pas mal de portes. Mais on a eu de la chance. On est tombé sur les bonnes personnes au bon moment. On doit d'ailleurs beaucoup à notre premier gérant, Rob Zefirelli, qui nous a vite déniché des petits contrats.»

De 30 $ par soir, le quatuor a peu à peu grimpé l'échelle. Avec le temps et la popularité croissante, les cachets sont devenus plus importants si bien que le groupe demande maintenant entre 500 $ et 1 000 $ par spectacle.

Depuis quatre ans, Jonah Stone roule sa bosse sur les scènes du Canada et des États-Unis. «On est un groupe de tournée, indique Phil Deschambault. On a joué partout, dans des collèges et des universités d'un bout à l'autre du pays. Au début ça me paraissait étrange d'être tout le temps sur la route. Maintenant, je suis tellement habitué à dormir dans des hôtels que je ne trouve plus le sommeil dans mon propre lit!»

Les musiciens, affirme-t-il, mènent une existence chargée d'excès mais aussi pavée de rencontres stimulantes. «Je vis dans un drôle de monde où il y a beaucoup d'artifices et de faussetés, mais aussi beaucoup de trucs très vrais. En tournée, tu es constamment en train de rencontrer du nouveau monde, de serrer la main de gens que tu ne connais pas. Tu est toujours dans des lieux différents et dans des situations différentes. Tu croises des gars qui se droguent, c'est vrai. Il y en a d'autres qui boivent ou qui se laissent courir après par des petites filles de 14 ans. Au début, tu te dis waow! C'est pour moi tout ça. Mais après quelque temps, tu vois bien que ce ne sont que des enfants et qu'elles sont ridicules. Tous les soirs sont des samedis soirs quand t'es en tournée. L'alcool à volonté pour les membres du groupe est souvent inclus dans le contrat. T'as le choix d'embarquer ou de mettre ça de côté. Il n'y a personne qui va te dire quoi faire.

«C'est ma vie tout ça. Un rocker en tournée, c'est ce que je suis et je ne pourrais pas vivre autrement. Même que je m'inspire de ce que je vois, de ce que je vis pour écrire mes chansons. Je garde d'ailleurs un journal de nos tournées. J'y inscris mes réflexions sur le monde que je rencontre et les choses qui nous arrivent et je le consulte quand vient le temps d'écrire les textes de mes chansons.»

Parce qu'une bonne chanson, selon Phil Deschambault, c'est plus qu'un bon rythme. «Il faut que ça parle, que ça te fasse sentir quelque chose. Une chanson pour qu'elle marche, il faut qu'elle exprime des choses vraies. Mais pour écrire là-dessus, il faut les vivre. Là, le groupe marche bien et on n'a pas trop envie de foirer, mais je ne suis pas un ange. Je fume, je bois et je ne peux pas prétendre que je ne serais jamais tenté d'essayer d'autres choses. Après tout, comment est-ce que je pourrais écrire sur des choses que je ne connais pas?»

Anie CLOUTIER

Un album pour le 22 février

Après quatre ans de tournées au Canada et aux États-Unis Jonah Stone voit enfin la lumière au bout du tunnel. Le groupe, originaire de Saint-Lazare, vient en effet de signer avec l'agence de Gilles Paquin Peg Music et s'apprête à lancer le 22 février son premier album intitulé *Kicking at the Smoke*.

«On est très excité par ce qui nous arrive, confie le guitariste et chanteur principal du groupe, Phil Deschambault. L'album est fantastique et on a eu la grande chance de le produire avec Doug Olson (producteur de groupes comme The Watchmen, Smashing Pumpkins, L7, Weeping Tile et Thirteen Engines). On prévoit aussi tourner un vidéoclip à la fin du mois.»

D'influence rock & roll, la musique de Jonah Stone s'inspire des Bob Dillan, Jeff Buckley et Daniel Lavoie, Beatles, Rolling Stones et Oasis de ce monde. «Le rock & roll, indique Phil Deschambault, c'est pas plate, c'est pas répétitif, ça n'a pas toujours le même rythme. Ça peut être romantique, dur, très beau ou laid. C'est une musique qui se marie aussi bien au blues qu'au folk, au classique qu'au disco. Le rock & roll, c'est universel et c'est pour ça que ça ne se démode pas.»

Télé-horaire de la semaine du 19 au 25 janvier 1998



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 6h00 Bonjour chez vous
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christiane Charette
- 11h00 Le Jour du souvenir (L)
- 11h30 Du tac au tac
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Terre humaine
- 13h30 Marilyn
- 14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
- 15h00 Parfums d'Italie
- 15h30 Les Chatouilles
- 15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma) La Boîte à lunch (Me au V)
- 15h45 Petite étoile (Me et J) Rouli-roulotte (V)
- 15h59 0340
- 16h00 Un cas très spatial (L) La Série des aventures (M) Nos plus belles vacances (Me) Retour sur Jupiter (J) Woof (V)

Lundi

- 16h30 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 L'Ombre de l'épervier
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Vieille canaille.** *Fr. 1992. Comédie policière.*
- 1h55 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Océane
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Suspect numéro 1
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Père.** *Austr. 1990. Drame psychologique.*
- 0h50 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Branché
- 19h00 Virginie
- 19h30 Maman chérie
- 20h00 Le Volcan tranquille
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Vues d'ici: **Ruth.** *Can. 1994. Drame de mœurs.*
- 0h50 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 La Part des anges
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- 23h50 Urgence
- 1h50 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Les Nouvelles Aventures des Intrépides
- 17h00 Lassie
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Un Canadien à Tokyo
- ➤ 19h00 Les Grands Films: **Pendant ton sommeil.** *É.-U. 1995. Comédie sentimentale. Lucy a l'impression qu'il manque quelque chose à sa vie. Par ailleurs, Lucy est amoureuse du plus beau gars qui soit et elle le voit tous les jours, lorsqu'il se rend au travail. Un beau jour, cependant, Lucy aura l'occasion de lui sauver la vie.*
- 21h00 Chroniques de l'étrange
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Hier, aujourd'hui et pour toujours.** *É.-U. 1991. Drame.*
- 2h40 Fin des émissions

Samedi

- 6h10 Il était une fois... la vie
- 6h35 Johnson et ses amis
- 6h45 Les Aventures de Bouli
- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Le Monde de Richard Scarry
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h32 Winnie l'ourson
- 8h00 La Bande à Ovide
- 8h10 Fennec
- 8h30 Kléo
- 9h00 Timon & Pumbas
- 9h30 Couacs en vrac
- 10h00 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Mon ami Willy
- 11h00 Animaniacs
- 11h30 Clan destin
- 12h00 L'Accent francophone
- 12h30 La Soirée du hockey Molson
- 15h00 *À communiquer*
- 15h30 Branché
- 16h00 Au delà de l'image
- 16h30 Flip Flop
- 17h00 La Course destination monde
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Les Couche-tôt
- 19h00 Juste pour rire...
- ➤ 19h30 Cinéma spécial: **Star Treck: Générations.** *É.-U. 1994. Drame de science-fiction. Au XXIIIe siècle, le célèbre capitaine à la retraite James Kirk et deux de ses officiers de longue date, Scotty et Chekov, sont invités au premier voyage d'un nouveau vaisseau spatial commandé par un capitaine sans expérience.*
- 22h00 LeTéléjournal
- 22h26 La Météo
- 22h27 Les Nouvelles du sport
- ➤ 22h50 Télé-Suspense: **La Couleur de la nuit.** *É.-U. 1994. Drame psychologique. Un psychanaliste de New York, Bill Capa, tente d'élucider le meurtre d'un collègue et ami de Los Angeles, qu'il a accepté de remplacer auprès d'un groupe qu'il suivait en thérapie.*
- 1h40 Fin des émissions

Dimanche

- 6h10 Il était une fois... les Amériques
- 6h35 Budgie, le petit hélicoptère
- 6h45 Hitoires de peluches
- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Petit ours
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h32 Arthur
- 8h00 Le Secret d'ourse blanche
- 8h30 La Bande à Picsou
- 9h00 Bravo la famille
- 9h15 Franc-Croisé
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Scully rencontre
- 11h30 Point de presse
- 12h00 Second regard
- 12h30 La Soirée du hockey Molson
- 15h00 *À communiquer*
- 15h30 La Semaine verte
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Zap
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 La Vie d'artiste
- 20h00 Les Beaux Dimanches: *Tartuffe*
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h24 La Météo
- 22h27 Au-delà des apparences
- 23h27 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h50 Ciné-Club: **Un thé au Sahara.** *G.-B. 1990. Drame. Vers la fin des années 1940, un couple d'Américains entreprend, en compagnie d'un ami, un voyage dans le désert.*
- 2h00 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 4h30 Infopublicité
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 Les fruits de la passion
- 10h45 J.E. en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les mordus (Ma au J) Alerte à Malibu (V)

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Monopoly
- 18h30 Rira bien...
- 19h00 Beverly Hills, 90210
- 20h00 Place Melrose
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Epopée en Amérique: Une histoire populaire du Québec
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Info Karonana
- 23h13 Info Nationa Média
- 1h13 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Symphorien
- 18h30 Tarzan
- 19h00 Le match de la vie
- 20h00 Abus d'influence
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Épopée en Amérique: Une histoire populaire du Québec
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Info Karonana
- 23h13 Info Nationa Média
- 1h13 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Poule aux œuf d'or
- 18h30 Politiquement Colette
- ➤ 19h00 Ciné-Columbo: **Une étrange association.** *Am. 1995. Drame policier. Un mafioso collabore avec un policier futé afin de coincer un éleveur de chevaux qui a tué son frère trop dépensier.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Épopée en Amérique: Une histoire populaire du Québec
- 22h30 TVA sports
- 23h02 Info Karonana
- 23h17 Info Nationa Média
- 1h17 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville III
- 19h00 Le Poing J
- 20h00 Reporter
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Épopée en Amérique: Une histoire populaire du Québec
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Info Karonana
- 23h13 Infopublicité
- 23h43 Info Nationa Média
- 1h43 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- 19h00 Magie sur glace Banque Royale. Le Championnat mondial professionnel
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le Sorcier
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Info Karonana
- 23h19 Infopublicité
- 23h49 Info Nationa Média
- 1h49 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Sailor Moon
- 10h30 Beetleborgs
- 11h00 Infopublicité
- 13h00 Tournoi de quilles en équipes
- 14h00 Fleurs et jardins
- 14h30 Vins et fromages
- ➤ 15h00 Ciné week-end: **On déménage.** *É.-U. 1987. Comédie. Les divers ennuis subis par un ingénieur et sa famille au cours d'un déménagement d'un État à un autre.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **L'Ensorcellement de Ben Wagner.** *É.-U. 1994. Comédie. Un garçon timide se lie d'amitié avec une fillette un peu étrange que les gens du village prennent pour une sorcière.*
- 19h30 Magie sur glace Banque Royale. Le Championnat mondial professionnel
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h55 TVA Sports
- ➤ 22h25 Ciné-lune. **Un hiver difficile.** *É.-U. 1989. Mélodrame. Après avoir été accueilli avec sa fillette dans la maison isolés d'une mère célibataire, un veuf connaît divers ennuis avec une famille de montagnards.*
- 0h25 Info Karonna
- 0h40 Info National Média
- 2h33 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Fais-en ton affaire!
- 11h30 Infopublicité
- ➤ 13h00 Ciné Week-end **Banco pour un crime.** *É.-U. 1992. Comédie policière. En voyage en Europe, un couple d'Américains est mêlé à une affaire de meurtre suite à la découverte du cadavre d'une femme riche.*
- ➤ 15h00 Cinéma en famille: **Cœur circuit.** *É.-U. 1986. Comédie fantaisiste. Un jeune savant a mis au point un robot perfectionné auquel s'intéressent les autorités militaires.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Il était une fois la forêt
- ➤ 19h00 Cinéma Provigo. **Doc Hollywood.** *É.-U. 1991. En route vers Hollywood où il compte faire fortune, un jeune docteur ambitieux voit ses plans d'avenir bouleversés lorsqu'il tombe en panne dans un patelin.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h25 TVA sports
- 22h00 Vins et fromages
- 22h30 Info National Média
- 1h30 Fin des émissions

À la télévision de la SRC
le dimanche 25 janvier à 20 h.

Tartuffe

Ce chef-d'œuvre de Molière est présenté dans la somptueuse production que le Théâtre du Nouveau Monde offrait à son public au début de 1997.

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 25 janvier à 10 h à la SRC

À communiquer.



Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Télématin
- 7h30 Cap aventure (L) Val d'or/Percé (Ma) La vie d'artiste (Me) Plaisir de lire (J) Tendances (V)
- 8h00 Mise au point (L) Polémiques (Ma) Claire Lamarche (Me) Temps présent (J) Au nom de la loi (V)
- 8h45 7 jours en Afrique (L) Vivre avec (Me)
- 9h00 Bons baisers d'Amérique (L) Outremers (Ma) Reflets (Me) Viva (J) Mémoires d'un objectif (V)
- 9h45 Télétourisme (J) Vivre avec (V)
- 10h00 Bus et compagnie
- 10h45 Gourmandises
- 11h00 Paris Lumières
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Si j'avais les ailes d'un ange (L) Du fer dans les épinards (Ma) Plaisir de lire (Me) Panorama (J) Découverte (V)
- 12h30 Bouillon de culture (L) Grands gourmands (Me) Le kiosque (J) Horizons francophones (V)
- 12h55 Revue de presse canadienne (V)
- 13h00 Les héros sont éternels (Me) Comment ça va? (J) En compagnie des orignaux (V)
- 14h00 Journal de TV5
- 14h30 La chance aux chansons
- 15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Ascension express
- 19h45 Génération sensations
- 20h00 Gotlib
- 21h00 Au nom de la loi
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Les grands entretiens du cercle
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Musique classique
- 0h30 Camerata de Bourgogne
- 0h45 Reflets
- 1h45 Y'a pas match
- 2h15 Jardins et loisirs
- 2h45 RFI

Mardi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La vie à l'endroit
- 20h00 Montagne
- 20h30 Les héros sont éternels
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Les grands entretiens du cercle
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Ascension express
- 1h00 Génération sensations
- 1h15 Télécinéma
- 1h45 Temps présent
- 2h45 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h10 Autant savoir
- 20h30 Comment ça va?
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Les grands entretiens du cercle
- 23h30 Soir 3
- 0h00 La vie à l'endroit
- 1h15 Montagne
- 1h45 Au nom de la loi
- 2h40 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Tendances
- 19h00 En compagnie des orignaux
- 19h45 Grand tourisme
- 20h00 Antoine Rives, juge du terrorisme
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Les grands entretiens du cercle
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Envoyé spécial
- 1h25 Autant savoir
- 1h45 Panorama
- 2h15 Espace francophone
- 2h45 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumière
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Drucker & co
- 21h00 Stars & co
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Au delà des apparences
- 22h45 Revue de presse canadienne
- 23h00 Vivre avec
- 23h15 Soir 3
- 23h45 Antoine Rives, juge du terrorisme
- 1h15 Du fer dans les épinards
- 2h45 RFI

Samedi

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Horizons francophones
- 6h00 Pique-nique
- 6h30 Visions d'Amérique
- 6h45 C'est à dire
- 7h00 Génies en herbe
- 7h30 Le petit Journal
- 8h00 Bus et compagnie
- 9h00 Découverte
- 9h30 Sport Africa
- 10h15 7 jours en Afrique
- 10h30 Les pieds sur l'herbe
- 11h00 Gotlib
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Fais-en ton affaire!
- 12h30 Temps d'affaires
- 13h00 Magellan
- 13h30 Bêtes pas bêtes +
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 Le jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Olympica
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Fiesta
- 20h30 Télécinéma
- 21h00 Coup de coeur francophone
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Bon week-end
- 23h00 Court métrage belge
- 23h15 Soir 3
- 23h30 Mémoires d'un objectif
- 0h15 Fais-en ton affaire!
- 0h45 Drucker & co
- 1h15 Stars & co
- 1h45 Les héros sont éternels
- 2h40 RFI

Dimanche

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Olympica
- 6h00 Espace francophone
- 6h30 Obsidienne
- 7h00 Outremers
- 7h30 Le petit Journal
- 8h00 L'école des fans
- 8h45 Télétourisme
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musique classique
- 10h45 Ensemble instrumental Ste-Geneviève
- 11h00 Grands gourmands
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Faut pas rêver
- 13h00 Courants d'art
- 13h30 Y'a pas match
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 La Météo des 5 continents
- 14h30 Sous vos applaudissements
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Cap aventure
- 17h00 L'école des fans
- 17h45 Grand tourisme
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Bons baisers d'Amérique
- 19h30 Bouillon de culture
- 21h35 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Viva
- 22h45 Alice
- 23h15 Soir 3
- 23h30 Fiesta
- 1h30 Outremers
- 2h30 7 jours en Afrique
- 2h45 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Euronews
- 5h30 RDI Express
- 8h30 Le point
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Le journal de France 2
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h00 Vie d'artistes
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute Scully RDI (V)
- 21h00 Vie d'artistes
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Montréal cette semaine
- 5h30 Griffe
- 6h00 RDI express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Completement télé
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 Montréal cette semaine
- 15h00 Griffe
- 15h30 Correspondant
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Le journal de France 2
- 17h30 Journal du siècle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à Tokyo
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Trajectoires
- 21h30 Le point final
- 22h00 Griffe
- 22h30 Montréal en spectacle
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 RDI express
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Enjeu plus
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Dossier
- 12h30 Branché
- 13h00 Branché
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Un canadien à Tokyo
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Le journal de France
- 17h30 DeYalta à Berlin
- 18h00 Enjeu plus
- 19h00 Grands reportages du siècle
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Courants du Pacifique
- 22h30 Correspondant
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Dossiers
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Journal du siècle
- 4h00 Impact

Prairie Theatre Exchange

Jacques Brel débarque dans le plat pays

«Chanter du Jacques Brel en anglais, au début, ça me faisait quasiment mal», lance Sylvie Peron qui fait partie de la distribution de la comédie musicale *Jacques Brel Is Alive And Well And Living In Paris*, présentée au Prairie Theatre Exchange du 29 janvier au 15 février.

«Du Jacques Brel, poursuit la chanteuse montréalaise bien connue des milieu de jazz, c'est comme du Barbara ou du Félix Leclerc, ça ne se démode pas. C'est une musique passionnée, enivrante, pleine d'énergie avec des textes poétiques, et des mots tout en nuance. La traduction perd un peu de cette poésie, c'est vrai. Le sens de certaines pièces change même complètement. Mais tout le monde a le droit de connaître Brel et c'est toujours un plaisir de le chanter en flamant, en français ou en anglais.»



photo: Anie Cloutie

Jacques Brel, c'est *Ne me quitte pas, La Valse à mille temps, Le Plat pays* et *La Quête*. Mais avec Sylvie Peron et le PTE, Jacques Brel c'est aussi *The Impossible Dream*.

La pièce, basée sur les œuvres et les écrits de Brel, a été montée pour la première fois à New York en 1968 et a reçu un accueil triomphal. Une production de Mort Shuman avec le concours d'Éric Blau et de Nat Shapiro, la pièce a été par la suite présentée en tournée dans plusieurs villes d'Amérique et du monde, dont Winnipeg il y a 25 ans! C'est n'est pas un hasard si Allen MacInnis, directeur artistique du PTE, a décidé de ressortir des années 1960 *Jacques Brel Is Alive And Well And Living In Paris*, puisque le PTE célèbre lui aussi cette année son quart de siècle.

Sylvie Peron, Jennifer Lyon, Richard Hurst et Dmitry Chepovetsky incarnent quatre jeunes gens, épris de liberté, «qui dansent et chantent la musique de Brel autour d'un cercle de musiciens». «Ce cercle, c'est le cercle de la vie, un cercle plein d'énergie et de passion, explique-t-elle. Chanter Brel, ça demande vraiment beaucoup physiquement parce qu'il faut transmettre cette énergie incroyable des mots et de la musique. Mais c'est aussi un honneur de chanter du Brel... même en anglais.»

Le Prairie Theatre Exchange présente *Jacques Brel Is Alive And Well And Living In Paris* du 29 janvier au 15 février. On peut se procurer des billets au coût de 26 $ adultes et 18 $ étudiants en composant le 942-5483.

Anie CLOUTIER

C'est un peu plus cher mais c'est plus qu'un macaron

Le Festival du Voyageur lance une nouveauté pour ceux et celles qui veulent profiter des activités au maximum à un coût minimum. Il s'agit d'un bracelet, qui remplacera le macaron, et qui donnera accès à la majorité des relais et des activités sans devoir payer de frais d'entrée supplémentaires.

«On croit que ça devrait encourager plus de gens à venir aux activités, explique Joanna VanDamme, employée responsable de mettre en place cette nouveauté. C'est un peu plus cher que le macaron mais ça revient moins cher à l'usage car les gens vont payer une seule fois.» (1)

Le Festival du Voyageur a aussi mis en vente ces nouveaux chandails. (2) Il s'agit de cotons ouatés bleu marin avec un dessin ayant pour thème «La fin de la journée du Voyageur». Le dessin de Haral Wodtke a été soumis dans le cadre du concours Nor'Wester. Les organisateurs invitent tous ceux qui ont un chandail à le porter le 13 février, première journée du Festival aussi appelée journée du Nor'Wester.

C.T.

(1) Les bracelets sont disponibles dans les magasins Safeway au coût de 12 $ pour les adultes, 8 $ pour les étudiants et l'âge d'or et 4 $ pour les jeunes de 16 ans et moins. Ces prix sont réduits si on achète le bracelet avant le 31 janvier.

(2) Les chandails sont 24 $. Renseignements: 237-7692.

Offre d'emploi

On recherche
trois (3) Technicien(ne)s pour l'Internet
pour un projet communautaire dans le cadre
du Programme Jeunesse Canada au travail sur l'Internet.

Fonctions :

Établir des pages d'accueil qui augmenteront la présence d'information en français sur l'Internet au sujet des attraits touristiques, de la culture et du patrimoine de la communauté franco-manitobaine.

Compétences :

Les personnes embauchées doivent posséder :

- une bonne connaissance des systèmes informatiques, de l'Internet, de la programmation HTML et de la mise en page de textes/ d'images sur l'Internet;
- une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- une bonne connaissance parlée et écrite du français et de l'anglais;
- de l'entregent, un esprit créatif et la capacité de bien présenter ses idées.

Salaire : à négocier

Entrée en fonction : immédiatement / à discuter

Durée de l'emploi : 26 semaines

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au (204) 233-1017 d'ici le 23 janvier 1998 à l'attention de M. Michel Loiselle, agent de communications de la Société franco-manitobaine.





M@b●rd



Université de Regina – Faculté d'Éducation
Le Baccalauréat en éducation

POSTE

Le programme du Baccalauréat en éducation cherche un.e professeur.e-adjoint.e en éducation pour remplir un poste pouvant mener à la permanence.

Ce programme offre une formation en pédagogie pour ceux et celles qui se dirigent vers l'enseignement de la maternelle à la 12e année dans les écoles francophones, d'immersion et le français de base. Ce programme fait partie intégrante des programmes offerts par la Faculté d'Éducation de l'Université de Regina, une université anglophone qui offre un enseignement et certains services en français.

RESPONSABILITÉS

- Les responsabilités du poste comprennent: (1) l'enseignement en français, (2) la participation au développement du programme, (3) la recherche, et (4) la supervision de stagiaires.

SALAIRE

- Fourchette de salaire: 40 019 $ à 62 027 $, négociable selon les qualifications et l'expérience.

EXIGENCES

Doctorat de préférence en éducation. Bilingue avec une forte compétence en français.

CHARGE ET TÂCHE D'ENSEIGNEMENT

Selon sa spécialisation et son expérience, la personne choisie aura à enseigner primordialement dans le domaine de la psychopédagogie suivante:

- Psychopédagogie de la jeune enfance, psychopédagogie de l'adolescence, apprenant en difficulté et mesure et évaluation.

ENTRÉE EN FONCTION: le 1er juillet 1998.

Les nominations seront sujettes à l'approbation finale du budget.

Les demandes devront être accompagnées d'un curriculum vitae et de trois références. Elles doivent être adressées avant le 20 mars 1998 à: Monsieur Michael Tymchak, Doyen, Faculté d'Éducaiton, Université de Regina, Regina (Saskatchewan) S4S 0A2. Téléphone: (306) 585–4880.

Selon les exigences du ministère canadien de l'Immigration, cette annonce vise les citoyennes et citoyens canadiens et les résidentes et résidents permanent.e.s. L'Université de Regina respecte les principes de l'équité en matière d'emploi.

DEMANDES DE PROPOSTIONS

Entrepreneurs ayant une incapacité

Le ministère fédéral de la Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO), recherche des propositions d'agences à but non-lucratif dans le but d'élargie l'accès à la création d'entreprises et à des services de soutien pour les personnes handicapées de Winnipeg.

Le programme vise à aider les personnes handicapées qui :

- sont sans emploi ou sous-employées, ou qui rencontrent des obstacles dans leur recherche d'un emploi;
- sont motivées pour démarrer leur propre entreprise ou pour qu'elle prenne de l'expansion.

Dans le cadre de cette initiative d'une durée de deux ans, l'agence choisie recevra des fonds de fonctionnement de DEO pour offrir des services de soutien commerciaux aux personnes ayant une incapacité, ces services comprennent l'auto-évaluation, le développement d'un plan d'affaires, la consultation, l'encadrement ou mentorat et le réseautage. L'agence choisie fournira également des outils de base à ces personnes pour les aider à obtenir du financement pour leur entreprise commerciale. De plus, l'agence établira un programme de prêts pour soutenir les entreprises commerciales avec des fonds fournis par DEO.

Les agences intéressées peuvent soumissionner si elles :

- ont déjà administré avec succès des programmes de développement de l'entrepreneuriat;
- peuvent fournir un programme souple pour aider les personnes handicapées à vaincre les obstacles rencontrés dans la recherche d'un travail autonome ou le démarrage d'une entreprise;
- sont en relations avec des agences qui offrent de l'appui et des services d'emploi à la communauté des personnes handicapées dans la région de Winnipeg.

La préférence sera donnée aux propositions qui favorisent l'implication directe de la communauté des personnes handicapées dans la préparation, la gestion et la mise en œuvre du programme. L'agence choisie devra aussi soumettre des rapports réguliers à DEO donnant de l'information sur le nombre de clients servis, d'emplois créés, et l'état du fonds de prêts. Une agence peut s'associer à une institution financière pour augmenter son expertise dans le domaine des services financiers en vue de bien établir et d'exploiter avec succès le fonds de prêts.

Les propositions devront être préparées d'après la description de tâches que vous pouvez vous procurez auprès de :

Madame Liese Dorber
Diversification de l'économie de l'Ouest
Bureau 712, éd. The Cargill
240, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba) R3C 2L4
Tél.: (204) 983–2911
Télécopieur: (204) 983–4694
Cour. élect.: liese.dorber@wd.gc.ca

Les soumissions doivent être présentées **avant midi le 3 février 1998** à la même adresse.

Also available in English



WD

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Western Economic Diversification Canada

Canadä

POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ



saison 1997-1998



Position des participants au pool en date du 14 janvier 1998

		Points
Celeste St-Vincent	Sainte-Anne	181
Michel Normandeau	La Broquerie	180
Kristine Vielfaure	La Broquerie	179
Gilles Normandeau	La Broquerie	178
Oscar Gagnon	La Broquerie	177
Pierre Tétrault	Saint-Boniface	177
Albert Dueck	Steinbach	176
Robert Dumesnil	La Broquerie	176
Chantal Vielfaure	La Broquerie	175
Mariette G. Lachance	Saint-Vital	174
Daniel Gagné	Winnipeg	173
Rick Meilleur	Saint-Adolphe	173
Yvette Gagnon	La Broquerie	173
Gérald Laramée	La Broquerie	173
Gisèle St-Vincent	Sainte-Anne	173
Paul Trudeau	Steinbach	172
Gilbert Gagnon	La Broquerie	172
Mireille Collet-Lachance	Ile-des-Chênes	171
Roger Taillefer	La Broquerie	171
Grant Lazaruk	Steinbach	171
Carmelle Tétrault	La Broquerie	170
Léon Normandeau	La Broquerie	170
Paul Beauchamp	La Broquerie	170
Celeste St-Vincent	Sainte-Anne	170
Edgar Freynet	Saint-Boniface	169
Rhéal Gagnon	La Broquerie	168
Paul Bilodeau	Winnipeg	167
Denis Carrière	La Broquerie	167
Darren Bouchard	La Broquerie	166
Denis Turenne	La Broquerie	165
Barb Vielfaure	La Broquerie	165

Pointage des joueurs en date du 12 janvier 1998

1	B. Bouchard	Royals de Saint-Jean	31 points
	G. Lajoie	Aces de Saint-Anne	21 points
	M. Dumaine	North Stars Î-D-C	20 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	16 points
	D. Martin	Hawks de Saint-Adolphe	14 points
2	R. Lafournaise	59ers	16 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	16 points
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	19 points
	R. Desautels	North Stars Î-D-C	0 point
	D. Male	Paper Kings de Pine Falls	6 points
3	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	15 points
	L. Woo	North Stars Î-D-C	11 points
	R. Chaput	Aces de Sainte-Anne	15 points
	C. Peters	Hawks de Saint-Adolphe	9 points
	C. Nagy	Habs de La Broquerie	14 points
4	G. Gosselin	59ers	8 points
	P. Gauthier	Aces de Sainte-Anne	11 points
	D. Baril	Royals de Saint-Jean	2 points
	M. Silvagio	North Stars Î-D-C	11 points
	R. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	11 points
5	K. Tallaire	Habs de La Broquerie	12 points
	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	17 points
	M. Morin	59ers	4 points
	J. Carrière	North Stars	8 points
	R. Smith	Cougars de Swan Lake	19 points
6	D. Daneault	Royals de Saint-Jean	17 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	26 points
	D. Abrahamson	Paper Kings de Pine Falls	0 point
	R. Rioux	59ers	13 points
	L. Skoleski	Hawks de Saint-Adolphe	2 point
7	K. Morrison	North Stars Î-D-C	7 points
	C. Luduchowski	59ers	11 points
	L. Côté	Habs de La Broquerie	12 points
	M. Dixon	Royals de Saint-Jean	4 points
	A. Lavack	Aces de Sainte-Anne	8 points
8	R. Lajoie	Aces de Sainte-Anne	2 points
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	13 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	23 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	15 points
	J. Lafournaise	59ers	15 points
9	P. Penner	Red Skins de Morden	35 points
	K. Martynuik	Maroons d'Altona	2 points
	B. Goderis	Cougars de Swan Lake	18 points
	M. Pruden	Cougars de Swan Lake	11 points
	W. Bartley	Paper Kings de Pine Falls	20 points
10	R. Chammartin	Hawks de Saint-Adolphe	9 points
	C. Sokolosky	Paper Kings de Pine Falls	14 points
	G. Stewart	Habs de La Broquerie	0 point
	M. Gilmore	Royals de Saint-Jean	1 point
	M. Proteau	59ers	9 points

Meilleure moyenne de gardien

11 Habs de La Broquerie
Royals de Saint-Jean
North Stars Î-D-C
Hawks de Saint-Adolphe
Paper Kings de Pine Falls
Aces de Sainte-Anne
59ers

Compte-rendu de l'évolution des joueurs tous les vendredis à 7 h 20, 8 h 20 et 16 h 20 par Yves Guérard, sur les ondes de CKSB

Et tous les vendredis vers 8 h 15, tirage d'un prix parmi les participants au pool de hockey.

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 12 janvier)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	12	2	0	24
La Broquerie	9	5	0	18
Saint-Jean	8	5	0	16
Sainte-Anne	8	7	0	16
Grunthal	5	8	0	10
Saint-Adolphe	5	9	0	10
59ers	5	10	0	10
Pine Falls	4	10	0	8

Compteurs	B	P	Pts
J. Hickes	17	16	33
B. Bouchard	12	19	31
D. Naaykens	11	18	29
R. Dupre	12	17	29
M. Gottfried	13	13	26
P. Anderson	16	10	26
T. Thomas	13	11	24
R. Clarke	9	15	24
D. Meilleur	10	13	23
C. Petryna	9	13	22

Les matchs à venir

Le samedi 17 janvier
Grunthal se rend à Pine Falls.
Le dimanche 18 janvier
Île-des-Chênes se rend à Sainte-Anne.
La Broquerie se rend à Saint-Jean.
Pine Falls se rend à Saint-Adolphe.

Sports éclairs

Hockey

• **Les Scorpions du Lorette Collégiate** ont remporté la finale consolation face aux Stars de Kenora par la marque de 7-5 lors du championnat international des écoles secondaires qui s'est déroulé à l'Université du Manitoba du 8 au 11 janvier. Le Collège Notre-Dame de la Saskatchewan a remporté les honneurs en défaisant les Kings d'Edgehill de la Nouvelle-Écosse par le pointage de 5-1. • **Les Bisons de l'Université du Manitoba** viennent de remporter 11 parties consécutives. La troupe de **Mike Sirant** a défait les Pronghorns de Lethbridge deux fois les 9 et 10 janvier par des pointages de 6-3 et de 3-2. • **Paul Deniset** de Saint-Boniface, **Éric Gosselin** de Saint-Pierre-Jolys et **Lee Stubbs** de Winnipeg sont les meilleurs marqueurs de la ligue midget AAA du Manitoba. • Le banquet annuel de la **Ligue Hanover-Taché** aura lieu le vendredi 13 février au Club de golf Quarry Oaks.

Curling

• La 26e édition du **Bonspiel de la francophonie** aura lieu du 20 au 22 mars à Saint-Jean-Baptiste. Renseignements: 233-4915.

Plongeon

• La Classique Polar Bear de plongeon est présentée à la piscine Pan-am de Winnipeg le 16 janvier. La médaillée d'or des Jeux olympiques de Los Angeles, **Sylvie Bernier** est l'invitée d'honneur.

M.-É. B.

SPORT

Championnat provincial junior de curling

L'équipe de Joël Gagnon perd le tournoi par une pierre

Le quatuor composé de Joël Gagnon, Bryan Galbraith, Ryan Fry et Kyle Werenich a perdu le dernier bout pour s'incliner en finale par le pointage de 6-5 contre le quatuor de Mike McEwen lors du championnat provincial de curling qui s'est déroulé à Saint-Vital le 11 janvier.

Pourtant un peu plus tôt dans le tournoi (samedi), Joël Gagnon et ses partenaires ont vaincu le quatuor de Mike McEwen 10-7. «Les parties sont souvent très serrée contre l'équipe de Brandon (McEwen), affirme Joël gagnon. C'est décevant de perdre de façon si serré. Après deux bouts, nous accusions un retard de 4-0. Nous voulions revenir de l'arrière mais nous avons manqué de temps. La défaite est difficile à avaler. J'aurais mieux aimé perdre par un plus grand écart. C'est plus facile à accepter.»

Malgré cette défaite crève-coeur, le quatuor dirigé par Barry Fry a maintenu une fiche de quatre victoires et deux revers. «Je ne pensais qu'à me rendre au championnat canadien à Calgary, mentionne Joël Gagnon. Nos adversaires voulaient nous battre à tout prix pour venger leur échec de la veille. De façon générale nous avons bien joué. Mais nous avons manqué des jeux importants tout au long de la finale.»


photo: Marc-Éric Bouchard

Joël Gagnon espérait se rendre à Calgary

Joël Gagnon qui a une autre année d'admissibilité chez les juniors, doit prendre une décision importante. «Je ne sais pas si je vais demeurer avec Ryan Fry chez les juniors, indique-t-il. Je m'entends bien avec Bryan Galbraith et lui joindra les rangs seniors l'an prochain. Je me donne un mois pour réfléchir à mon avenir.»

Du côté féminin, le quatuor d'Amy Rafnkelsson, également de Brandon, a vaincu en finale l'équipe de Cheryl Barnabé par la marque de 6-2. L'équipe composée de Chantale Lagacé (La Salle), Cheryl Barnabé (Saint-Jean), Tyra Dickson (Morris) et Natalie Lafond (Saint-Jean) subi deux revers en trois parties. Selon leur entraîneur, Ron Lagacé, l'équipe ne sétait pas fixé d'objectif précis. «Nous avons été compétitifs et nous sommes satisfaits de notre rendement, dit-il. Les filles ont vécu une belle expérience.»

Marc-Éric BOUCHARD

Match des étoiles

Normandeau scelle l'issue de la partie

Dans un match âprement disputé à l'aréna de Saint-Jean-Baptiste, le 11 janvier les joueurs étoiles de la Ligue Hanover-Taché ont vaincu les représentants de la Ligue du sud-est par le pointage de 6-4. Avec seulement 13 secondes à faire à la troisième période, Michel Normandeau a réussi à gagner la mise au jeu et a enfilé la rondelle dans un filet désert pour consolider la victoire des siens.

Chris Nagy, qui a été nommé le joueur par excellence de la partie, aime bien ce genre de compétitions amicales. «Le jeu est très ouvert, dit-il. On tente d'être le plus spectaculaire possible. Même si on veut gagner, l'important c'est d'avoir du plaisir.»

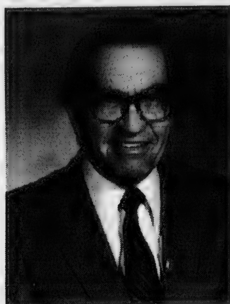
Selon l'un des organisateurs, Paul Sabourin, l'événement s'est avéré un succès. «Nous avons assisté à une bonne partie et les gens de la région ont participé en bon nombre, explique-t-il. Même si on ne sait pas encore d'argent on a amassé, la totalité de la somme recueillie servira à l'amélioration des infrastructures de sports et de loisirs à Saint-Jean-Baptiste.»


photo: Marc-Éric Bouchard

Don Fillion, Gérald St-Godard, George Sabourin et Janet Sabourin ont fait la mise au jeu officielle.

M.-É. B.

Nécrologies



Paul-Émile Carrière

C'est avec tristesse que la famille de Paul-Émile Carrière vous apprend son décès survenu le 25 décembre 1997.

Paul-Émile laisse dans le deuil son épouse Eveline (née Fournier) et ses enfants: Bernard et Barbara (Darcy, Radine, Gisèle); Claude (Colin, Nicole); Guy et Claire (Andrée-Anne, Benoit, Martine); Joanne et Audie (Jean-Louis, Bianca); Mario; Serge et Lori (Adrien). Ses frères Léo et Gilbert ainsi que ses sœurs Aline, Lilliane et Gracia.

Paul-Émile aimait être entouré de la jeunesse, c'est pourquoi il sera dans les pensées de beaucoup de ses anciens élèves, qui se fiaient sur lui pour faire bonne route dans la vie. Il fut enseignant toute sa vie.

Ses enfants se souviendront de lui pour ses encouragements dans leur succès et son amour inconditionnel dans leurs faiblesses. Papa était toujours là pour écouter et jamais pour juger.

Sa présence dans ses jardins de fleurs et aussi les parties de Scrabble qui était leurs passe-temps favori manqueront à son épouse Eveline.

La famille désire remercier tous les amis et parents qui lui ont témoigné tellement de support et sympathie durant la longue maladie de Paul-Émile.

Le père Roland Tessier accompagné des pères Godbout et Kerbrat ont célébré pour lui la messe de la résurrection à l'église de Saint-Laurent le lundi 29 décembre 1997.

Les funérailles ont été confiées au Salon mortuaire McKenzie.



Délia Roch
(née Brodeur)

Le dimanche 11 janvier 1998, Délia Roch, âgée de 79 ans, épouse de Louis Roch, est décédée au Foyer Valade.

En plus de son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Lucille de Toronto, Denis (Joan) d'Ottawa, et Lorraine (Anders) de Winnipeg; ses petits-enfants: Riel, Geneviève, Daniel, Cléo, François, Margaux et Carolyn. Elle laisse aussi sa sœur Alexina Dhaene, son frère Roméo Brodeur, ses neveux et ses nièces.

Elle a été précédée par ses parents Hormidas et Clara Brodeur; ses frères Dollard, Alphonse, Arthur et Alméric, et sa sœur Marianna.

La famille désire remercier le personnel du Foyer Valade pour tous les soins prodigués.

Les prières ont été récitées à 19 h le mardi 13 janvier 1998, au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe des funérailles au eu lieu à 14 h le mercredi 14 janvier dans l'Église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny, présidée par M. l'abbé Marcel Chaput. L'inhumation a suivi au Cimetière de Glen Lawn.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être faits à une œuvre de charité de votre choix.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

C.A.M.F.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

I.C.

Remerciements

GOSSELIN, Célestin: La famille du défunt, Célestin, désire sincèrement remercier tous ceux et celles qui nous ont soutenus par leur présence, par leurs condoléances et par leurs prières durant notre temps de tristesse. Votre tendresse est beaucoup appréciée et restera à tout jamais en nos cœurs.

Prière à Saint Jude

Saint Jude, Apôtre, serviteur fidèle, ami sincère de Jésus; le nom du traître Judas, est la cause que vous êtes ignoré de plusieurs; mais l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées.

Priez pour nous, intercédez pour nous auprès de la Sainte Trinité pour nous obtenir visiblement et promptement la faveur que nous implorons.

Je vous promet, bon saint Jude, de toujours me souvenir de cettre grande faveur, et de faire tout en mon pouvoir pour répandre votre dévotion... Saint Jude, patron des causes désespérées, priez pour nous, et pour tous ceux qui vous honorent et vous invoquent. Amen. L.V.

Chronique religieuse

Collaboration entre ministères ordonnés et non ordonnés
Partie 1



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Le 13 novembre dernier, le Vatican a émis un document pour toute l'Église Universelle dans lequel il explique clairement la distinction entre les ministres ordonnés, c'est à dire les prêtres et les consacrés par le sacrement de l'Ordre, et les ministères effectués par les laïcs collaborateurs avec les prêtres.

Le texte rendu public par la Congrégation pour le Clergé de Rome, grâce à son nouveau Pro-préfet, l'archevêque colombien Dario Castrillon Hoyos, fut signé le 15 août par 16 préfets, pro-préfets et secrétaires de huit dicastères et auparavant approuvé par le Pape le 13 août 1997.

Il semble que le point central de tout le document qui devient instruction pour l'Église Universelle, est de réaffirmer le rôle indispensable du prêtre ordonné.

Bien que ce texte a par la suite connu beaucoup de critiques, surtout par rapport au rôle limité donné aux laïcs, surtout dans des communautés où il y a une pénurie de prêtres, l'Église devient très prudente face aux abus dont elle témoigna depuis plusieurs années, et donc elle veut situer tous les participants de la liturgie à leur juste place afin que chacun sache quel est son rôle dans toutes les célébrations à l'église.

La meilleure façon de juger du texte qui s'intitule: ***Instructions sur quelques questions concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres****, est de le lire et de le connaître. Dans cet article je vais faire un exposé global et synthétisé de ce qu'il y a dans cette instruction.*

Il y a d'abord les PRINCIPES THÉOLOGIQUES. Le sacerdoce ministériel a sa racine dans la succession apostolique et est doté d'un pouvoir sacré, lequel consiste dans la faculté et la responsabilité d'agir en la personne du Christ, tête et pasteur.

Le sacerdoce ministériel fait des ministres les serviteurs du Christ et de l'Église, au moyen de la proclamation avec autorité de la Parole de Dieu, de la célébration des Sacrements et de la conduite pastorale des fidèles.

En ce qui concerne l'unité et la diversité des tâches ministérielles, l'exercice par le ministre ordonné de son enseignement, sa sanctification et son autorité constituent la substance du ministère pastoral. Ce n'est que pour certaines d'entre ces tâches ministérielles, et dans une certaine mesure que d'autres fidèles non ordonnés peuvent coopérer.

L'exercice d'une telle tâche ne fait pas du fidèle laïc un pasteur. Rome trouve qu'il faut réaffirmer cette doctrine en raison de certaines pratiques destinées à suppléer aux faibles effectifs des ministres ordonnés au sein de la communauté.

Il faut réitérer le caractère irremplaçable du ministère ordonné, car si dans la communauté, le prêtre fait défaut, elle se trouve privée de l'exercice et de la fonction sacramentelle du Christ, Tête et Pasteur, essentielle pour la vie même de la communauté ecclésiale. Le sacerdoce ministériel est donc absolument irremplaçable.

En ce qui concerne la collaboration des fidèles non ordonnés au ministère pastoral, et afin qu'une telle collaboration prenne harmonieusement sa place dans la pastorale ministérielle, il est nécessaire, pour éviter des abus, qu'il y ait une application attentive et loyale de certaines dispositions.

Fin de la première partie. Suite la semaine prochaine.

Gens d'ici

Attirer les francophones

L'année qui s'en vient en sera une de défis pour Suzanne Nolette. Nouvellement nommée directrice du marketing au Centre culturel franco-manitobain (CCFM), elle a en effet l'ambition d'y attirer davantage de francophones.

Pour ce faire, la native de Sainte-Agathe mettra à profit ses nombreuses années d'expérience en organisation d'événements spéciaux. Les francophones se rappelleront d'elle entre autres du temps où elle faisait partie des premiers employés à temps plein du Festival du Voyageur. Parmi ses nombreuses réalisations, on compte également la préparation des visites royales, celle de la reine Élizabeth II en 1984, celle du prince Édouard en 1991 et celle du duc d'Édimbourg en 1997.

«Pour l'instant, mon travail consiste à étudier les dossiers, souligne Suzanne Nolette après sa première semaine de travail. Mais déjà, on se prépare pour la programmation hivernale pour le Festival du Voyageur. C'est bien qu'on commence avec ça car c'est un événement que je connais bien.»



Suzanne Nolette.

Parmi ses autres responsabilités, Suzanne Nolette aura à organiser la Fête du Canada et le Bye Bye 1998; mettre sur pied des activités spéciales dans le cadre des Jeux panaméricains; promouvoir la programmation régulière du CCFM; et planifier des activités de financement.

«Mon rôle, c'est d'amener plus de gens au Centre, explique-t-elle. Je dois chercher à comprendre pourquoi ils viennent à une activité et comment faire pour en attirer plus. Pour ça, je dois vraiment écouter les gens. C'est important de leur parler parce que souvent, quand on est pris dans l'organisation, on ne voit pas comment ils perçoivent l'activité de l'extérieur.»

Heureuse de revenir travailler au sein la francophonie dans un poste qu'elle considère très créatif, Suzanne Nolette a bien l'intention de mettre à profit son réseau de personnes-contacts qu'elle s'est forgé au cours des années. Elle a d'ailleurs l'intention de puiser également parmi ses connaissances anglophones pour amener leurs pairs à mieux connaître le CCFM. «Je crois que c'est important que les anglophones sachent aussi ce qu'on fait, indique-t-elle. Quand tu es familier avec quelque chose, ça te fait moins peur. Et à ce moment-là, il y a plus de chance qu'ils apprécient davantage notre culture.»

Carole THIBEAULT

SOCIÉTÉ

Geneviève et Michel Montcombroux

Ma cabane au Canada

Entre Paris et Tuktoyaktuk, il n'y a qu'un pas, à condition bien sûr d'avoir le courage de ses rêves. Pour Geneviève et Michel Montcombroux, le rêve est devenu réalité un beau jour de 1968 lorsque le couple a quitté son Europe natale et foulé pour la première fois le sol canadien.

«J'avais dix ans quand j'ai commencé à rêver aux chiens de traîneaux, aux Inuits et au Grand Nord, raconte celle qui a aussi fondé l'École de danse classique de Winnipeg. J'ai d'ailleurs lu tous les livres de Paul Émile Victor. Plus tard, en Angleterre, j'ai rencontré mon mari Michel. Son père était venu au Canada en 1910 mais avait dû quitter le pays à cause de la Première Guerre mondiale. Il a été blessé au front et n'est jamais revenu, mais il racontait souvent ses aventures canadiennes à ses enfants. Michel et moi, on était deux excentriques, on était fait pour s'entendre et je ne crois pas que nos parents aient été très surpris d'apprendre que nous partions pour Tuktoyaktuk.»

Geneviève et Michel Montcombroux ainsi que leurs deux jeunes enfants ont fait leurs adieux, quitté définitivement les embouteillages et la pollution et mis le cap sur les grands espaces et la liberté. Embauchés à titre d'enseignants à Tuktoyaktuk, Churchill et Dawson City pendant huit ans, Geneviève et Michel Montcombroux se sont pris de passion pour les peuples du Nord, leur culture et leur habitat.

«Tuktoyaktuk, c'était exactement ce à quoi on s'attendait, mais en plus moderne, indique Geneviève Montcombroux. Les Inuits que décrivait Paul Émile Victor ne sont pas ceux que nous avons trouvés. En 20 ans, il y a eu une grande perte de culture. Les écoles résidentielles avaient fait des ravages et les anciens détestaient les Blancs. Avec le temps, on a découvert les problèmes d'alcool et de violence familiale. Ça a été un peu comme un deuil. Ce dont on avait rêvé toute notre vie n'existait plus que dans les livres.»

En 1976, les Montcombroux s'installent à Saint-Boniface, où un poste d'enseignant attend Michel. Les enfants s'habituent rapidement à ce train de vie un peu plus normal. Geneviève et Michel Montcombroux rêvent de repartir pour le Grand Nord mais hésitent à déraciner encore une fois les gamins.

C'est donc avec des aurores boréales dans les yeux qu'ils passent les 20 prochaines années à Saint-Boniface. Faute de ne pouvoir regagner le Grand Nord, le couple fait l'acquisition en 1987 d'une terre de 640 acres située à proximité d'Inwood dans la région d'Entre-les-lacs. Ils y vivent depuis 1990.

Les rêves de petite fille de Geneviève refont alors surface et le couple fait l'acquisition de chiens de traîneaux. «Ça n'a pas été facile financièrement», raconte Geneviève Montcombroux qui, pour s'occuper de ses chiens, a dû renoncer à son école de danse et par le fait même aux rentrées de fonds qui en découlent. Michel a quant à lui maintenu son poste d'enseignant quelques années avant de quitter lui aussi définitivement la ville il y a 18 mois. Le couple vit maintenant d'une combinaison de rentes, d'économies, de cours de danse rythmique aux jeunes de Teulon, de profits de la vente des chiens, des toiles de Michel et des livres de Geneviève.

«Il faut avoir le courage de ses rêves et savoir faire des compromis. La maison, par exemple, n'est toujours pas terminée. Il ne s'agit en fait que de quatre murs et d'un toit, sans aucune partition intérieure. Mais on a l'eau courante et l'électricité!», lance-t-elle fièrement. Les Montcombroux disposent de peu de moyens mais sont en échange riches en ingéniosité. Au recouvrement extérieur ils ont substitué de fines branches de bouleau délicatement alignées à la verticale et disponibles en quantité et de plus... gratuitement.

C'est là, dans une cabane de 44 par 26 pieds construite de leurs mains que Geneviève et Michel Montcombroux souhaitent couler des jours heureux, lui peignant et elle écrivant, entourés de la nature et de leurs 14 chiens adorés.

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Geneviève Montcombroux: «Dans les communautés du Nord, tu connais tout le monde et tout le monde est ton ami. Mais la ville est impersonnelle, on ne peut même pas être ami avec les gens de son quartier.»

NOMINATION

Le Dr André van Wyk est heureux d'annoncer que le Dr Dennis Raaff le remplacera pendant son congé sabbatique. Médecin d'expérience, le Dr Raaff sera de service pendant les heures normales d'ouverture de la clinique. Le Dr van Wyk réintégrera ses fonctions au cours de la nouvelle année.

Nous tenons à offrir à tous nos patients nos meilleurs vœux de santé et de prospérité.

Clinique médicale de Saint-Pierre

Au bonheur des chiens

Geneviève Montcombroux a deux passions, le Grand Nord et les chiens de traîneaux qui sont pour elle de véritables compagnons. Pas étonnant donc qu'elle ait choisi de faire de ces derniers les héros de ses romans. Un prochain ouvrage intitulé *Racing Heart* doit d'ailleurs paraître chez l'éditeur new-yorkais Kensington Press d'ici quelques semaines. (1)

«Les Huskies ne sont pas des chiens de ville. Ils sont hyperactifs et dominateurs. Mais tous ces "défauts", ce sont des qualités pour des chiens de traîneaux! Les Huskies sont des chiens très primitifs, très proches de la nature, explique-t-elle. Ils vivent en meute et ont gardé beaucoup de l'attitude du loup. On a d'ailleurs souvent entendu les loups hurler la nuit et les chiens leur répondre.»

Essentiellement chiens de travail, la race a bien failli s'éteindre avec l'abandon du traîneau par les Inuits au profit de la motoneige il y a vingt ans, explique-t-elle. «Mais aujourd'hui, de plus en plus d'autochtones cherchent à se réapproprier leur culture à travers les chiens de traîneaux», fait remarquer Geneviève Montcombroux.

Avis aux intéressés, les Montcombroux ne vendent pas leurs chiens au premier-venu, ils les confient à ceux qui les méritent. «Avant de confier un animal à quelqu'un, je tiens à ce qu'il nous rende visite plusieurs fois afin qu'il se familiarise avec les animaux, qu'il apprenne à s'en occuper et surtout, à les aimer tels qu'ils sont avec tous leurs défauts. C'est seulement quand j'ai acquis la certitude qu'ils s'en occuperont de façon responsable que je leur confie un chien.»

A. C.

(1) Voir aussi *Tezzero*, Éditions des Plaines 1984; *Mush, mes chiens*, Éditions Guérin, 1994 et *The Canadian Inuit Dog: Canada's heritage*, Whirpoorwill Press, 1997.

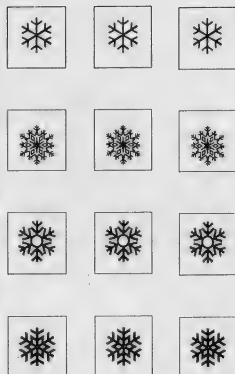
Le Club de Bicolo Au jeu!

Allô!

Parfois il neige, parfois il fait trop froid et tu ne vas pas jouer dehors? Alors je te propose un jeu très amusant, qui se joue à deux, et qui est très facile!

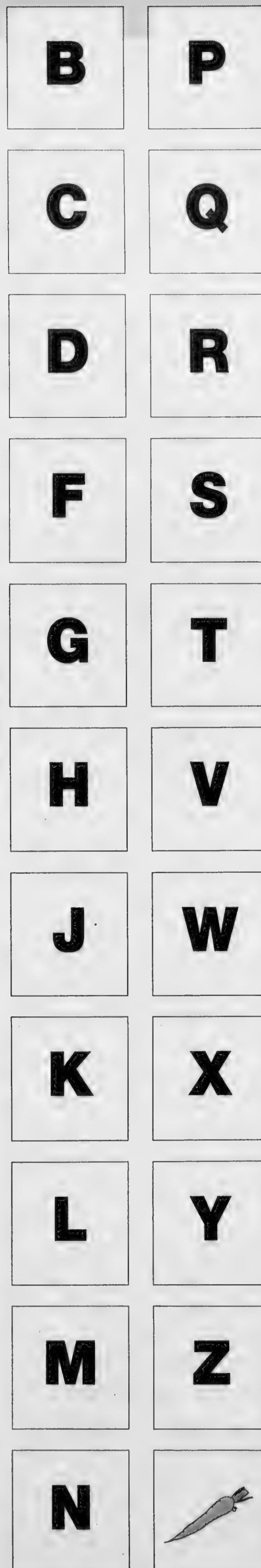
Amuse toi-bien!

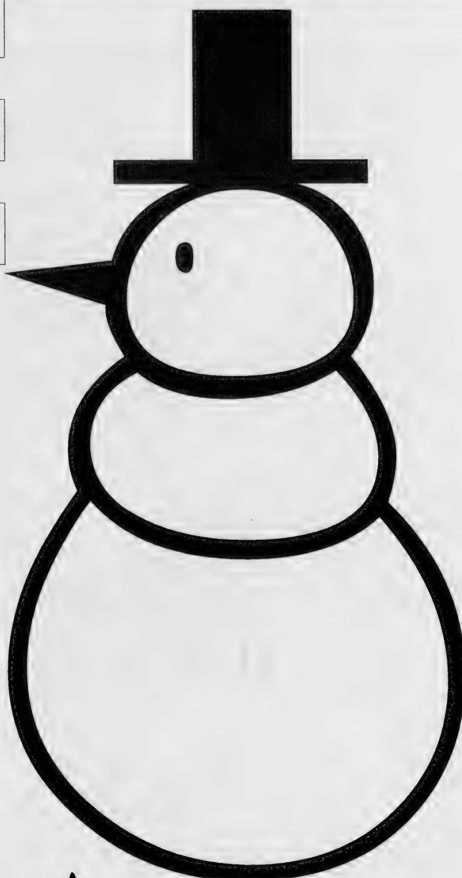
Bicolo



Ce que tu dois faire

1. Découpe les 12 flocons de neiges (à gauche) pour faire les pions.
2. Découpe les 21 lettres et la carotte.
3. Découpe la carte marquée «age».
4. Découpe les bonshommes de neige.





AGE



Règles du jeu

Ce jeu se joue à deux. Avant de commencer, chaque joueur choisit un des bonshommes de neige.

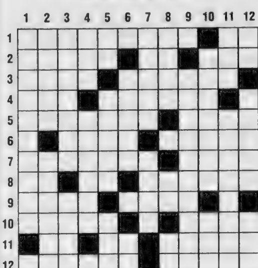
Posez la carte marquée «age» à l'endroit. Distribuez les petites cartes aux joueurs, en les gardant à l'envers.

Chacun tire une carte à son tour et la place devant la carte marquée «age» pour essayer de faire un mot. S'il y réussit, il peut mettre un flocon de neige sur le bonhomme de neige. La carotte peut remplacer n'importe quelle lettre. Le jeu se termine lorsqu'il ne reste plus de lettres. On compte alors les flocons de neige sur chaque bonhomme de neige.

IDÉE: Pour varier, fabrique-toi d'autres cartes pour remplacer «age»: ine, ane, ile, ote, etc.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 106



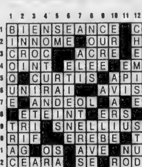
HORIZONTALEMENT

1. Cerise séchée. — Symbole du bismuth.
2. Nommer. — Inf. — Partie tombante d'un vêtement.
3. Sable mouvant.
4. Dans la rose des vents. — Douer de vie.
5. Empêcher de marcher. — Cabane des nègres en Amérique.
6. A un haut degré. — Abandonner.
7. Sentiment d'orgueil (pl). — Titre de noblesse.
8. Dans. — Exprime la surprise. — Petits vases à boire.
9. Partie du corps humain. — Premier miracle.
10. Aller à l'aventure. — Ministre de la religion mahométane.
11. À toi. — À quelle chose. — Centième partie d'un angle droit.
12. Affirmer ce que l'on sait être faux. — Cheval d'Espagne.

VERTICALEMENT

1. Instrument de locomotion.
2. Prén. de femme. — Sans activité.
3. Petit ris. — Pays.
4. Colère. — Qui contient des erreurs.
5. Pron. pers. — Ombellifère vivace. — Souverain.
6. Aromatisé avec de l'anis. — Patrie d'Abraham.
7. Avoir à la main. — Vedette.
8. Tramway. — 365 jours. —Jumelles.
9. Dont on ne peut se passer.
10. Lieu de délices. — Nom vulgaire de la larve du hanneton.
11. Inférieur. — Concert de voix donné le soir.
12. Préf. priv. — Fille de Saturne. — Propre.

RÉPONSES DU N° 105



DÉJÀ VU



Prise autour de 1920, cette photographie montre un des édifices importants de Sainte-Agathe. De quel édifice s'agit-il?

Photo: Gracieuseté Richard Nolette.

RÉPONSE:
La première gare du CN.

Recette — Brownies au Cappuccino

1 tasse (250 mL) de beurre ramolli
1 1/2 tasse (375 mL) de mélange pour lait au chocolat
2 œufs
2/3 tasse (150 mL) de farine tout usage
1/2 c. à thé (2 mL) de poudre à pâte
1/3 de tasse (75 mL) de pacanes hachées
1/3 de tasse (75 mL) de grains de chocolat mi-sucré

GARNITURE

1 c. à thé (5 mL) de granules de café instantané
2 c. à thé d'eau chaude (10 mL)
1 paquet (125 g) de fromage à la crème ramolli
2 c. à soupe de beurre ramolli (25 mL)
1 c. à thé (2 mL) de vanille
1 1/4 tasse environ (300 mL) de sucre à glacer
Cannelle moulue

- Dans un bol, combiner le beurre et le mélange pour lait au chocolat jusqu'à consistance lisse. Ajouter les œufs au mélange, puis la farine et la poudre à pâte.
- Incorporer les pacanes et les grains de chocolat.
- Étaler dans un moule carré graissé de 9 po (2,5 L).
- Cuire au four à 350°F (180°F) pendant 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce que les brownies commencent à se décoller des rebords du moule. Laisser refroidir.

GARNITURE:

Dans un petit bol, faire dissoudre les granules de café dans l'eau et mettre de côté. Dans un bol moyen, mélanger le fromage à la crème et le beurre jusqu'à consistance onctueuse. Ajouter le café dissous et la vanille. Incorporer en battant le sucre à glacer jusqu'à consistance lisse et épaisse. Si la garniture semble trop claire, ajouter en battant 1/4 tasse (50 ml) de sucre à glacer additionnel. Étaler sur les brownies refroidis. Saupoudrer d'un peu de cannelle pour garnir.

Réfrigérer de 1 à 2 heures ou jusqu'à ce que la garniture ait pris. Conserver les brownies au réfrigérateur jusqu'au moment de les servir. Couper en carrés de 2 pouces (5 cm).

Pour 16 brownies.

T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents abonnés du journal La Liberté.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Renseignements: 237–4823 ou 1–800–523–3355



Encouragez nos annonceurs!

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10.70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA — MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.G.D.
180-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. I.C.
222-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.B.
223-

REMERCIEMENTS à Mère Teresa pour faveur obtenue. A.D.
224-

À VOTRE COMPTE: Distributeur autonome pour vente d'un bonbon populaire et exclusif. Idéal pour celui qui a déjà une route et facile pour bâtir sa propre route. Gens de 50 ans + bienvenue. Info: 1–800–653–2005.
216-

ASTROLOGIE, VOYANCE, TAROT, NUMÉROLOGIE: Je me présente, Justine, j'ai plus de 39 années d'expérience en voyance. Mes collègues sont Nicole, Marie-Huguette et Mindy. Elles ont 30 années et plus d'expérience. Nous sommes de véritables voyantes, hautement qualifiées. Vous serez surpris par l'extrême précision de nos prédictions. Cet appel pourrait changer votre vie, Amour, Argent, Santé, Travail. Tél.: 1–900–451–5276 (24 heures). 3,79 $ la minute.
217-

RECHERCHE

RECHERCHÉE: personne avec expérience pour préparer déclarations de revenus et autres fonctions. Appelez TAX DEPOT, 196, rue Goulet au 949–3666.
146-

RECHERCHE: Cuisinier(ière) pour un motel d'arrêt camion avec restaurant. Dans un endroit éloigné. Nord du Manitoba, Autoroute n° 6,. Travail de deux semaines et deux semaines de congé. Inclut chambre et pension, avec 11 heures de travail par jour. 14 jours de travail équivaut à un mois de travail. Services d'autobus disponibles pour transport. Couple ou individu peuvent faire demande. Envoyez votre curriculum vitae à l'attention de Allain Collette, B.P. 269, Wabowden (Manitoba) R0B 1S0.
213-

RECHERCHE: Bébé de 6 mois, habitant à Saint-Vital, recherche **un.e gardien.ne** à plein temps qui viendrait chez lui du lundi au vendredi pour les mois d'avril, mai et juin. Appelez Diane ou Philippe au 255–0133.
218-

RECHERCHÉ: Témoin d'un accident entre une Dodge Caravan et une Toyota Camry, le dimanche 16 novembre vers 15 h au coin de Valade et Despins à Saint-Boniface. SVP contacter Roxane au 237–4604.
220-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 225 1/2, La Vérendrye, 350 $ + électricité. Stationnement. Disponible immédiatement. Composez le 237–3981 après 18 h.
207-

À LOUER: Deux tentes pour camping d'hiver de 8 pi x 14 pi, avec deux petits poêles à bois. 233–5618.
208-

À LOUER: au 175, rue Masson, appartement de 2 chambres à coucher, comprend l'eau, l'hydro et le chauffage. 360 $ par mois. Disponible immédiatement. Composez le 233–3753.
209-

À LOUER: Grand appartement au 2e étage du 166, Provencher. 2 chambres à coucher, salon, cuisine, frigo, cuisinière, laveuse et sécheuse. Salle de bain avec Jacuzzi. 550 $/mois, hydro extra. 668–7417.
219-

À LOUER: Saint-Boniface, près de la rue Des Meurons. Appartement de 2 chambres à coucher, au deuxième étage. Chauffage, électricité et eau compris. 450 $. Appelez Louis au 233–4484 entre 10 h et 17 h.
221-

MAISON À LOUER: avec option d'achat 477, rue Des Meurons. 1er février. 2 chambres à coucher, cour clôturé, 5 appareils, 580 $/mois + services. 257–1739.
225-

À LOUER: Une chambres dans un triplex. Propre, tranquille, buanderie. Pas d'animaux. Câble, chauffage et eau compris. 360 $/mois + stationnement. Composez le 231–2800.
226-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

---

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987–8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
L. Vermette C.I.I. C.A.I.B.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	255-9604
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	255-9619
Marc Rivard, CA	255-9615
Pamela Dupuis, CA	255-9634
Elizabeth Maw, CA	255-9637
EXPERT-CONSEIL À LA PME	
Lucien Guénette, CA	255-9602
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA	255-9603
Georges Picton, CGA	255-9610
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	255-9605
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Docr, CA, CFP	255-9621
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	255-9612
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	255-9607
Collin LeGall, CMA, CIP	255-9612
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CA, CFE	255-9619
Russ Paradoski, CA, CFE	255-9622

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
262, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T7
T. (204) 233-8593
F. (204) 237-0134
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Cet espace est à votre disposition!

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

SERVICES



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

Rose Marie Fiola
- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Dominion Window & Door Ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES

En vinyle, en bois ou en aluminium

Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

PVC, en bois ou en aluminium

Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

• Doubles • Triples • LOW-E

Pour un service efficace, demandez **Claude Fiola** co-propriétaire et gérant

ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main

Membre de: Better Business Bureau

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ
et obtenez GRATUITEMENT
un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock
ET
L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

	Au Manitoba
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
	Ailleurs au Canada
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

TÉLÉVISION

Edith Butler se donne pour la chanson

Edith Butler chante pour le plaisir. Mais la francophone militante n'est jamais très loin derrière l'artiste entraînante...

Carole THIBEAULT

Femme de tête et femme de cœur, la chanteuse acadienne Edith Butler est de retour au Manitoba pour une nouvelle mission. À pareille date l'an dernier, elle mettait sa voix à contribution lors du grand spectacle de la Fourche pour venir en aide aux sinistrés de l'inondation du siècle. Cette fois, on la retrouve plutôt sur un plateau de tournage installé au Club La Vérendrye, en l'animatrice de l'émission *Les Boîtes à chanson d'aujourd'hui*, une série produite par la télévision française ontarienne (TFO) sur la chanson francophone de l'Ouest et de l'Atlantique canadiens.

Avec plus de 35 ans de métier, Edith Butler est bien connue pour son attachement à la langue et à la culture françaises. Et c'est parce que TFO lui procure une nouvelle occasion de brandir son drapeau qu'elle a volontiers accepté d'animer *Les Boîtes à chanson d'aujourd'hui*. «Là où je suis rendue, je n'ai pas besoin de ça pour vivre, indique l'Acadienne. Mais j'ai accepté parce que je trouve que c'est un projet important. Ce tournage-là, les gens doivent se rendre compte que c'est plus qu'une petite émission d'une demi-heure. C'est carrément une fenêtre ouverte sur le Canada!»

La chanteuse croit effectivement que les grandes chaînes de télévision se retirent de plus en plus de leur mandat culturel, reproche qu'elle dirige particulièrement vers Radio-Canada. «Je peux bien le dire; de toute façon, ils ne me prennent pas! Je crois qu'il y a certainement plus d'artistes francophones qu'avant, mais à cause de la façon que les médias fonctionnent, on les voit moins. On ne voit plus d'émissions de musique à la télévision; tout ce qu'on voit, c'est des "talk shows" où ils invitent des gens qui viennent déconner et qui sont capables de faire rire le monde. Ils sont justes préoccuper par leurs cotes d'écoute et le "money making". Mais les chanteurs, ce sont les piliers de la culture. Sans eux, la culture ne se transmet pas. Mais on ne les laisse pas parler.»

Diffusées à compter de l'automne prochain sur les ondes de TFO, les 26 émissions de *La Boîte à chanson d'aujourd'hui* se divisent en deux parties: 13 sont produites au Manitoba et accueillent des artistes de l'Ontario et de l'Ouest, et 13 autres seront enregistrées en juin à Moncton pour présenter les artistes de l'Atlantique. Les enregistrements pour la partie de l'Ouest ont débuté au Club La Vérendrye le 12 mai et la communauté est invitée à participer aux tournages prévus les 19, 20 et 21 mai. (1)

> *«Ce tournage-là, c'est carrément une fenêtre ouverte sur le Canada!»*

«C'est vraiment important que les gens se déplacent et participent à l'émission, insiste Edith Butler. Politiquement, c'est important. C'est la seule façon que les gens du pays vont voir qu'il y a du monde ici, pas juste une inondation. Quand on a un événement comme ça qui se prépare, il faut sauter dedans à pieds joints. Il faut le rendre extraordinaire.»

Fait à souligner, la communauté à déjà bien répondu à l'appel puisque la salle, pouvant asseoir jusqu'à 120 personnes, a été vendue à guichet fermé pour quelques-uns des enregistrements réalisés cette semaine.

De nouveaux horizons

Edith Butler n'en est pas à ses premières armes en animation. Mais voilà qu'un nouveau défi se dessine à l'horizon pour la chanteuse. En effet, son amie et écrivaine acadienne Antonine Maillet a écrit une nouvelle pièce de théâtre, dans laquelle elle a moulé un personnage spécialement pour Edith Butler. «Je ne pensais jamais que je jouerais un jour dans une pièce d'Antonine Maillet, s'exclame-t-elle. La pièce s'intitule *Le Tintamarre* et je joue la 7e génération de Pélagie La Charrette. Je suis la charrette de la vie et je suis une Pélagie d'aujourd'hui. C'est vraiment excitant! J'ai le trac car c'est la première fois que je vais être comédienne.»



photo: Carole Thibeault

Edith Butler, femme de tête et femme de cœur: «Je ne me suis jamais vraiment fixé de buts, et c'est probablement pour ça que j'ai du "fun" dans ce que je fais. Mon but, c'est d'avoir du "fun" au quotidien. C'est une attitude de vie, peu importe le métier que tu fais. J'aurais fait pousser des patates, que j'aurais été la même.»

Edith Butler a aussi été interpellée par son amie écrivaine pour produire la trame musicale de la pièce, travail sur lequel elle se penchera dès la fin des enregistrements de *La Boîte à chansons d'aujourd'hui*. «Un tintamarre, ce sont des bruits primaires, viscéraux, signale-t-elle. Alors, je dois articuler toutes sortes de sons dans une structure musicale. Je veux aussi que ce soit de la musique "transportable" pour qu'on puisse amener la pièce en tournée. Alors, je ne peux pas utiliser une batterie ou une contrebasse. Je vais plutôt essayer d'utiliser des choses de la vie quotidienne comme des couteaux et des fourchettes.»

La pièce *Le Tintamarre* sera présentée au printemps de 1999 au Théâtre du rideau vert à Montréal. Une tournée canadienne devrait suivre.

(1) Réserver les billets en appelant au Club La Vérendrye au 233-8997. Les artistes invités sont: 19 mai: Annette Campagne, Jeff Staflund, Polly-Esther et le groupe Matante Florence. 20 mai: Michel Marchildon, Francis Marchildon, Gérald Laroche, John McGale et Toyo. 21 mai: Danielle Hébert, Damien Lussier, Les Louis Boys et Vincent Dureault.

Le Babillard

LA BROQUERIE

➾ *La Liberté* tiendra une *rencontre publique le 28 mai à 19 h au Parcours de golf La Vérendrye*. Toute la population est invitée à venir rencontrer l'équipe du journal. Nous parlerons du contenu rédactionnel, de la publicité, des petites annonces et de la meilleure façon pour vous de faire connaître vos activités.

SAINTE-ANNE

➾ *Journée communautaire* le dimanche 14 juin de 11 h 30 à 14 h 30 au parc des Rédemptoristes (derrière l'église). Au programme: hot dogs, ballons, promenades en canot, maquillage pour enfants et messe bilingue en plein air à 10 h 30. Le Musée Pointe-des-Chênes ouvrira ses portes entre 12 h et 14 h.

➾ C'est la *Semaine de l'embellissement* du 14 au 20 mai. Faites votre grand et les éboueurs passeront tous les jours pour ramasser vos déchets, meubles, gros morceaux.

EN VILLE

➾ Le *reboisement annuel de Sauvons notre Seine se déroulera le samedi 6 juin à 10 h au bout de la rue Kavanagh*. On demande aux bénévoles de s'habiller selon la température, d'amener des gants de travail, des bottes, un seau et une pèle ainsi que leur dîner. En cas de pluie, l'activité sera remise au dimanche 7 juin à 13 h (233-0294).

AUBAINES ET TROUVAILLES

➾ *Vente de bric-à-brac* les 23 et 24 mai au 410, rue Des Meurons (Rose-Marie au 237-7899).

AU FÉMININ

➾ *L'Entre-temps des Franco-Manitobaines* est maintenant en mesure d'accueillir des femmes victimes de violence ainsi que leurs enfants (925-2550 ou 1 800 668-3836).

➾ *Dîner-rencontre pour les femmes d'affaires franco-manitobaines* tous les derniers mercredis du mois à midi au Club La Vérendrye (Mona au 233-8997).

55 ANS ET PLUS

➾ *Habitations partagées Manitoba*, un service de jumelage entre personnes âgées et étudiants, est à la recherche de personnes de 55 ans et plus intéressées à louer une chambre de leur maison à un étudiant en échange de menus travaux. Renseignements: Thérèse Gagnon au 235-2111.

CONCOURS

➾ Le *Concours de photographie des Caisses populaires* du Manitoba est ouvert à tous les membres. Les photos gagnantes illustreront le calendrier des caisses de 1999. Règlements et coupons de participation disponibles dans les différentes succursales. Date limite le 31 juillet.

CONFÉRENCES

➾ *Jean Vanier sera à Winnipeg du 21 au 24 mai*. Renseignements: 237-0300. Jean Vanier donnera également une conférence le 21 mai à 19 h 30 à la cathédrale St. Vladimir & Olga; une soirée œcuménique est prévue le 22 mai de 19 h à 22 h au St. Mary's Academy; enfin, il prendra la parole (en français) lors de la messe de 11 h le 24 mai à la cathédrale de Saint-Boniface.

➾ Dans le cadre de sa série *En paroles et en gestes: portraits de femmes au Manitoba français*, Réseau présente le 21 mai une conférence de Luc Côté intitulée: *Un refus de la modernité? Les pages féminines dans la presse franco-manitobaine entre 1880 et 1930* (237-4500).

PASTORALE

➾ Le mercredi 20 mai à 19 h 30 à l'église Saint-Eugène (1007, chemin St. Mary's): *conférence de Benoît Garceau*, professeur au département de philosophie de l'Université d'Ottawa et à la faculté de théologie de l'Université Saint-Paul (257-0869).

➾ La *rencontre des comités de cathéchèse* aura lieu le 20 mai à 19 h 30 à la salle C du Centre de pastorale (622, avenue Taché). Guy Jourdain abordera le thème de la loi et de l'enseignement religieux. Renseignements: Michèle au 237-9851, poste 210.

• *Marche pour Jésus* le 30 mai. Rendez-vous à 13 h au Palais législatif. L'École catholique d'évangélisation offre également un programme de formation spirituelle d'un an débutant en septembre 1998. Renseignements: 347-5396.

RENCONTRES ET RÉUNIONS

➾ La *Société des orchidophiles du Manitoba* tient sa prochaine réunion le 17 mai à 13 h au CUSB, salle 1147 (Benoit Landry au 888-4516). • La *Société historique de Saint-Boniface* tient son AGA le 28 mai à 19 h au CCFM (Alfred Fortier au 233-4888).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

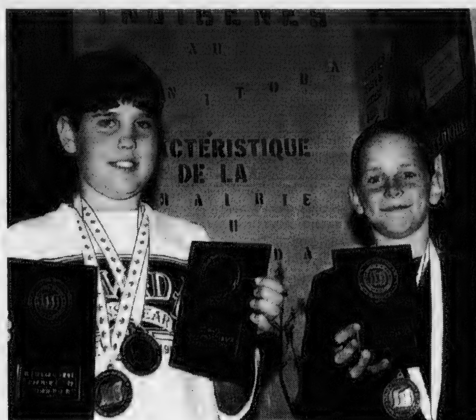


photo: Anie Cloutier

Les sciences, c'est de l'or!

Chris Perry et Jean-Pierre Fontaine se sont illustrés lors de l'Expo-sciences du Manitoba qui s'est tenue les 24 et 25 avril à Winnipeg. Les deux élèves de 6e année à l'école Saint-Germain ont remporté la médaille d'or dans leur catégorie pour leur exposé sur les arbres feuillus du Manitoba. Chris Perry et Jean-Pierre Fontaine ont aussi décroché la médaille d'or générale. C'est la deuxième fois que l'équipe se distingue à l'Expo-sciences. En effet, l'an passé ils avaient remporté la médaille d'or et la prix du meilleur projet de recherche biologique.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Mârdi Jazz le 19 mai à 20 h 30: ***Walle Larsson***. Les 21 et 22 mai à 20 h 30 au Foyer: ***Benoît Morier et André Clément***.

❖ Huitième concert de la saison de l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** le 19 mai à 20 h à l'église Westminster. Billets: 4,99 $ à 21 $ (780-3333).

❖ Du 19 au 21 mai au Club La Vérendrye: ***Boîte à chansons d'aujourd'hui*** avec Edith Butler. Admission: 3 $ (233-8997).

❖ L'***Orchestre symphonique*** reçoit Nadja Salerno-Sonnenberg le 20 mai à 20 h à la salle du Centenaire. Billets: 39 $ (949-3999).

DANSE

❖ L'école des ***Danseurs contemporains de Winnipeg*** présente ***Dance Refrexions*** au théâtre Gas Station (445, rue River) du 21 au 23 mai. Billets: 10 $ (452-1239).

TRÉÂTRE

❖ Shakespeare in the Ruins monte ***Much Ado About Nothing*** du 28 mai au 4 juillet à 20 h (957-1753).

EXPOSITION

❖ À la galerie de l'Alliance française jusqu'au 25 mai: ***Valérie Orgeret*** (477-1515).

❖ Jusqu'au 31 mai à la galerie du CCFM: ***Beaux-Arts de Saint-Étienne***, une exposition mettant en vedette le travail de neuf professeurs de l'École régionale des Beaux-Arts.

❖ Les œuvres de ***Maud Lewis*** au Musée de l'homme et de la nature jusqu'au 5 juillet. Également à l'affiche jusqu'au 7 septembre: ***Stolen Dreams, Portraits of the World's Working Children*** (956-2830).

CONFÉRENCES

❖ Conférence portant sur ***les jeunes et la sécurité au travail*** le 24 mai de 13 h 30 à 15 h 30 au Musée de l'homme et de la nature (956-2830).

EN FAMILLE

❖ Les samedis 30 mai et 6 juin de 9 h à midi: ***ateliers de fusées miniatures*** offerts par le Musée de l'homme et de la nature (988-0626).

❖ ***Troisième Festival familial de cerfs-volants*** les 20 et 21 juin au parc Assiniboine.

EXCURSIONS

❖ Le Musée de l'homme et de la nature organise une excursion d'exploration de la faune et de la flore à ***Churchill*** du 8 au 13 juillet. Coût: 1 340 $ (Heather Anderson au 988-0626). Aussi: ***Gimli et Hecla*** le 20 juin, ***Neepawa*** le 25 juillet et la vallée ***Pembina*** le 14 août (coût: 49 $).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

FESTIVAL DES VIDÉASTES DU MANITOBA

L'Institut collégial Saint-Paul remporte la palme!



photo: Hubert Pantel

Les jeunes de l'Institut collégial Vincent Massey en atelier dans le cadre du 6e Festival des vidéastes du Manitoba.

Pascal DUBÉ

Le prix du jury décerné à la meilleure vidéo amateure présentée dans le cadre du sixième Festival des vidéastes du Manitoba a été remis à l'Institut collégial Saint-Paul pour sa vidéo *N'approchez pas*. Le prix remis pour les meilleures images a été décerné à l'Institut collégial Vincent Massey pour *En retournant chez moi*.

Le sixième Festival des vidéastes du Manitoba a présenté le jeudi 14 mai une douzaine d'œuvres provenant de neuf écoles secondaires de la province et d'une des Territoires du Nord-Ouest. «Les étudiants étaient particulièrement attentifs cette année aux ateliers, mentionne le président du Festival, Jean-Marc Ousset. Ce n'est pas toujours facile pour les jeunes parce que souvent, ils doivent venir les dimanches.»

Les jeunes de la 9e à la 12e année des écoles françaises et d'immersion étaient invités à soumettre leurs idées de tournage avant le 19 décembre. De toutes les propositions reçues, douze projets ont été acceptés. Les jeunes ont eu la chance de participer à une série de quatre ateliers les initiant au tournage vidéo et au montage technique des images.

«Chaque année, nous devons refuser quelques projets, affirme Jean-Marc Ousset. Nous voulons nous assurer que nous allons bien faire les choses. Cette année, les étudiants ont particulièrement bien fait lors du montage en respectant le temps qui leur était accordé.»

Le prix de la vidéo préférée du public a été décerné le jeudi 14 mai et n'était donc pas connu au moment d'écrire ces lignes. Des mentions spéciales ont été accordées à la vidéo *Une amitié incomparable* de l'école Sisler High pour la qualité de la recherche et des textes. L'autre mention a été décernée à l'école Saint-Joachim pour souligner le travail effectué au niveau des plans de caméra et des trucages dans *Vivre jusqu'au bout*. Le prix du meilleur découpage technique a quant à lui été attribué à la vidéo *La réunion* d'une deuxième équipe de l'Institut collégial de Saint-Paul.

«L'an prochain, le thème sera les aînés, annonce Jean-Marc Ousset. Même si le nombre de projets que nous pouvons réaliser est limité, nous aimerions accueillir des propositions d'autres provinces de l'Ouest. Le Festival est bien implanté dans certaines écoles, mais nous aimerions le rendre accessible à un plus grand nombre de participants.»

DERBY SUR LA SEINE

Le Gouverneur en canot

Pascal DUBÉ

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Yvon Dumont, a bien l'intention de jouer pleinement son rôle d'embassadeur jusqu'au bout la rivière Seine. En effet, le *Derby du Gouverneur*, organisé pour ramasser des fonds pour l'organisme Sauvons notre Seine, pourrait bien être la dernière activité à laquelle Yvon Dumont participera à titre de lieutenant-gouverneur. Et même si l'activité n'a pas encore eu lieu, on parle déjà d'en faire un événement annuel.

Le samedi 9 mai, une trentaine de bénévoles ont parcouru en canot et à pied les rives de la rivière Seine en préparation du *Derby du Gouverneur* qui aura lieu le 27 mai. «L'activité de samedi avait pour but de vérifier la logistique et la coordination de la centaine de bénévoles qui participeront à l'organisation du Derby, explique un des organisateurs, Georges Beaudry. Ce sera une activité familiale bien plus qu'un compétition. Une sorte de course au trésor où les gens découvriront la rivière Seine sous un nouveau jour.»

Amateur de canotage, c'est par hasard que Yvon Dumont a découvert la Seine un jour. «La rivière fait partie de l'héritage des premiers Manitobains et il est temps qu'on la célèbre, lance Yvon Dumont. La Seine est comme un secret caché au cœur du Winnipeg. Maintenant qu'elle est nettoyée et quon peut y naviguer, il est temps de la découvrir.»

Les gens pourront s'inscrire le matin du Derby à l'extrémité sud de la rue Des Meurons et se rendront jusqu'au Fort Gibraltar. «L'argent recueilli ira à des organismes locaux tels Sauvons notre Seine, le site Lagimodière et l'Union nationale métisse, mentionne Georges Beaudry. Tout au long de la journée, il y aura des activités comme un pique-nique, des jeux de cartes et une soirée au Fort. Le Derby aura lieu peu importe les conditions météo et nous espérons avoir une grande participation du public.»

FESTIVAL THÉÂTRE JEUNESSE

La cour d'école côté jardin

Vous trouvez que vos ados vous jouent un peu trop souvent la comédie? Faites donc preuve de patience. Qui sait, leurs talents pourraient bien les mener sur la scène de la salle Pauline-Boutal?

Anie CLOUTIER

L'école Pointe-des-Chênes (*Symphonie en un acte*) et l'école Précieux-Sang (*Hôpital désespoir*) ont décroché le prix de la meilleure production au Festival théâtre jeunesse (FTJ) tenu du 5 au 8 mai à Saint-Boniface.

Organisé annuellement par le Cercle Molière, le FTJ permet à des étudiants de la septième à la 12e année de faire l'expérience de la scène, des techniques d'éclairage et de son ainsi que des autres professions reliées au théâtre. Cette 28e édition du FTJ a rassemblé un nombre record de participants avec plus de 450 étudiants de 30 écoles françaises et d'immersion.

«C'est extraordinaire! On est plein de monde tous rassemblés pour faire la même chose et pourtant, il n'y a pas une pièce qui se ressemble. C'est éblouissant de voir toute l'action dans l'arrière-scène. C'est toi qui fait tout, c'est toi qui court partout pour que ça marche!», lance Liliane Leblanc. Membre de la distribution de la comédie loufoque *Bon! Je vais prendre les Honduriens* du collège Louis-Riel, Liliane Leblanc en était à sa première participation du FTJ.

Sébastien Ouellette du collège Louis-Riel a beaucoup apprécié son expérience. «C'est vraiment différent des pièces qu'on monte à l'école. Là-bas, les professeurs décident de tout. Mais le FTJ, c'est fait par et pour les jeunes.»

Brigitte Freynet, technicienne dans la production *Symphonie en un acte* de l'école Pointe-des-Chênes partage cette opinion. Elle ajoute: «C'est impressionnant de voir toutes ces pièces de différents styles. La qualité des productions et le nombre de participants augmentent d'année en année. Les gens deviennent de plus en plus professionnels et la compétition est de plus en plus difficile.»

Les juges aussi notent une hausse de la qualité des pièces présentées. «On le dit à chaque année, mais nous avons noté des progrès incroyables dans le jeu des comédiens et la qualité des pièces, note une des juges, Irène Mahé. On note une maturité dans la construction des textes, le niveau de professionnalisme. Le souci du détail, des éclairages et du son s'accroît d'année en année. C'est encourageant!»

Geneviève Pelletier, également juge, s'accorde avec Irène Mahé pour affirmer que la relève du théâtre franco-manitobain est entre bonnes mains. «Je me souviens que dans mon temps, le FTJ c'était le gros événement de l'année. On se pompait des mois à l'avance. C'est un événement très motivant pour les jeunes. Et ce que j'apprécie particulièrement, c'est que les professeurs reconnaissent cet enthousiasme des jeunes pour le théâtre et l'utilisent pour enseigner le français. On remarque d'ailleurs de moins en moins d'écarts entre les écoles françaises et d'immersion.»

Également juge, John Bluethner ajoute que le FTJ est de plus en plus pris en main par les étudiants. «Dans les premières années, rappelle-t-il, les professeurs devaient pousser les élèves, mais aujourd'hui les jeunes se chargent de la rédaction, de l'éclairage et de la mise en scène.» Un nouveau prix a d'ailleurs été mis sur pied cette année en reconnaissance de ce phénomène. Le prix de la meilleure mise en scène par un étudiant a été remis à Brett McDowell du collège Jeanne-Sauvé pour *Douce m'man Maman* ainsi qu'à Diana Good et Pearl Yost de l'institut collégial Saint-Norbert pour *Mémoire volatile.*



photo: Anie Cloutier

Marie-Josée Clément et Kayla Dupuis dans une scène du drame *Le Jeu*, monté par les élèves du collège Saint-Jean-Baptiste.

Festival théâtre jeunesse



La meilleure production, niveau secondaire: l'équipe de Pointe-des-Chênes.


l'équipe de l'école Précieux-Sang, gagnants de la meilleure production, niveau présecondaire.


Les animateurs du Gala de remise des prix: Jean-François Chevrier, Micheline Marchildon et Patrick Trudel.


Aurèle Boisvert, tout heureux de remettre un prix à... son propre fils Stéphane!

photos: Hubert Pantel

Les gagnants

Meilleure production:

Or: Précieux-Sang (*Hôpital désespoir*) et Pointe-des-Chênes (*Symphonie en un acte*).
Argent: Pointe-des-Chênes (*À la portée de la main*) et Institut collégial Saint-Norbert (*Mémoire volatile*).
Bronze: collège Béliveau (*L'Histoire d'icit*) et Saint-Joachim (*Un Vieux problème*).

Meilleur comédien

Or: Joël Guénette (Précieux-Sang) et Richard Ruppell (Pointe-des-Chênes).
Argent: Brett Naskrent (Jeanne-Sauvé) et Francis Poulin (Collège Mathieu).
Bronze:Stéphane Boisvert (Pointe-des-Chênes) et Simon Nakonechny (Swift Current).

Meilleure comédienne

Or: Sarah Carrière (Mathieu) et Julie DeRoquigny (St-Mary's Academy).
Argent: Nadine Piasalee (Viscount Alexander) et Erin Spiers (Saint-Norbert).
Bronze: Jessie Pruden (Churchill) et Heather Cameron (Swift Current)

Meilleur comédien de soutien

Or: Stéfan Rochon (Jeanne-Sauvé) et Joey Donnelly (Swift Current).
Argent: Marc Devigne (Louis-Riel) et Patrick Tétrault (Saint-Joachim).
Bronze: Gem Newman (River Heights) et Stephen Verstraete (Jeanne-Sauvé).

Meilleure comédienne de soutien

Or: Jaclyn Mackay (River Heights) et Kristen Bernais (Kelvin).
Argent: Mireille Cloutier (Précieux-Sang) et Liz Keeper (Churchill).
Bronze: Marie-Anne Beaudette (Louis-Riel) et Kristen McKenxie (Jeanne-Sauvé).

Meilleur texte

Or: Précieux-Sang (*Hôpital désespoir*) et Saint-Joachim (*Un Vieux problème*).

Argent: Saint-Jean-Baptiste (*Les Tourments de l'amour*) et Institut collégial Saint-Norbert (*Mémoire volatile*).

Bronze: River Heights J. H. (*Le Vol de banque*) et Pointe-des-Chênes (*Symphonie en un acte*).

Meilleurs effets sonores et visuels

Or: Saint-Joachim (*Un Vieux problème*) et Pointe-des-Chênes (*À la portée de la main*).

Argent: Pointe-des-Chênes (*Symphonie en un acte*) et collège Béliveau (*L'Histoire d'icit*).

Bronze: collège Mathieu (*Les Murs de nos villages*) et Swift Current Comprehensive (*Le Malade imaginaire*).

Meilleure mise en scène par un étudiant

Brett McDowell (Jeanne-Sauvé) et Diana Good & Pearl Yost (Saint-Norbert).

Prix des juges

Collège Mathieu et Joëlle La Rue (Vincent-Massey).

Prix des techniciens

Or: Pointe-des-Chênes (catégories secondaire et présecondaire).

Prix populaire

1re place: Pointe-des-Chênes (catégories présecondaire et secondaire).

2e place: Précieux-Sang et collège Jeanne-Sauvé.

3e place: collège Béliveau et Saint-Joachim.

C'EST L'ÉTÉ

par Anie Cloutier

Beau, bon, pas cher!

Poussée erratique de petites pancartes colorées aux coins des rues et agitation inhabituelle dans les ruelles de quartiers paisibles: voilà les symptômes associés à la fièvre du printemps, aussi connue comme la maladie des ventes de garage.

Cette activité populaire recrute chaque année de nouveaux adeptes, jeunes couples cassés, fanatiques du recyclages et collectionneurs de vieilles affaires. Mais les ventes de garage font aussi de nombreuses victimes. Pour sortir indemne de la saison des ventes de garage, mieux vaut mettre toutes les chances de son côté et apprendre des erreurs des autres, les miennes en l'occurence:

1. Il suffit d'acheter un objet au plein prix et flambant neuf pour le retrouver, toujours dans son emballage initial, à seulement 1,50 $ la semaine suivante dans une vente de bric-à-brac. Eh Zut!

2. L'adorable petit abat-jour acheté à 2,50 $ rue Des Meurons un samedi matin, vous reviendra en fait à 28,78 $ quand vous aurez payé le nouveau fil, douille et fiche électrique chez Canadian Tire. Et puis, une fois posé, on se rend compte que ce n'est pas exactement le «look» qu'on cherche pour le salon! À l'opposé, pour un petit 20 $, on se «graye» d'une tondeuse à gazon électrique datant de 1965 et le fil électrique de 15 pieds s'achète neuf pour la modique somme de 7,99 $. Une vraie aubaine pour une nouvelle propriétaire.

3. Au risque de devoir organiser votre propre vente de garage, évitez de vous jeter sur ce petit bibelot en porcelaine, qui semble si coquet à première vue, mais qui sera insignifiant sur votre table de chevet. Ou encore sur ce lit double, acheté pour une bouchée de pain, mais qui ne veut simplement pas passer par l'escalier qui mène aux chambres du deuxième.

4. Mettez vos copains à profits. Je me suis ainsi procuré une très chouette cafetière Braun que son propriétaire laissait aller pour 1 $ parce qu'il avait cassé le pot de vitre. Coïncidence, hasard, destinée? Ma collègue avait justement cassé sa cafetière de la même marque. Son pot, lui, était en parfait état. La "professionnelle" des ventes de garage que je suis devient souvent la magasinière des copains. Les commandes rentrent: un petit couteau de cuisine pour Véro, une bicyclette pour Pascal, des bâtons de golf pour Roxanne et pourquoi pas, un ensemble de verres à vin pour Sylviane. On lui doit bien ça puisqu'on lui a cassé son dernier verre au dernier party de Noël... Oups.

5. Les gens vendent n'importe quoi. Alors autant rester loin de ces petites culottes presque neuves (si, si, je n'exagère rien).

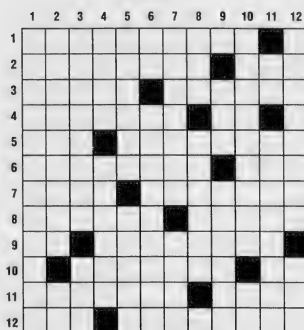
6. Fréquentez les beaux quartiers. La porcelaine fine, les anneaux pour serviette de table en laiton, les beaux bijoux et les meubles en bois de rose, c'est pas dans le North End qu'on les trouve. Mais attention, les riches sont de fins négociateurs. Il faudra donc payer un peu plus cher le machin-truc-si-génial-dont on-a-tant-besoin.

Ce qui m'amène à mon dernier point. Le point 7. Ne jamais payer le prix indiqué. Le marchandage, quoi qu'en disent les vendeurs, fait indéniablement partie de la culture des ventes de garage (et du plaisir pour les consommateurs!). Vous tombez sur de vieux outils crasseux. Mais non, ne vous détournez pas! C'est fou ce qu'une petite couche de peinture peut faire. Utiliser donc leur aspect négligé à votre avantage. Faites remarquer au propriétaire la petite tache de rouille. Soulignez la peinture du manche qui écaille. Remarquez le jeu entre le manche et le métal. Vous vous exclamerez alors: Quoi! Cinq dollars pour des outils en pareil état! Je n'en donnerai pas plus de deux! Le propriétaire se plaindra, criera au vol, à l'abus... et vous cédera ses chers (!) outils, après maintes plaintes et larmoiements.

En passant, on m'a déjà fait le coup du «si ce n'était que de moi... mais je ne peux pas baisser le prix, c'est à mon voisin et il vient justement de partir». Une fois je veux bien, mais ce voisin exagère de décharger toutes ses vieilles babioles chez ces pauvres dames...

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1



HORIZONTALEMENT

1. Qui est restée en vie après un événement ayant fait des victimes.
2. Se dit d'un carpelle à un seul ovule. – Liquide.
3. Petite brise subite et passagère. – Contenu exact d'un acte.
4. Lâche, veule. – Patrie d'Abraham.
5. Ce qui échoit à chacun. – Hydrocarbures d'origine végétale.
6. Parvienne à se faire accorder ce que l'on désire. – Canton suisse.
7. Dans les Alpes-de-Haute-Provence. – Répandait une odeur.
8. Long sac. – Chef d'atelier.
9. Le cœur a le sien. – Modifie légèrement quelque chose.
10. Être projeté avec violence. – Ruisselet.
11. Regardant avec dédain. – Octroi de la vie sauve à un ennemi vaincu.
12. Possédas. – Élimine, anéantit.

VERTICALEMENT

1. Qui surplombe.
2. Qui n'ont qu'un seul lobe. – Adverbe.
3. Sourires de jeunes enfants à l'adresse de quelqu'un. – Exprime.
4. Volonté, intention. – Renard.
5. Labiée à fleurs jaunes. – Femme de lettres canadienne (1845-1924).
6. Perçu par les yeux. – Donne des indications.
7. Disposé un à un en spirale le long de la tige, en parlant d'une fleur. – Boucha avec du lut.
8. Venue au monde. – Esprit.
9. Prête pour le bain. – Mit pour titre dans un journal.
10. Faisant un éternuement. – Gamme.
11. Doublée. – Construiras.
12. Liquide analogue à la lymphe. – Indéfini.

RÉPONSES DU N° 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	U	R	V	I	V	A	N	T	E	■	S
2	U	N	I	O	V	U	L	E	■	T	U	E
3	R	I	S	E	E	■	T	E	N	E	U	R
4	P	L	E	U	T	R	E	■	U	R	■	O
5	L	O	T	■	T	E	R	P	E	N	E	S
6	O	B	T	I	E	N	N	E	■	U	R	I
7	M	E	E	S	■	S	E	N	T	A	I	T
8	B	E	S	A	C	E	■	S	I	N	G	E
9	A	S	■	T	O	I	L	E	T	T	E	■
10	N	■	D	I	M	G	U	E	R	■	R	U
11	T	O	I	S	A	N	T	■	A	M	A	N
12	E	U	S	■	N	E	A	N	T	I	S	E

Recette Burgers méditerranéens sur brochettes

1 lb (500 g) bœuf haché maigre
1/2 tasse (125 mL) de flocons d'avoine
1 oignon haché fin
1 œuf
1/4 tasse (50 mL) de yogourt nature
1 c. à soupe (15 mL) de jus de citron
1/2 c. à thé (2 mL) chacun - thym et origan
1/4 c. à thé (1 mL) de poivre noir
1/4 c. à thé (1 mL) de flocons de piment rouge
2 à 3 gousses d'ail émincées
2 poivrons vert ou rouge coupés en lanières de 1" (2,5 cm)
1/4 tasse (50 mL) chacun - yogourt allégé et mayonnaise légère

- Tremper 8 brochettes de bois dans de l'eau pendant 30 minutes.
- Mélanger le bœuf, les flocons d'avoine, l'oignon, l'œuf, le yogourt, le jus de citron et les assaisonnements.
- Diviser le mélange en 8 portions égales et former des galettes ovales de 4" (10 cm) autour des brochettes.
- Griller les brochettes sur le BBQ environ 8 minutes ou jusqu'à ce que la viande ait perdu sa coloration rosée, en ne retournant qu'une seule fois.
- Griller les piments en même temps. Mélanger le yogourt et la mayonnaise. Servir les burgers dans des pitas avec les poivrons grillés, les garnir du mélange yogourt/mayonnaise.

Donne 4 portions.

DÉJÀ Vu dans LA LIBERTÉ

De quel événement s'agit-il?



Il s'agit du Festival théâtre jeunesse... édition 1971! Le 2 avril, au Centre culturel franco-manitobain, de jeunes amateurs de théâtre se réunissaient pour la 2e édition de cet événement annuel, devenu depuis une véritable tradition chez les écoles françaises et d'immersion. le FTJ célébrera d'ailleurs son 30e anniversaire en 2000! De gauche à droite, on peut reconnaître sur cette photo publiée dans l'édition du 10 avril 1971 de *La Liberté*: (première rangée) Joane Dumaine, Irène Morier, Marc Boucher, Lucille Gervais, Roselle Bourgeois, Denise Gratton et Laurent Bohémier; ainsi que (deuxième rangée), Suzanne Carrier, Diane Lafrenière et Robert Freynet.

Le Club de Bicolo

Le hockey

Bonjour!

T'amuses-tu comme moi à regarder les éliminatoires du hockey à la télévision? C'est bien difficile de prédire quelle équipe gagnera la fameuse coupe Stanley. Comment se porte ton équipe préférée? Est-elle déjà éliminée?

Eh bien, je te souhaite une bonne fin de saison de hockey.

Bicolo

Chaque sport a son jargon. Vérifie si tu connais bien le vocabulaire employé au hockey.

L'uniforme

Peux-tu nommer les différentes parties de l'uniforme du joueur?



Les culottes, les gants, les jambières, les protecteurs de genou, les protecteurs de coude, le chandail, les patins, les protecteurs d'épaule, le masque, le casque.

Tes réponses:

1. ______
2. ______
3. ______
4. ______
5. ______
6. ______
7. ______
8. ______
9. ______
10. ______

L'arbitre

L'arbitre voit à ce que le règlements du jeu soient respectés. Voyons si tu reconnais les gestes posés par ce dernier pour annoncer qu'une infraction a été commise. Relie le geste décrit à la bonne image.

Avoir donné du coude



1.

Avoir fait trébucher



2.

Hors-jeu (quand un joueur traverse la ligne bleue de l'autre équipe avant la rondelle)



3.

Avoir retenu



4.

Bâton élevé



5.

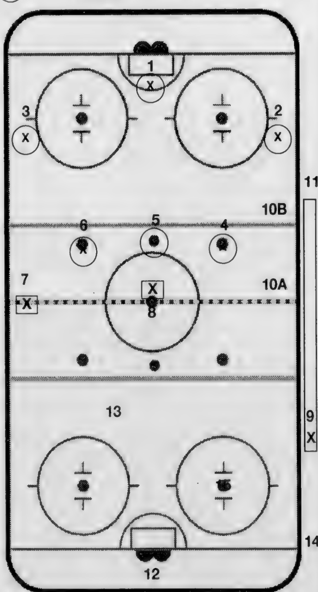
La patinoire

Choisis un mot de la colonne de gauche et associe-le avec un numéro de la patinoire.

le cercle de mise au jeu
l'arbitre
le juge de ligne
l'ailier droit
la ligne bleue
l'entraîneur
le centre
le banc
le filet
le défenseur droit
le gardien de but
la ligne rouge
la glace
l'ailier gauche
le défenseur gauche
la bande

Tes réponses:

1. ______
2. ______
3. ______
4. ______
5. ______
6. ______
7. ______
8. ______
9. ______
10. A ______
    B ______
11. ______
12. ______
13. ______
14. ______
15. ______



Une fois ton jeu complété, mets de la vie sur ta patinoire : trace les lignes bleues avec un crayon bleu, la ligne rouge avec un crayon rouge, fabrique-toi des mini-joueurs et une rondelle et hop! te voilà prêt à jouer au hockey! Amuse-toi bien!

N'oublie pas mon concours! Choisis un métier qui t'intéresse et imagine une affiche qui fait la publicité de ce métier. Trouve un slogan et fais un dessin. Envoie ta participation au plus tard le 1er juin.

Coupon de participation

Concours Fais la publicité d'un métier

Prénom: ______

Nom: ______ Âge: ______

Adresse: ______

Ville/village: ______

Code postal: ______ N° de téléphone: ______

Si tu participes avec ta classe :

école: ______ Classe: ______

Si je gagne j'aimerais recevoir :

Coulicou ❑ Hibou ❑ Le Débrouillard ❑

Réponses

L'uniforme

1. le casque
2. le masque
3. les protecteurs d'épaule
4. le chandail
5. les protecteurs de coude
6. les gants
7. les culottes
8. les protecteurs de genou
9. les jambières
10. les patins

L'arbitre

1. Avoir retenu un joueur
2. Bâton élevé
3. Avoir donné du coude
4. Avoir fait trébuché
5. Hors-jeu

La patinoire

1. le gardien de but
2. le défenseur gauche
3. le défenseur droit
4. l'ailier gauche
5. l'ailier droit
6. le centre
7. le juge de ligne
8. l'arbitre
9. l'entraîneur
10. A. la ligne rouge
    B. la ligne bleue
11. le banc
12. le filet
13. la glace
14. la bande
15. le cercle



Le Cercle Molière, j'y tiens. J'ai mes billets, j'y vais !

La Saison '98 – '99

1 Sept étages, sept histoires
DU 13 AU 31 OCTOBRE 1998

2 Les Guerriers
DU 17 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 1998

3 Laurie ou la vie de galerie
DU 12 AU 30 JANVIER 1999

4 Chat en poche
DU 2 AU 20 MARS 1999



Paul D'Eschambault et Andréa Léger, jeune couple franco-manitobain actif, viennent ensemble au Cercle Molière. Abonnés depuis 1992, ils apprécient l'ambiance intime du Théâtre de la Chapelle et y rencontrent toujours plein d'amis. Venez les rejoindre les Jeudi 1 pour la saison 1998-1999 du Cercle Molière !

Abonnements :

Adultes :	59,95 $ + tps
Étudiants et personnes d'âge d'or :	54,95 $ + tps
Galabonnement :	120 $ + tps
Gala du homard :	74,50 $ + tps
Billets simples :	17,99 $ + tps et 16,45 $ + tps

Tél : (204) 233-8053



Théâtre de la Chapelle   825 rue Saint-Joseph   Tél : 233-8053

Sports éclairs

Soccer

• **L'Association des footballeurs francophones** qui évolue dans la première division de la ligue de soccer senior de Winnipeg, jouera sa prochaine rencontre contre les Ethiopian Bees le jeudi 21 mai au terrain McPhillips. • L'association du soccer du Manitoba organise **un atelier pour entraîneur niveau 3** les 23 et 24 mai à l'Université du Manitoba. Renseignements: 925-5752.

Hockey

• Les organisateurs du hockey mineur AAA de Winnipeg sont à la recherche d'**entraîneurs pour la saison 1998-99.** Les personnes intéressées peuvent envoyer leur curriculum vitæ au 65 Arrowwood, Winnipeg, Manitoba, R2V 2R2. • **L'école professionnelle de hockey** accepte maintenant les inscriptions pour les camps d'été. Renseignements: 222-2335.

Baseball

• **Un tournoi de balle-molle** est présenté au Norwood Floodbowl du 15 au 17 mai. Renseignements: Ray au 237-8922. • **Le comité des loisirs Bonivital** est à la recherche de joueurs de balle-molle âgés de 55 ans et plus pour former une équipe mixte. Renseignements: 256-7247. • **Un tournoi pour les jeunes d'âge moustique** (10 et 11 ans) aura lieu du **5 au 7 juin** à Winnipeg. Renseignements: Wayne au 896-6729.

Raquetball

• **François Viens** de Winnipeg a perdu en finale du championnat provincial présenté à Brandon le 3 mai. **Sherman Greenfeld** l'a vaincu en trois sets de 12-15, 15-3 et 11-0.

Pêche sportive

La saison de la pêche pour la région du sud de la province a débuté le **9 mai.** Pour les autres régions les amateurs devront attendre jusqu'au **16 mai.** Le coût pour un permis de pêche est demeuré à **15 $** pour les résidants (9 $ pour un permis de conservation et **6 $** pour les aînés). Renseignements: 1-800-214-6497.

À Saint-Lazare

• Des soirées sportives sont organisées au gymnase de l'école de Saint-Lazare. **Le badminton les mardis soirs à 19 h 30 et le volley-ball les mercredis soirs à 21 h 30.** Renseignements: Sophie Mercier au 683-2251.

M.-É. B.

HAND-BALL

Louis-Riel champion provincial

Pour la première fois, une équipe francophone rafle les honneurs du championnat provincial de hand-ball.

Marc-Éric BOUCHARD

Dans une partie âprement disputée, les Voyageurs du collège Louis-Riel (CLR) ont défait les Schooners de l'école Sturgeon Creek par le pointage de 33-32 lors des finales de hand-ball scolaire du Manitoba qui ont eu lieu les 8 et 9 mai à Winnipeg.

Selon l'un des entraîneurs de l'équipe, Francis Desbiolles, les joueurs étaient très déterminés. «Les jeunes ont démontré beaucoup de caractère et ils n'ont jamais abandonné, mentionne-t-il. Le plan de match élaboré par Riel Dion (l'autre entraîneur) a été bien compris et respecté à la lettre par les joueurs. Les joueurs des équipes adverses étaient plus grands, mais nos athlètes ne se sont pas laissés intimider par le gabarit des autres joueurs.»

Le CLR s'est rendu en finale grâce à une victoire de 42-32 en demi-finale contre les Royals du Windsor Park Collegiate. L'un des héros de l'équipe, le gardien de but Robert-Alain Chaput, est fier du rendement de son équipe. «Sans trop penser à la victoire, nous voulions mettre en pratique, les directives de nos entraîneurs, explique-t-il. L'équipe se repliait et chacun a fait son travail.»



photo: Marc-Éric Bouchard

L'équipe gagnante est composée de Luc Miron, Robert-Alain Chaput, André Auger, Benoît Gosselin, Daniel Landry, Jamie Combiadakis, Luc Duval, Gilles Noël, Francisco Munilla, Joël Blanchette et Francis Desbiolles.

Le joueur étoile de la partie finale, André Auger, qui a accumulé 15 points, pratique le hand-ball depuis seulement un mois. «Je ne savais que le hand-ball était si excitant, dit-il. Nous formons une bonne combinaison de joueurs avec Francisco Munilla et Jamie Combiadakis.

Blessé à la jambe, lors de la demi-finale, Luc Miron n'a pu participer à la finale. «J'avais accumulé huit points quand j'ai dû quitter le match en raison de douleur à la jambe, explique-t-il. J'espère guérir vite pour participer au championnat national.»

Pour sa part, Riel Dion, qui est un passionné de hand-ball, est fier de la victoire du CLR. «Depuis quelques années, de plus en plus d'étudiants francophones s'intéressent au hand-ball, dit-il. Après seulement quelques années d'entraînement, nous prouvons que nous avons beaucoup de talents.»

Riel Dion espère que le succès de l'équipe de hand-ball donnera à d'autres athlètes l'envie de pratiquer ce sport. «C'est un sport polyvalent qui est un mélange de soccer et de basketball, souligne-t-il. C'est un sport où les joueurs de petites tailles peuvent rivaliser avec les plus grands.»

Luc Miron, Francisco Munilla et André Auger du CLR sont membres de l'équipe du Manitoba de hand-ball qui se rendra à Edmonton pour le tournoi national du 21 au 24 mai.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

HOCKEY JUNIOR

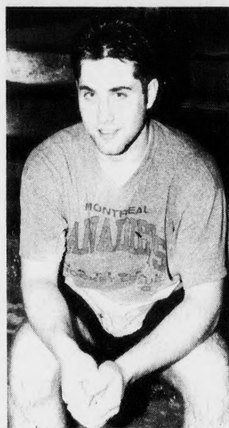
Justin Tétrault sur les traces de Daniel

Marc-Éric BOUCHARD

Chaque année, les équipes de la Ligue junior de l'Ouest participent à un repêchage qui s'adresse spécifiquement aux jeunes hockeyeurs âgés de 15 ans.

Afin de découvrir de nouveaux talents le plus tôt possible, la Ligue junior de l'Ouest (WHL), a organisé le 2 mai un repêchage auprès des jeunes hockeyeurs nés en 1983. Lors de cette journée, l'attaquant Justin Tétrault, frère de Danie qui a été repêché par le Canadien de Montréal l'été dernier, a été repêché en quatrième ronde, 66 au total, par les Wheat Kings de Brandon. En plus d'être le seul francophone à avoir été sélectionné, Justin a eu un meilleur rang que son frère Daniel, qui avait été repêché en huitième ronde lors du même repêchage par les Wheat Kings en 1998.

Selon le père des hockeyeurs, Laurent Tétrault, Daniel a montré à ses frères qu'il est possible de réaliser ses rêves. «Justin et Colin ont fait beaucoup de progrès depuis un an et ils veulent suivre les traces de leur frère, affirme-t-il. Les jeunes savent que le monde du hockey est difficile et qu'il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus. Mais je vais les encourager jusqu'au bout.»



Archives La Liberté

Daniel Tétrault pourrait être accompagné de deux de ses frères lors du prochain camp d'entraînement des Wheat Kings qui aura lieu à la fin d'août.

Pour sa part, Colin Tétrault qui est âgé de 16 ans, espère lui aussi être invité au prochain camp des recrues des Wheat Kings. «J'ai connu une bonne année, lance-t-il. Considérant que Justin et Daniel seront présents, j'aimerais compléter le trio des Tétrault.»

Blessé au pied l'automne dernier, Daniel Tétrault subira dans quelques semaines une intervention destinée à retirer la plaque de métal installée dans son pied. Le joueur de 18 ans s'est dit satisfait de ses performances en séries éliminatoires. «J'ai bien joué défensivement et j'ai repris confiance en mes moyens, signale-t-il. J'ai discuté avec Claude Ruel (responsable de l'encadrement avec les jeunes joueurs pour le Canadien de Montréal), il a aimé la façon dont j'ai joué durant le dernier mois et il m'a dit ne pas me décourager.»

De plus, le défenseur est heureux de voir que ses frères, porteront peut-être le même chandail que lui. «Ils ne vivent que pour le hockey, ajoute Daniel Tétrault. Ils sont très déterminés et j'espère qu'ils vont avoir leurs chances.»

VÉLO DE MONTAGNE

Sur deux roues et dans la boue

Marc-Éric BOUCHARD

Propriétaire d'un magasin de vélo depuis dix ans, Paul Toupin aime inciter les jeunes à faire partie du groupe Kids of Mud, qui a pour but de pratiquer le vélo de montagne tout en favorisant les activités en famille et surtout en s'amusant comme des petits fous.

«Les jeunes empruntent des sentiers remplis de boue et ils adorent ça, lance Paul Toupin. Nous acceptons des adeptes de 8 à 16 ans et ils participent à plusieurs compétitions d'avril à la fin juin. Nous avons de bons entraîneurs et après leur première journée, ils reviennent à chaque année.»

Selon Paul Toupin, Kids of Mud incite les jeunes à oublier les performances personnelles et à s'amuser en groupe. «De plus en plus de jeunes choisissent de pratiquer des sports individuels, explique-t-il. Ils délaissent les ligues organisées pour choisir eux-mêmes les heures et les activités sportives qu'ils préfèrent.»

Paul Toupin croit que les activités qu'il organise, encouragent les adeptent à se passionner pour le cyclisme. «L'un des membres de l'équipe nationale de vélo de montagne, Neil Grover de Winnipeg a débuté pour le plaisir comme nous à Kids of Mud et aujourd'hui il est l'un des meilleurs au monde, informe-t-il. Les jeunes cyclistes pratiquent à leurs niveaux et ils sont conseillés par des entraîneurs certifiés.»

René et Joël Régimbald qui participent à Kids of Mud, apprécient l'activité plus particulièrement quand les sentiers sont mouillés. «C'est l'activité idéale pour se défouler, souligne Joël Régimbald. Je m'amuse avec mon frère tout en pratiquant mon sport préféré. En plus de s'amuser, on fait la connaissance de nouveaux amis.»

«Je ne vis que pour le vélo et je veux donner la piqûre à tous les gens qui s'intéressent au cyclisme, ajoute Paul Toupin. Les parents pensent que ce n'est que pour leurs enfants, mais quand je réussis à les influencer, ils aiment eux aussi jouer dans la boue!»

Les activités de Kids of Mud, qui sont encouragées par l'Association de cyclisme du Manitoba, se dérouleront les 17, 19, 31 mai, 2 juin et 16 juin au parc Roseisle (près du stade de Winnipeg). Renseignements: 925-5939.

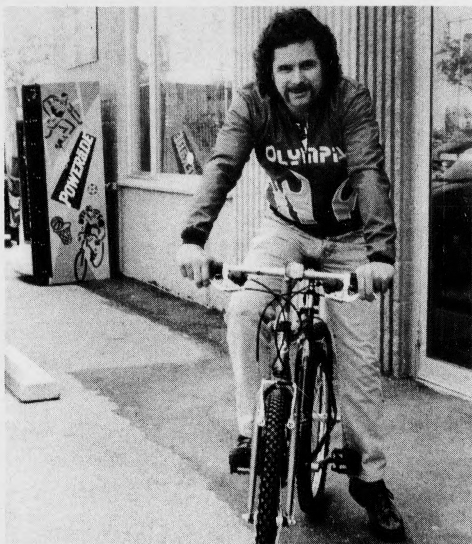


photo: Marc-Éric Bouchard

Paul Toupin: «Le vélo de montagne, j'y pense à longueur d'année.»

NATATION

Carrie-Lynn Burgoyne se rendra en Californie

Marc-Éric BOUCHARD

Après avoir remporté quatre médailles lors de compétitions en Angleterre et en Suède, Carrie-Lynn Burgoyne se prépare en vue du United State Swim Grand Prix qui aura lieu à Santa Clara en Californie du 26 au 28 juin. Sara Alroubaie et Kaili Stewart complètent l'équipe canadienne junior.

Carrie-Lynn Burgoyne profite du nouveau Centre national de sport de Winnipeg, pour recevoir de meilleurs services. «Grâce au Centre national, je recevoir de meilleur services de thérapeute sportif, dit-elle. Maintenant, les athlètes du Manitoba peuvent améliorer leurs chances de participer aux Jeux olympiques.»


photo: Marc-Éric Bouchard

Carrie-Lynn Burgoyne: «Je pourrai me concentrer sur mes entraînements au Centre national de sport dans ma propre ville.»

Étudiante au collège Louis-Riel, la jeune nageuse se dit choyée de profiter de l'expertise de son entraîneur, Vlastimil Cerny. «Il est exigeant et il sait comment me motiver, souligne Carrie-Lynn Burgoyne. Ayant participer aux Jeux olympiques de Los Angeles en natation, il sait de quoi il parle.»

En effet, Vlastimil Cerny qui a d'ailleurs été nommé entraîneur de l'année en natation au Manitoba en 1997. Il est très heureux de la réalisation du Centre national de sport à Winnipeg. «Grâce aux intervenants du sport amateur au Manitoba, nos jeunes espoirs pourront développer davantage leurs talents», explique-t-il.

Télé-horaire de la semaine du 18 au 24 mai 1998



Du lundi au vendredi de 6 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Jamais deux sans toi
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 Voyageur grandeur nature
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 L'Odyssée fantastique (L)
Histoires secrètes (M)
Le Club des cinq (Me)
Les Twist (J)
La Bande à Picsou (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Les Princesses du cirque
18h55 Moi, ma chanson
19h00 La Petite vie
19h30 La Soirée du hockey Molson
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h19 La Météo
23h20 La Politique fédérale
23h26 La Politique provinciale
23h35 Découverte
0h35 Fin des émissions

Mardi

16h30 Mission top secret
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h55 Moi, ma chanson
19h00 La Facture
➤ 19h30 Les Grands Films: **Muriel.** *Aus. 1994. Comédie sentimentale. Muriel est une fille un peu rondelette et plutôt naïve, qui a réussi à terminer son cours de secrétariat sans savoir taper à la machine et qui fait la honte de son père.*
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h19 La Météo
➤ 23h20 Cinéma: **Le Secret de Tara.** *Irl.-É.-U. 1992. Drame sentimental. En Irlande, un policier alcoolique et un acteur se disputent les faveurs d'une jeune femme indépendante.*
1h35 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Juste pour rire... cette semaine
19h30 La Soirée du hockey Molson
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h19 La Météo
➤ 23h20 Vues d'ici: **Requiem pour un beau sans cœur.** *Can. 1992. Drame policier. Un criminel condamné à 25 ans de prison pour meurtre s'évade et profite de trois jours de liberté pour rencontrer toutes les personnes qui ont eu de l'importance dans sa vie.*
1h25 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Ma vie pour les animaux
19h00 Jardin d'aujourd'hui
19h30 Au poste!
20h00 Direction: Sud
21h00 Coup d'œil
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h19 La Météo
➤ 23h20 Cinéma: **Profil bas.** *Fr. 1993. Drame policier. Afin de paraître efficace aux yeux de ses supérieurs, un commissaire de police s'assure la collaboration d'un caïd.*
1h45 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Les Aventures des Intrépides
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Moi et l'autre...
19h30 La Soirée du hockey Molson
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h19 La Météo
➤ 23h20 Cinéma: **Fanfan.** *Fr. 1992. Comédie sentimentale. Un jeune fantaisiste décide d'éviter tout contact charnel avec une jeune femme dont il est passionnément amoureux.*
1h30 Fin des émissions

Samedi

6h10 Les Oursons volants
6h35 La Petite Sirène
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 L'Histoire sans fin
9h00 Aladdin
9h30 Couacs en vrac
10h00 Doug
10h30 Robin des bois Junior
11h00 Animaniacs
11h30 Fais-mois peur!
➤ 12h00 Cinéma: **Génial, mes parents divorcent!** *Fr. 1990. Comédie.*
14h00 L'Accent francophone
14h30 Jardins du monde
15h00 Histoires fantastiques
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Le Téléjournal
18h30 Connaître la suite
➤ 19h30 Les Grands Films: **Un joueur à la hauteur.** *É.-U. 1993. Comédie sportive. Entraîneur adjoint d'une équipe de basketball universitaire aux États-Unis, Jimmy Dolan n'a qu'une ambition, celle de succéder à son patron, qui doit bientôt prendre sa retraite.*
22h00 Le Téléjournal
22h26 La Météo
22h27 Les Nouvelles du sport
➤ 22h50 Télé-suspense: **Innocent.** *É.-U. 1989. Drame policier. Victime de policiers malhonnêtes, un homme est accusé à tort de trafic de drogue et incarcéré. Il élabore un plan pour se venger d'eux à sa sortie de prison.*
1h25 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Le Monde de Richard Scarry
6h35 Babar
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 Si Shakespeare m'était conté
8h30 La Petite Sirène
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Point de presse
12h00 La Semaine verte
13h00 Second regard
13h30 De bouche à oreille
15h00 La Soirée du hockey Molson
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
➤ 19h30 Les Beaux Dimanches: ***Cinéma du mois:* Les Misérables.** *Fr. 1995. Drame.*
22h20 Le Téléjournal
22h47 La météo
22h50 Les Nouvelles du sport
23h10 Les Grands Prix de formule 1
1h00 Fin des émissions

Toutes les informations contenues dans cet Info-télé sont sujettes à changements en fonction des matchs de hockey.





Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
5h30 Bugs Bunny (L)
➤ 6h00 Ciné-Congé: **Diable! Vois-tu ce que j'entends?** (L)
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
➤ 10h00 Ciné-Congé: **La Fille du mineur** (L)
Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Alerte à Malibu (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Tarzan
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Tête-à-tête
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
23h58 Info National Média
1h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Sirènes
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
23h34 Info National Média
1h43 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
23h02 Infopublicité
23h47 Info National Média
1h47 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Beethoven
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Félix Leclerc, le géant du Québec
20h00 La Secte maudite
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
0h13 Info National Média
2h13 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Enquête sur les chapeaux de roues.** *Am. 1991. Drame policier. Un inspecteur d'assurances aux méthodes peu orthodoxes tente de prouver qu'un pilote de course a déguisé en accident le meurtre de son épouse.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 René Lévesque
22h30 TVA sports
23h04 Infopublicité
0h19 Info National Média
2h19 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les Ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Tournoi de quilles en équipes
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné week-end: **Envers et contre tout.** *Am. 1988. Drame social. Un immigrant enseigne avec succès les mathématiques à de jeunes délinquants dans un high school de Los Angeles.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Jumeaux.** *Am. 1988. Comédie. Un colosse part à la recherche de sa mère, entraînant avec lui son frère jumeau, un petit escroc qui ne lui ressemble pas du tout.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Liaison fatale.** *Am. 1987. Drame psychologique. Un avocat marié voit sa vie perturbée par la passion obsessive d'une publicitaire avec laquelle il a eu une relation qu'il croyait sans lendemain.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
➤ 22h54 Ciné-lune. **Dangereuse découverte.** *Am. 1984. Drame policier. Deux policiers sont entraînés dans des complications après avoir découvert le cadavre d'un homme dans le désert près de la frontière mexicaine.*
0h54 Infopublicité
1h39 Info national média
3h39 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Bibi et Geneviève
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ 13h00 Ciné week-end: **Cœur et trio.** *Am. 1987. Comédie sentimentale. Amoureux d'une camarade de classe, un étudiant de high school s'engage dans des frais exceptionnels pour sortir avec elle.*
➤ 15h00 Cinéma en famille: **Piles non comprises.** *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Des extra-terrestres aident un couple new-yorkais à lutter contre des industriels qui veulent transformer leur quartier en un imposant ensemble architectural.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Les Mordus - Spécial artistes
➤ 19h00 Cinéma Provigo: **Frankenstein.** *Am. 1994. Drame fantastique. En 1793, un étudiant en médecine réussit à donner vie à une créature composée de morceaux humains.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 TVA sports
22h21 Vins et fromages
22h51 Infopublicité
23h51 Info National Média
1h51 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 24 mai à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la paroisse Saint-Gabriel de Valcartier par Eugene Laplante, prêtre.



Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 14 h 30

5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Les prix du Québec (Ma)
Au delà de l'image (Me)
Référence (J)
Tendances (V)
8h00 Polémiques (L)
kiosque (Ma)
Mise au point (Me)
Temps présent (J)
Défis (V)
8h45 7 jours en Afrique (Ma)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers (Ma)
Reflets (Me)
Savoir plus santé (J)
Claire Lamarche (V)
9h45 Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Signé croisette
11h00 Paris Lumières (L)
Cannes Lumières (Ma au V)
11h30 Journal de France 3
12h00 Bouillon de culture (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Référence (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Grands gourmands (Me)
Y'a pas match (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 Les prix du Québec (L)
Intérieur nuit (Me)
Viva (J)
Épopée en Amérique (V)
13h30 Jardins et loisirs (L)
Au delà de l'image (Ma)
13h55 Grand tourisme (J)
14h00 Journal de TV5
14h30 La chance aux chanson
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Cannes lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 D'une utopie à l'autre
21h30 Journal belge
22h00 Signé Croisette
22h10 Le cercle des arts
23h25 Soir 3
23h52 Le journal du temps
23h55 Musique classique
0h45 Reflets
1h45 Y'a pas match
2h15 Autant savoir
2h40 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Cannes lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h00 Montagne
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Signé Croisette
22h10 Les grands entretiens du cercle
23h15 Soir 3
23h42 Journal du temps
23h45 D'une utopie à l'autre
2h45 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Cannes lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
19h30 20 ans à Tel Aviv
20h30 La 50e avenue
21h00 À bon entendeur
21h30 Journal belge
22h00 Signé croisette
22h10 Le cercle du cinéma
23h25 Soir 3
23h52 Le journal du temps
23h55 Ça se discute
01h25 Montagne
01h55 Temps présent
02h55 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Cannes lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Épopée en Amérique
20h00 Docteur Sylvestre
21h30 Journal belge
22h00 Signé croisette
22h10 Gros plan
22h45 Télécinéma
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Envoyé spécial
00h45 20 ans à Tel Aviv
1h45 Panorama
02h15 Espace francophone

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Cannes lumière
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Aviation
21h30 Journal belge
22h00 Signé croisette
22h10 Au-delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Docteur Sylvestre
1h15 Du fer dans les épinards
2h45 RFI

Samedi

5h30 Courants d'art
6h00 Évasion
6h30 Pas si bêtes que ça!
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
8h30 Découverte
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Vivre avec
10h45 Signé croisette
11h00 Funambule
11h30 Journal de France 3
12h00 Les visages de l'Amazonie
12h30 Magellan
13h00 Faut pas rêver
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Montagne
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Faites la fête
20h30 Paris chic choc
21h00 Clip postal
21h30 Journal belge
22h00 Signé croisette
22h10 Bon week-end
22h30 Génération sensations
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Faxculture
0h15 Bons baisers d'Amérique
0h45 Les visages de l'Amazonie
1h15 Drucker & Co
1h45 Stars & Co
2h15 Aviation
3h15 RFI

Dimanche

5h30 Funambule
6h00 Espace francophone
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Outremers
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Concert
10h30 Musique
10h50 Signé croisette
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Les enfants d'Édouard
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Sous vos applaudissements
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 L'école des fans
17h45 Télétourisme
18h00 Journal de France 2
18h30 Drucker & Co
19h00 Stars & Co
19h30 Bouillon de culture
20h35 Bons baisers d'Amérique
21h30 Journal belge
22h00 Signé croisette
22h10 Alice
22h40 Viva
23h25 Soir 3
23h40 Le journal du temps
23h45 Faites la fête
01h15 Outremers
02h35 7 jours en Afrique
02h50 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
1h30 Ce soir en Colombie-Britannique
2h00 Édition Québecoise
2h30 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
1h30 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Complètement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Bulletin des jeunes
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeYalta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Le téléjournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact